



# Rapport d'activité Association Axis

---

2024

# Table des matières

I.	RAPPORT MORAL.....	4
II.	CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 31/12/2024).....	6
III.	PERSONNEL (au 31/12/2024).....	7
1.	ORGANIGRAMME (au 31/12/2024) .....	8
2.	MOUVEMENT DU PERSONNEL .....	9
3.	ANCIENNETÉ.....	9
4.	FORMATIONS PROFESSIONNELLES.....	10
IV.	CADRE D'INTERVENTION .....	13
V.	TERRITOIRES D'INTERVENTION .....	14
VI.	PUBLICS .....	15
VII.	BILAN DES ACTIONS.....	16
1.	ACTIONS EN MILIEU CARCÉRAL.....	16
	Présentation .....	16
	Le Relais Enfants-Parents.....	17
	Les groupes de parole.....	23
	Les formations de sensibilisation .....	26
2.	ESPACE RENCONTRE .....	31
	Récapitulatif 2024.....	31
	Objectifs de l'Espace Rencontre .....	32
	Modalités de mise en place des rencontres parents /enfants .....	32
	Moyens humains et matériels .....	42
	Bilan quantitatif et qualitatif .....	44
	Conclusion .....	48
3.	LA MAISON DE LA PARENTALITÉ ET DE L'ENFANCE .....	49
	Editorial .....	49
	Ouverture de la MEP .....	51
	Une campagne de communication efficiente.....	52
	L'atteinte des objectifs .....	56
	Conclusion .....	57
4.	RESEAU PARENTALITE DU PAYS DE FAYENCE .....	59
	Comprendre le territoire pour mieux agir .....	59
	Des objectifs clairs, des actions concrètes .....	60

L'animation du réseau : Un travail de terrain .....	62
Quelles perspectives pour demain ? .....	63
Conclusion : Un réseau en plein essor.....	64
5. MAISON DES PARENTS.....	65
Présentation .....	65
Actions sur le territoire toulonnais.....	67
Communication et aller-vers .....	67
Bilan des activités .....	68
6. HABITANTS, ACTEURS DE PREVENTION.....	87
Accompagnement individuel.....	87
Les ateliers de sensibilisation .....	88
Animation du réseau parentalité.....	90
7. STAGES ILS (INFRACTIONS LIEES AUX STUPEFIANTS) .....	94
Stage de sensibilisation pour les mineurs .....	94
Stage de sensibilisation pour les majeurs.....	99
8. INCLUSION SOCIALE ET INSERTION EMPLOI.....	103
Présentation .....	103
Déroulement de l'opération .....	104
Bilan de l'action .....	115
VIII. PERSPECTIVES 2025 .....	119
ACTIONS.....	119
STRATÉGIE FINANCIERE .....	119
VIE ASSOCIATIVE .....	119
PARTENARIAT / ENVIRONNEMENT .....	119
RESSOURCES HUMAINES .....	119
COMMUNICATION .....	119
IX. FINANCEURS .....	120

# I. RAPPORT MORAL

Chers membres de l'association, chers administrateurs, chers employés, chers bénévoles, chers représentants des partenaires opérationnels et financiers d'AXIS,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre amitié et votre fidélité à ce rendez-vous annuel qu'est notre Assemblée Générale.

La présentation du rapport moral est l'occasion pour moi de présenter de manière rétrospective l'année qui vient de s'écouler et de mesurer l'évolution positive de l'association AXIS ces dernières années.

En 2024, le conseil d'administration a fait évoluer ses statuts pour accompagner la croissance de l'association et permettre la mise en œuvre de nouveaux projets dans le cadre du soutien à la parentalité, la lutte contre les exclusions, l'insertion sociale et professionnelle, la promotion de la santé, la prévention des violences intrafamiliales.

L'année qui vient de s'écouler a été tout d'abord une année de consolidation :

- ✿ L'ancienneté augmente et le turnover des équipes tend à diminuer.
- ✿ Le poste de coordinatrice de la maison des parents a été augmenté de 0.80 à 1 ETP au mois de janvier 24, celui de la psychologue de 0.60 à 0.80 ETP au mois d'août.
- ✿ Sur l'Est-Var, deux postes de coordinatrice ont été créés pour les Espaces Rencontres basés à Fréjus et aux Arcs. Cette création représente au total 0.68 ETP. Création d'un poste de responsable pour les actions parentalité localisées à l'Est.

L'association mène une politique qui encourage la montée en compétences et favorise la formation continue des professionnelles. Pour l'année 2024, les salariés ont bénéficié de 1026 heures de formation, soit une augmentation de 56% par rapport à 2023.

Je considère ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences contribue à la stabilisation des équipes. Elle permet également d'asseoir les pratiques professionnelles afin de mieux répondre aux attentes des bénéficiaires dont le nombre et les difficultés ne cessent de croître.

Je profite de ce rapport moral pour féliciter personnellement Sabrina ORI qui a obtenu son diplôme de médiatrice sociale et Céline APARICIO pour son diplôme de Manager Expert Qualité des Organisations de l'économie Sociale et Solidaire.

Je suis convaincu que l'ensemble de ces nouvelles compétences acquises serviront les actions et les bénéficiaires.

Comme je l'évoquais, l'année 2024 a surtout été une année de développement :

- ✿ Déploiement des actions de sensibilisation au sein de la Structure d'Accompagnement à la Sortie (SAS)
- ✿ Extension des actions de la Maison des Parents sur le centre-ville de Toulon et le quartier Saint-Jean du Var
- ✿ Création d'un lieu ressource parentalité : Maison de l'Enfance et de la Parentalité à Draguignan

- ✿ L'obtention de la certification QUALIOP1 en tant qu'organisme de formation qualité
- ✿ Mise en œuvre de l'animation réseau à Fayence
- ✿ Mise en place d'une politique de communication et création d'un poste dédié

Durant l'année 2024, l'ensemble des professionnels de l'association a ainsi travaillé à consolider l'existant tout en déployant l'énergie nécessaire au développement des services et des actions.

En tant que Président, je me réjouis de cette belle dynamique qui n'a de cesse de faire grandir l'association au bénéfice des personnes en difficulté. Chacune des réflexions menées par les professionnels, chaque mise en œuvre de leurs actions est motivée par la réponse que l'association peut apporter aux difficultés particulières et familiales des usagers.

Cette année, ils ont été plus de 3 000 à bénéficier des actions de l'association sur près d'une quinzaine de communes, soit une augmentation de 25% sur un an. Ce chiffre, à lui seul, témoigne non seulement de la vitalité de l'association mais également de l'engagement et du dynamisme des professionnels de l'association.

Pour cela, je souhaite à travers ce rapport moral remercier chaleureusement tous les salariés de l'association pour leur indéfectible implication.

Je souhaite également remercier :

- ✿ Les partenaires financeurs qui nous témoignent, année après année, de leur confiance. Sans ce précieux soutien, il est évident que l'association n'aurait pas connu une telle évolution.
- ✿ Les membres du Conseil d'Administration pour leur questionnement et leur investissement.
- ✿ L'ensemble des bénévoles qui viennent enrichir les différentes actions de l'association.

Je profite aussi de ce rapport moral pour remercier affectueusement Muriel GUERMEUR qui s'est investie depuis la création de l'association. Depuis 1998, elle a occupé les postes de Présidente et de Secrétaire Générale de l'association.

Avec le soutien de tous, l'association connaît une belle évolution qui est, avant tout, une belle réussite collective.

Nous devons ce succès à chacun : financeurs, salariés, membres du CA, bénévoles et partenaires opérationnels qui partagent des valeurs de bienveillance, de respect et d'ouverture et déploient tout leur engagement pour une cause commune : l'accompagnement des publics en difficulté et la résolution des problématiques.

Pour 2025 et les années à venir, je souhaite, avec votre concours, la pleine réussite de notre projet associatif.

**Le Président**  
Jean-Marie POVEDA

## II. CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 31/12/2024)

L'association AXIS (loi 1901) est gouvernée par un conseil d'administration composé de 8 membres, élus lors de l'assemblée générale pour une durée de 3 ans.

Le bureau est composé de membres issus du CA : président, trésorier, secrétaire général.

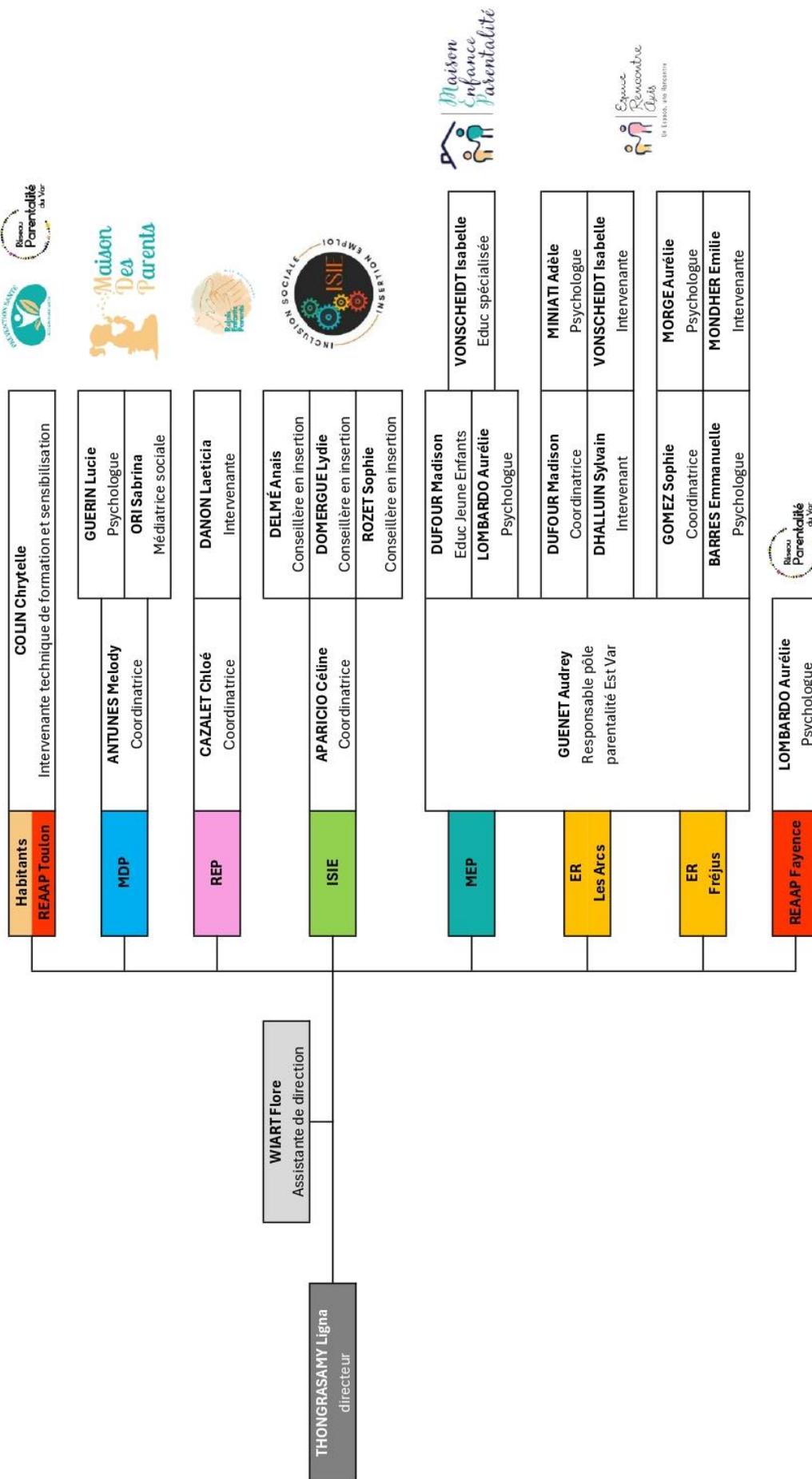
<b>BUREAU</b>	Présidente : Mme MARIE-GEORGE POVEDA Secrétaire Générale : Mme Muriel GUERMEUR Trésorier : M. Georges CESARINI
<b>MEMBRES</b>	Mme. Marie-Françoise RAULT Mme. Françoise GASPARD Mme Geneviève FABRE M. Jean-Marie POVEDA M. Jean-Pierre MIGNONI

Nombre de réunions du conseil d'administration : 5

### III. PERSONNEL (au 31/12/2024)

<b>SIEGE</b>	<b>2 salariés</b>	THONGRASAMY Ligna, Directeur WIART Flore, assistante de direction
<b>RESPONSABLE</b>	<b>1 salarié</b>	GUENET Audrey, Responsable secteur parentalité Est-Var
<b>COORDINATION</b>	<b>3 salariés</b>	ANTUNES Mélody, Maison des Parents CAZALET Chloé, Actions en milieu carcéral APARICIO Céline, Inclusion Sociale et Insertion Emploi
<b>COORDINATION OEUVRANTE</b>	<b>2 salariés</b>	DUFOUR Madison, Espace Rencontre Les Arcs GOMEZ Sophie, Espace Rencontre Fréjus
<b>PROFESSIONNELS</b>	<b>19 salariés</b>	<p><b>1/ ESPACE RENCONTRE</b> DUFOUR Madison - GOMEZ Sophie - BARRES Emmanuelle - DHALLUIN Sylvain - MINIATI Adèle - MONDHER Emilie - MORGE Aurélie - VONSCHIEDT Isabelle</p> <p><b>2/ MAISON DES PARENTS</b> ORI Sabrina - GUERIN Lucie</p> <p><b>3/ MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA PARENTALITÉ</b> DUFOUR Madison - LOMBARDO Aurélie - VONSCHIEDT Isabelle</p> <p><b>4/ ACTIONS EN MILIEU CARCERAL</b> DANON Laeticia - CAZALET Chloé</p> <p><b>5/ INCLUSION SOCIALE ET INSERTION EMPLOI</b> DELMÉ Anaïs - DOMERGUE Lydie - ROZET Sophie</p> <p><b>6/ HABITANTS / ILS / ANIMATION RÉSEAU PARENTALITÉ</b> COLIN Chrystelle</p>
<b>BÉNÉVOLES</b>	<b>7 bénévoles</b>	<p><b>RELAIS ENFANTS-PARENTS</b> <u>La Farlède</u> : ROBERT Adrienne, BERTIN Colette, SANAQUI-OLIVIER Patricia, MASTEN Myriam <u>Draguignan</u> : FROSSARD Didier, GARNERO Marie Laure, FELLMAN Charles</p> <p><b>ILS</b> VEYSSON Camille</p> <p><b>MAISON DES PARENTS</b> LEBIGOT Geneviève, danse thérapeute, Marie-Véronique HEYER (sophrologue), Myriam PARMAY (sophrologue), Nathalie CHARTON (coach émotion)</p>
<b>PRESTATAIRES</b>	<b>4 prestataires</b>	BÜCHNER Ella, superviseuse (supervision ISIE) MINACORI Franck, psychologue (supervision REP) COMBA Ghylaine, psychologue (supervision ER) RENAUX Thierry, certification QUALIOPI LEBIGOT Geneviève, danse thérapeute NEGRON Cécilia, Thérapeute familiale
<b>SERVICE CIVIQUE</b>	<b>3 service civique</b>	<b>MAISON DES PARENTS</b> Jérôme GOIRAN (Janvier / Juillet 2024) - Céline DIANDY (octobre / Décembre 2024) - Camille FAURE (septembre / fin février 2025)

# 1. ORGANIGRAMME (au 31/12/2024)



## 2. MOUVEMENT DU PERSONNEL

L'année 2024 présente un important mouvement du personnel : 10 entrées pour 8 sorties.

ENTRÉES	SORTIES
<p><b>ILS</b> LERUSSI Lionel : juin 2024</p> <p><b>Espace rencontre</b> BENITO Loan : avril 2024 LONGHI Anna : mai 2024 CHAPON Amélie : juillet 2024 DHALLUIN Sylvain : septembre 2024 MINIATI Adèle : octobre 2024</p> <p><b>ISIE</b> ROZET Sophie : janvier 2024 DELMÉ Anaïs : septembre 2024</p> <p><b>Maison Enfance Parentalité</b> LOMBARDO Aurélie : septembre 2024 LECLERCQ Aurélie : octobre 2024</p>	<p><b>Siège</b> Gilbert Valérie : janvier 2024</p> <p><b>ILS</b> LERUSSI Lionel : décembre 2024</p> <p><b>Espace rencontre</b> MAGALHAES Liza : février 2024 BENITO Loan : juin 2024 CHAPON Amélie : septembre 2024 RIMMERMANN Loanne : septembre 2024</p> <p><b>ISIE</b> JOZWIAK Véronique : octobre 2024</p> <p><b>Maison Enfance Parentalité</b> LECLERCQ Aurélie : octobre 2024</p>

## 3. ANCIENNETÉ

Au 31 décembre 2024, l'ancienneté de l'ensemble des salariés s'établit à 2,9ans.

L'ancienneté par service se répartit de manière suivante :

SERVICE	Ancienneté	
	Mois	Années
SIEGE	28.4	2.4
RESPONSABLE	53.9	4.5
COORDINATION	102.2	8.5
COORDINATION OEUVRANTE	31.8	2.6
ISIE	15.3	1.3
ESPACE RENCONTRE	21.4	1.8
MAISON ENFANCE PARENTALITÉ	14.9	1.2
MAISON DES PARENTS	35	2.9
RELAIS ENFANTS PARENTS	23.8	2
HABITANTS	19.6	1.6
Moyenne	<b>34.63</b>	<b>2.88</b>

## 4. FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Pour l'année 2024, l'ensemble des salariés ont bénéficié de formations professionnelles. Au total, 1026h de formation ont été dédiées, 754h pour les formations individuelles et 272h au titre des formations collectives.

### Espace Rencontre : 161h de formation

#### Formation sur les écrits en Espace Rencontre (Toute l'équipe, 112h)

Renforcer les compétences d'écriture en Espace Rencontre en produisant des écrits clairs, neutres et adaptés aux destinataires. Harmoniser les pratiques via des trames communes, définir les rôles dans la rédaction, maîtriser les outils juridiques et favoriser le travail d'équipe pour évaluer et restituer les situations.

#### Troubles anxieux, toc, phobie (21h)

Utiliser les stimulations alternées pour accompagner les troubles anxieux, TOC et phobies. Savoir recueillir les informations pertinentes en entretien et comprendre les mécanismes psychopathologiques et neurophysiologiques associés.

#### L'approche systémique : comprendre et provoquer le changement (28h)

Approfondir l'accompagnement des troubles anxieux en intégrant les stimulations alternées, savoir recueillir les informations en entretien, traiter les TOC et phobies, et comprendre les mécanismes psychopathologiques et neurophysiologiques sous-jacents.

### Habitants : 44h30 de formation

#### Informer pour mieux prévenir et traiter (4h30)

Approche thérapeutique, addictions alimentaire, jeux de hasard et d'argent, les nouvelles consommations et nouveau comportement chez les jeunes adultes

#### MOOC « 6 clés sur les addictions et pour le pouvoir d'agir » (12h)

Participer à des actions de prévention et d'intervention précoce, se sentir plus à l'aise pour entrer dans un dialogue sur drogues et addictions

#### Une heure pour apprendre à sauver une vie : surdoses d'opioïdes et délivrance de naloxone (1h)

S'informer sur les surdoses, alerter les secours, administrer la naloxone, prodiguer les premiers gestes de secours

#### Escape Game harcèlement "brune a disparu » (6h)

Développer l'empathie envers les personnes harcelées, distinguer les notions d'harceleur, harcelé, témoin passif, témoin actif, proposer des solutions à une situation de harcèlement

#### Médiation ethno clinique (21h)

Travailler la posture professionnelle en intégrant le décentrage culturel, la gestion du contre-transfert et l'accueil de l'Autre. S'appuyer sur l'ethno clinique pour adapter le cadre d'accompagnement. Réinterroger l'hospitalité dans un contexte migratoire complexe.

Favoriser un travail collectif, engageant et humanisant. Introduire la notion de traduction pour mieux comprendre les parcours des enfants et de leurs familles.

### Maison des Parents : 261h de formation

#### Escape Game harcèlement "brune a disparu » (6h)

Développer l'empathie envers les personnes harcelées, distinguer les notions d'harceleur, harcelé, témoin passif, témoin actif, proposer des solutions à une situation de harcèlement

#### Préparation du Titre professionnel Médiateur accès aux droits et aux services (255h)

S'inscrire activement dans les dynamiques territoriales en participant à une veille sociale et en intégrant les réseaux professionnels locaux. Assurer un service de médiation sociale de proximité, tout en facilitant et organisant des activités supports favorisant le lien social et la résolution de conflits.

### Inclusion sociale, Insertion emploi : 514h30 de formation

#### Prescription Substituts Nicotiques (équipe, 10h30)

Acquérir les bases pour repérer les problématiques liées au tabac, connaître les substituts nicotiques, accompagner le sevrage, et orienter vers les structures spécialisées en addictologie.

#### FORM'ADDICT Brignoles (14h)

Approfondir les notions de base sur les addictions, leurs produits et effets, savoir repérer et évaluer les consommations, mener un entretien adapté, et orienter les publics vers les structures spécialisées.

#### Workshop 5 – Inclusion (équipe, 14h)

Favoriser les échanges de pratiques en éducation pour la santé et inclusion, réfléchir collectivement aux difficultés rencontrées, mutualiser les expériences grâce à une approche pluridisciplinaire, et découvrir les ressources des centres spécialisés du département (PARIH 83, AIDERA VAR, CODES 83, PHAR 83).

#### Entretien motivationnel – inter (équipe, 28h)

Comprendre les principes de l'entretien motivationnel, le rôle du professionnel dans la relation d'aide, identifier les styles relationnels et savoir conduire un entretien motivationnel.

#### Technique d'animation (équipe, 42h)

Identifier les objectifs des techniques d'éducation pour la santé et savoir les mobiliser lors d'animations en groupe.

#### Crise suicidaire (équipe, 14h)

Évaluer l'état de la personne en situation de crise, mesurer l'urgence et la dangerosité, utiliser des techniques de désescalade, organiser une prise en charge adaptée à court terme, et mobiliser le réseau de sentinelles et d'évaluateurs.

#### Colloque psycho compétence (équipe, 7h)

Echange sur la prise en charge médicale des problèmes psychologique de santé mentale

#### Manager Expert Qualité et Performance des Organisation d'Économie Sociale et Solidaire (385h)

Former des managers experts qualité et performance des Organisations ESS, susceptibles d'optimiser, au sein de leur structure ou dans le cadre de projet, la dimension d'innovation, de qualité et de performance.

**Actions en milieu carcéral : 45h de formation avec les bénévoles**

- ✿ Accueillir et travailler avec les émotions suscitées par la demande auprès de l'association et tout au long de l'accompagnement (15h)
- ✿ Accueillir et accompagner l'adolescent (15h)
- ✿ Le bébé, la présentation d'un enfant né pendant l'incarcération et les accompagnements réguliers du très jeune enfant (15h)

## IV. CADRE D'INTERVENTION

Porteuse de valeurs humaines et de respect, de considération de l'autre, de bienveillance et d'ouverture, l'association AXIS vise à :

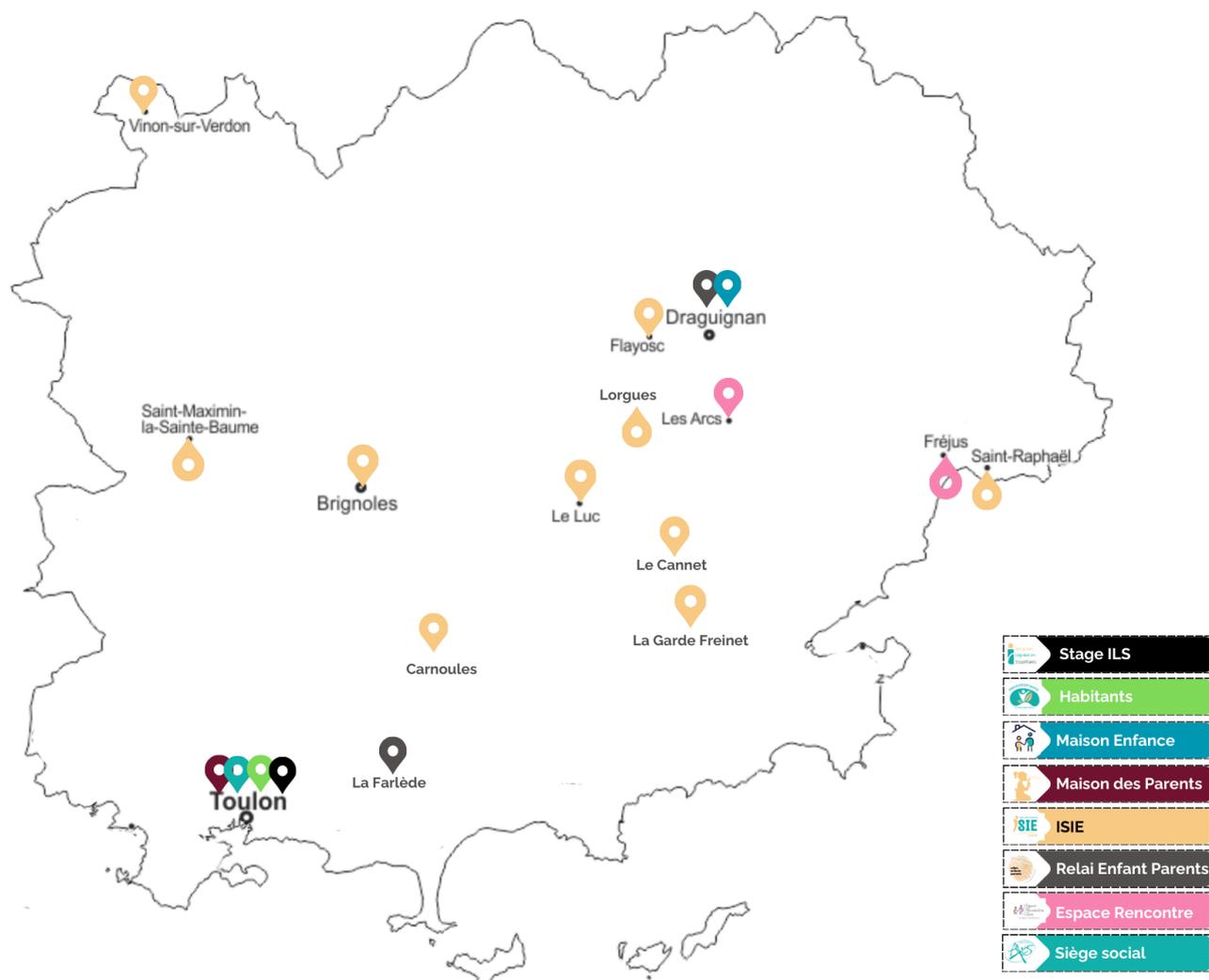
- ✿ Réduire les inégalités en matière de santé, d'éducation, d'accès aux droits,
- ✿ Lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus précaires,
- ✿ Maintenir ou rétablir les liens familiaux pendant l'incarcération d'un parent
- ✿ Soutenir la fonction parentale
- ✿ Contribuer au lien social de proximité et la mixité des publics,
- ✿ Lutter contre toute forme d'exclusion, d'isolement et de précarité,
- ✿ S'inscrivant dans un maillage partenarial œuvrant à la cohésion territoriale,
- ✿ Lutter contre les addictions

Depuis 1998, l'association AXIS, acteur de l'économie sociale et solidaire, mène différentes actions complémentaires s'inscrivant dans une démarche d'utilité sociétale et d'inclusion sociale à destination des publics les plus vulnérables et précaires :

SANTÉ	PARENTALITÉ	INCLUSION/INSERTION
<p>Actions de prévention et de sensibilisation</p> <p>Stage de sensibilisation aux dangers de l'usage des produits stupéfiants</p>	<p>Actions de soutien à la parentalité : groupe de parole, entretien psy...</p> <p>Maison des parents : lieu ressources, d'accueil, d'écoute, d'activité, d'échanges et de soutien à la parentalité</p> <p>Actions en milieu carcéral : relais enfant/parents, groupe de parole</p> <p>Espaces rencontres : visites médiatisées entre les enfants et les parents</p> <p>Maison Enfance Parentalité : lieu ressource, d'échanges, d'accompagnement et de reconstruction pour les parents et les enfants</p> <p>Animation du réseau parentalité à Toulon et Fayence</p>	<p>Action d'inclusion sociale et d'insertion professionnelle à destination des publics rencontrant des difficultés particulières de santé</p>

## V. TERRITOIRES D'INTERVENTION

Axis intervient sur l'ensemble du territoire varois :



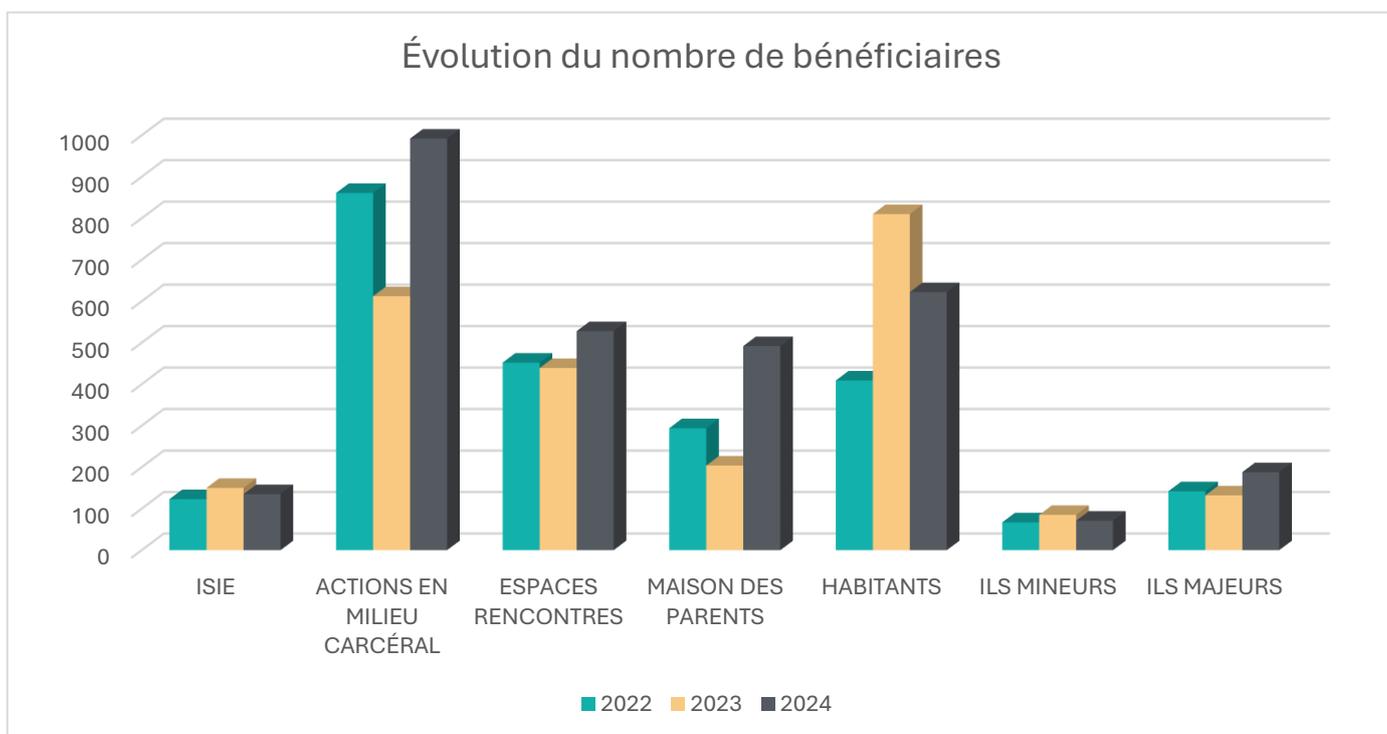
## VI. PUBLICS

Concernant l'évolution du nombre du public, l'année 2024 a connu une augmentation du nombre de bénéficiaires : +24%.

La majeure partie des actions connaît une hausse du nombre de bénéficiaires : Espace rencontre (+20%), Relais Enfants Parents (+62%), Maison des Parents (+141%), ILS Majeurs (+42%) entre 2023 et 2024.

Les actions Habitants et ILS mineurs connaissent respectivement une baisse de 23% et 16%.

NOMBRE DE BENEFICIAIRES (2022 à 2024)				
ACTIONS	2022	2023	2024	Variation 23/24
ISIE	123	150	135	-10%
<b>ACTIONS EN MILIEU CARCÉRAL (La Farlède, Draguignan)</b>	861	612	992	+62%
<b>ESPACE RENCONTRE</b>	452	439	528	+20%
<b>MAISON DES PARENTS</b>	294	204	492	+141%
<b>HABITANTS ACTEURS DE PREVENTION</b>	409	810	622	-23%
<b>ILS MINEURS</b>	67	85	71	-16%
<b>ILS MAJEURS</b>	142	132	188	+42%
<b>Total :</b>	<b>2348</b>	<b>2432</b>	<b>3 028</b>	<b>+24%</b>



## VII. BILAN DES ACTIONS

### 1. ACTIONS EN MILIEU CARCÉRAL

#### Présentation

La prison est un milieu fermé, apparenté à une vie sociale difficile, triste, où règne la violence. Son impact sur le détenu et l'intégration de ce dernier au milieu carcéral diffèrent en fonction des profils, du temps de la peine ou encore du rapport qu'il entretient avec la prison. L'incarcération d'un parent peut avoir de nombreuses incidences sur la famille et le maintien des liens familiaux. Elle touche particulièrement les enfants, car il faut mettre des mots sur l'absence soudaine du parent. À l'extérieur, les familles vivent en miroir le parcours carcéral de leur proche : le choc de l'incarcération, la stupeur, l'indignation, l'angoisse, la colère, la peur et parfois la honte. L'entourage du détenu s'avère également soumis aux contraintes carcérales. Notre objectif est d'accompagner les familles de soutenir la relation père/enfant, mais aussi de restaurer les relations compromises par l'incarcération, qu'il s'agisse d'accompagner l'enfant en détention ou de requalifier le parent au sein de groupes d'échanges.

#### *i. Nos actions*

Relais Enfants-Parents :

- ✚ Parloirs médiatisés enfants/pères incarcérés
- ✚ Permanence d'écoute à l'accueil des familles
- ✚ Entretiens individuels : détenus, familles et enfants
- ✚ Évènements collectifs et festifs en détention

Groupes de parole

- ✚ Choc carcéral
- ✚ Violences conjugales
- ✚ Violences urbaines
- ✚ Parentalité

Formations de sensibilisation

- ✚ Égalité Femme/Homme
- ✚ Pères en détention
- ✚ Tisser le lien parents/enfants au-delà des murs

#### *ii. Nos objectifs*

Notre action vise à maintenir les liens entre les enfants et leur parent incarcéré, tout en améliorant les conditions d'accueil pour atténuer les effets de la détention sur les plus jeunes. Nous soutenons les parents détenus dans l'exercice de leur rôle parental, en leur offrant un espace de parole au sein de la prison afin de prévenir les impacts psychologiques de l'incarcération, réduire les risques de récurrence ou de crise suicidaire, et favoriser leur réinsertion. Parallèlement, nous proposons une écoute attentive et un accompagnement aux familles de détenus.

### *iii. Nos outils*

Nous disposons de plusieurs espaces pour mener nos actions : un parloir aménagé pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions, un bureau à l'accueil des familles pour les entretiens avec proches et partenaires, une salle en détention dédiée aux groupes de parole, et un accès au parloir avocat pour les échanges individuels avec les détenus. Le siège de l'association AXIS, situé à Toulon, assure la gestion administrative et la coordination des actions.

### *iv. L'équipe*

-  1 Directeur : THONGRASAMY Ligna
-  1 Assistante de direction : WIART Flore
-  1 Coordinatrice : CAZALET Chloé
-  1 Educatrice spécialisée : DANON Laetitia
-  5 bénévoles

## **Le Relais Enfants-Parents**

L'accompagnement des enfants au parloir en présence d'un tiers auprès de leur père incarcéré nécessite une préparation en amont. Le REP propose des entretiens individuels à l'accueil pour les familles et intervient en détention auprès des pères souhaitant des renseignements sur notre action. La demande de parloirs Relais émane soit du détenu, de la famille à l'extérieur, des services pénitentiaires, ou judiciaires (par décisions de justice maintenant les droits de visite du père pendant la détention), des services de l'ASE.

Après évaluation, et obtention des autorisations nécessaires, des rencontres pères-enfants peuvent être accompagnées dans nos espaces spécifiquement aménagés.

Le Relais Enfants-Parents intervient dans 2 contextes :

#### *Pour les enfants ne bénéficiant d'aucune autre visite*

-  Refus de la famille de se rendre au parloir
-  Refus de permis de visites pour la famille
-  Droit de visites uniquement médiatisées par ordonnance d'un juge...

#### *Pour les enfants ayant déjà accès au parloir*

-  Afin de leur proposer un espace adapté et respecter leur intérêt supérieur
-  Lorsque la relation avec le père doit être étayée et accompagnée
-  Pour des enfants ayant besoin de maintenir le lien sans la présence d'un membre de la famille ou ne désirant pas assister à des discussions d'adultes
-  Pour les protéger des conflits familiaux

### *i. Permanences d'écoute à l'accueil familles (La Farlède)*

Notre permanence au sein de l'accueil des familles permet de proposer un espace d'écoute et de soutien pour accompagner les familles et les enfants et d'aborder avec eux la question de l'incarcération, notamment ceux qui sont pour la première fois confrontés au milieu carcéral. Les familles peuvent venir se renseigner, jouer, discuter, trouver des réponses sur la question de « comment expliquer l'incarcération d'un proche à un enfant ? ».

Un espace dédié est prévu avec des jouets et du matériel de dessin où ils peuvent se sentir en sécurité, écoutés et respectés dans leur désir ou non d'aller au parloir. Proposer aux enfants un espace de parole, sans la présence de leur parent permet à certains, d'exprimer leurs peurs ou réticences à venir le rencontrer. Présenter la détention de façon adaptée favorise la sécurité psychologique de l'enfant qui sait où le parent se trouve et peut s'expliquer son absence physique. Les traumatismes émotionnels et les conséquences de l'incarcération d'un parent sur les enfants sont nombreux : comportements d'agressivité, difficultés au niveau scolaire, au niveau relationnel, réactions allergiques, conséquences sur sa socialisation liée au poids du secret, ambivalence affective, parentification, culpabilité... L'éloignement du parent incarcéré entraîne également des conséquences sur l'enfant : le parent est gommé, il reste figé, l'enfant se fait des représentations imaginaires de son parent. Maintenir le contact revient à maintenir la capacité de l'enfant à se séparer psychiquement de son parent.

#### *ii. Les entretiens préalables aux visites*

Une importante part de notre action est consacrée à l'écoute des détenus, des familles, des enfants et aux échanges avec les partenaires. La mise en place des accompagnements des enfants auprès de leur père incarcéré nécessite en amont une préparation ponctuée d'entretiens avec chaque bénéficiaire, pour déterminer le protocole des parloirs Relais. Elle n'aboutit pas forcément à la mise en place de rencontres, mais participe à la protection de l'enfance et au soutien des bénéficiaires.

#### *Entretiens avec les détenus :*

Le détenu effectue une demande d'entretien par courrier, il est ensuite reçu au parloir avocat pour présenter les missions et le cadre d'intervention du Relais, recueillir les informations nécessaires à l'évaluation de la situation : les relations intrafamiliales, la fréquence des rapports entre le père avec son/ses enfant(s), les motifs et la durée d'incarcération, son état psychologique, les coordonnées de la famille, si un travailleur social intervient.

Ces entretiens permettent également d'accompagner et soutenir le père dans son cheminement, connaître l'histoire familiale, mettre l'enfant au centre du dispositif, vérifier l'adéquation entre la demande du détenu et nos objectifs, orienter vers d'autres partenaires (Point d'Accès au Droit, Juge aux Affaires Familiales, CPIP, UCSA, groupes de parole...). Ce contact et cette prise en charge rassure les détenus, atténue leur impatience et diminue les tensions. La famille sera ensuite contactée afin d'envisager une rencontre. Des entretiens de suivi peuvent également être proposés dans une perspective d'accompagnement du détenu dans l'exercice de sa parentalité.

#### *Entretiens avec les familles et les enfants :*

La famille est reçue pour organiser les modalités d'une éventuelle rencontre, proposer un espace d'écoute et de soutien, aborder la question de l'incarcération avec les enfants qui doivent avoir la possibilité d'exprimer leur opinion dès lors qu'il s'agit de décisions les concernant. Nous recueillons le discours de l'enfant et de sa mère (ou responsable légal) sur les relations familiales, l'impact de l'incarcération sur la famille, sur ce que connaît l'enfant de la situation, l'attachement de l'enfant à son père et son équilibre.

Les enfants sont également reçus seuls afin d'évaluer leur capacité à se séparer d'elle, créer du lien, les mettre en confiance, les préparer à la visite et au cadre de la prison et leur permettre de s'exprimer librement notamment en cas de non-désir de vouloir rencontrer le père.

De nombreuses demandes sont, dans un premier temps, traitées par téléphone. Certaines familles ne souhaitent pas d'accompagnement Relais, mais sont à la recherche d'un interlocuteur spécialisé : besoins d'orientation ou conseils pour aborder la question de l'incarcération d'un proche avec un enfant. Ces mesures visant à garantir la protection des enfants, le respect de leurs droits et intérêts, font partie intégrante de notre processus. Plusieurs rencontres sont parfois nécessaires avant le premier parloir, pour que l'enfant soit suffisamment en confiance. Une mise en relation entre l'enfant et son père ne peut être envisagée que si la sécurité physique et psychique de l'enfant est assurée. Les rencontres peuvent être différées si un travail préalable avec le détenu ou la famille est nécessaire.

Dans certains cas, notre objectif ne sera pas de rétablir à tout prix la relation, si elle n'a pu s'instaurer antérieurement de façon adaptée ; il paraît donc illusoire de croire que la visite permettra de renouer ou restaurer ce qui n'a pu exister. Le but de la rencontre est avant tout de favoriser le développement psychique de l'enfant. Nous restons particulièrement vigilants dans les contextes de mœurs et de violences conjugales. Mettre l'enfant en présence du parent agresseur peut réactiver les traumatismes et, le temps de l'incarcération doit également permettre aux victimes d'être soutenues et accompagnées dans leur reconstruction.

Des entretiens de suivi réguliers sont effectués pour les accompagner dans leurs difficultés liées au contexte ou aux relations avec le père.

### Entretiens avec les partenaires :

Un lien régulier avec les partenaires internes et externes favorise la lisibilité de nos actions. Au quotidien, l'ensemble des services de l'administration pénitentiaire nous permet la mise en œuvre de nos actions dans de très bonnes conditions. L'expérience et l'expertise du REP, ainsi que son rôle facilitateur permettent un travail en commun.

#### *iii. Les principaux partenaires :*

- ✿ L'administration pénitentiaire : la bonne cohésion permet de faciliter le processus d'accompagnement (échanges d'informations, rapidité de mise en place...). Sensibilisés à l'accueil des enfants, les établissements leur portent une attention particulière ce qui permet une transition un peu moins stressante lors de l'arrivée aux parloirs.
- ✿ Le SPIP : nous échangeons systématiquement avec le CIP référent du détenu : motifs d'incarcération et statut, restrictions particulières, contacts établis avec la famille ou les services sociaux, lien avec les juges, démarches effectuées et suivies des situations...
- ✿ Les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, l'AEMO et les foyers de placement : nous envisageons ensemble les modalités d'accompagnements en fonction de chaque situation.
- ✿ Les prestataires privés GEPSA et IDEX
- ✿ Les Associations : Amis de l'Horeb, Fratelli, l'intervenant du secours catholique, les visiteurs de prison, l'AESAD, FU-JO, ADCE83, Patricia Sanaoui.
- ✿ La Fédération Nationale des Relais Enfants Parents
- ✿ Le Point d'Accès aux droits
- ✿ Les unités de soins
- ✿ Les Juges et les greffes des tribunaux

#### *iv. Les parloirs médiatisés*

Nous disposons sur chaque établissement au service des parloirs, d'une salle spécialement dédiée à l'accueil d'enfants. Grande, colorée, elle est équipée de livres, jouets et jeux de société, les enfants peuvent s'exprimer corporellement et verbalement. Les jeux sont utilisés comme outils de médiation. Nous recevons une seule famille à la fois et chacun peut s'approprier cet espace le temps de la rencontre, dans un environnement le plus « normal » possible.



#### La visite

Les enfants sont pris en charge à l'accueil des familles après un temps d'échanges. Parfois, un entretien avant la visite permet d'apaiser les tensions et d'amorcer une rencontre dans de meilleures conditions. Lors de la préparation de la visite nous anticipons avec l'enfant la manière dont il souhaite se placer, le jeu qu'il désire utiliser, les questions qu'il aimerait poser ou les sujets qu'il ne veut pas aborder...

L'intervenant reste présent tout au long de la rencontre, il est garant des échanges et contribue à une évolution du lien. La coordinatrice effectue les premiers parloirs afin d'évaluer les situations, d'obtenir la confiance des bénéficiaires et de repérer les éventuelles problématiques. Si la situation le permet, elle délègue ensuite le suivi des rencontres à un accompagnateur bénévole. Elle conserve les situations les plus complexes. Pour accéder à la salle du REP, l'accompagnateur et l'enfant (ou la fratrie) franchissent plusieurs étapes : sas de sécurité, cour et salle d'attente au service des parloirs. Ce trajet permet de communiquer, de mettre en confiance, d'évoquer la pression liée à la lourdeur du lieu ou à l'appréhension de la rencontre avec le père. Certains enfants en profitent pour poser des questions sur le fonctionnement ou les conditions de vie en détention.

A l'arrivée du père dans la salle du Relais, les enfants ont des réactions différentes : certains lui sautent au cou, d'autres sont plus indifférents. L'accompagnateur adapte sa proxémie aux besoins repérés. Il peut intervenir pour faciliter les échanges entre le parent et l'enfant, participer à un jeu, à une conversation, soutenir certains pères dans leur fonction parentale, en contenir d'autres, réduire les tensions, ce qui contribue à une évolution du lien et permet de protéger l'enfant.

Certains détenus cherchent une réassurance de leur capacité à être père, ont besoin de preuves d'amour de leurs enfants, et de témoins de ces preuves d'amour. Ils sont libres de leurs propos, à la condition de ne pas mettre l'enfant en danger psychologiquement. Il peut arriver d'écourter une visite à la demande de l'enfant ou lorsque le parent focalise la rencontre sur lui-même ou le met, par ses questionnements, dans une position de conflit de loyauté.

Le déroulement de la rencontre est repris avec l'enfant : l'avant et l'après-visite doivent être considérés comme des moments constitutifs de la rencontre. L'enfant raconte son vécu de la visite, se l'approprie subjectivement et peut en saisir les enjeux. Il est donc nécessaire pour nos intervenants de se consacrer à ce moment.

#### *v. Les bénévoles*

L'association fait appel à des bénévoles pour effectuer les parloirs Relais si les situations le permettent. Le contenu et l'exécution de leur mission sont coordonnés et contrôlés par les salariés. Ils interviennent lors des parloirs pères-enfants. Dans la mesure du possible, une personne "référente" assure le suivi de la même famille. Cette régularité permet aux bénéficiaires d'établir un lien de confiance et de déceler d'éventuels changements de comportement. Tout au long de l'année, des échanges réguliers avec les bénévoles permettent l'organisation des rencontres et le suivi des situations. Le debriefing de la visite est un temps constructif : les difficultés rencontrées par les bénéficiaires pourront être retravaillées avec la salariée. Les bénévoles interviennent pour la plupart depuis de nombreuses années, ils sont indispensables au fonctionnement du Relais, car ils permettent de répondre à l'ensemble des demandes d'accompagnements.

Une formation est indispensable : sur le plan juridique et pénal, sur le fonctionnement carcéral et sa réglementation, sur l'accompagnement des enfants ou de la place de l'accompagnateur dans la visite. Il est impératif de se sentir suffisamment à l'aise et en confiance dans ce cadre si particulier qu'est la prison et de connaître le fonctionnement carcéral, et les spécificités des établissements dans lesquels ils seront amenés à intervenir. La mise en valeur et l'intégration des bénévoles auprès des personnels pénitentiaire va également faciliter leurs interventions et atténuer leurs appréhensions. Chaque intervenant prend connaissance du code de déontologie du service pénitentiaire et de la charte du Relais. Il n'aura en charge une situation qu'après-avoir effectué des accompagnements en binôme avec la salariée.

#### *vi. Analyse de la pratique*

Certaines situations peuvent être complexes et les interventions ne sont pas de simples accompagnements, mais relèvent vraiment du soutien à la fonction parentale. L'accompagnateur est dépositaire de la souffrance de la famille, des enfants, des détenus. Des temps de réflexion commune sur la pratique et le déroulement des parloirs sont également organisés pour l'ensemble de l'équipe (salariés et bénévoles) qui a bénéficié de 6 séances avec une psychologue.

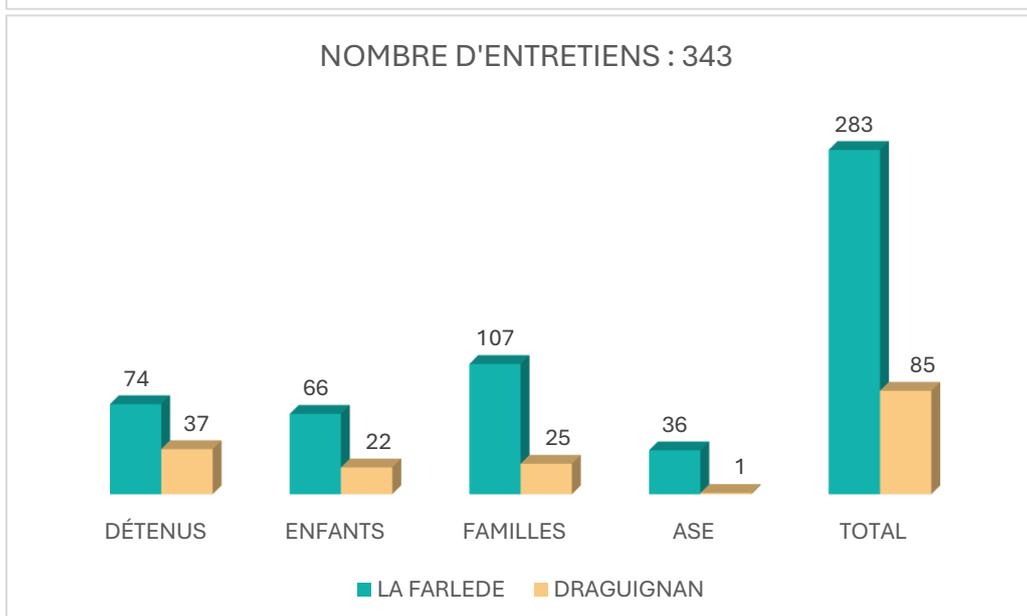
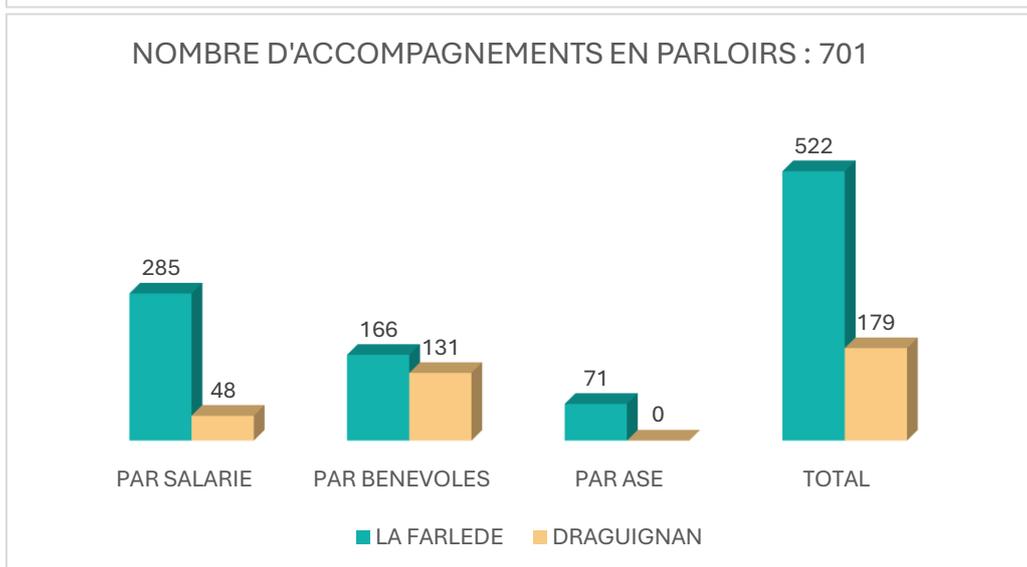
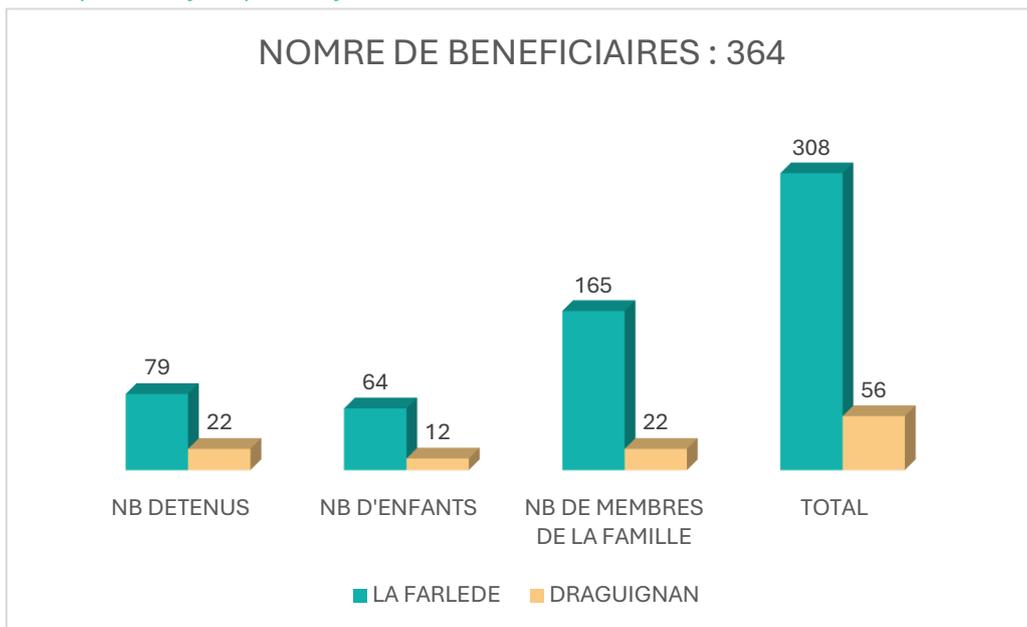
#### *vii. Formation*

Pour les bénévoles : Les émotions lors de la rencontre, l'accompagnement du bébé, l'adolescent dans la visite (formation dispensée par la fédération).

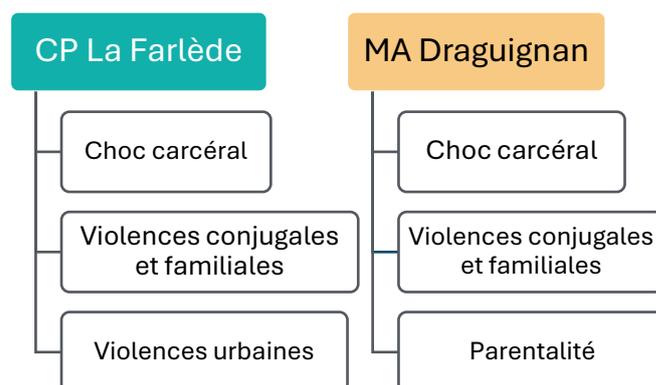
#### *viii. Évaluation de l'action*

-  Régularité des rencontres
-  Demandes de visites supplémentaires
-  Témoignages positifs des bénéficiaires de l'action ainsi que des partenaires (enfants moins stressés, mères rassurées, détenus moins agressifs)
-  Renforcement du lien père-enfant (investissement des pères, attention accrue aux besoins des enfants, communication plus fluide, complicité grandissante, implication lors des rencontres...)
-  Apaisement des rapport conflictuels entre les 2 parents (prévention de la récurrence)
-  Projection des pères par rapport à la sortie, réaffirmation de rôle paternel (facteur de réinsertion)

ix. Bilan quantitatif et qualitatif



## Les groupes de parole



Les groupes de parole en détention sont un espace d'échanges et d'écoute entre plusieurs participants, autour d'une thématique commune. Chacun est libre de s'exprimer quand il le souhaite, tout en respectant des règles de non-jugement et de confidentialité. Pour permettre la mise en confiance et le lâcher prise, les groupes sont fermés, repérés dans l'espace et le temps. L'écoute et l'apprentissage de l'écoute se veulent bienveillants et permettant une expression libérée.

Le respect de la rythmicité est primordial pour qu'un travail d'élaboration se mette en place. L'animateur axe son travail autour du questionnement, de la reformulation et mobilise le groupe afin de faciliter le partage de l'expérience individuelle, la remise en question. De plus, il interroge les représentations, tente de faire advenir du sens afin d'amener à une réflexion tant individuelle que groupale.

### *i. Groupes de parole « choc carcéral »*

L'entrée en détention peut être vécue comme une sidération : les repères spatio-temporels sont bousculés et cela peut engendrer divers symptômes psychosomatiques, pouvant aboutir au suicide. L'objectif de ce groupe est de « déchoquer » l'arrivant en expliquant les modifications corporelles que peuvent engendrer la détention et en présentant le fonctionnement carcéral.

Les participants sont invités à s'exprimer librement sur leurs ressentis, leurs appréhensions mais également sur les faits et la garde à vue ; ces derniers pouvant être source de sidération en eux-mêmes. Par ailleurs, ce temps d'échange est l'occasion de se projeter dans la détention et la sortie, de trouver du sens à l'incarcération.

Ces groupes se déroulent sur le Quartier Arrivants, une fois par semaine (et par détenus) pendant 1h30. Ils sont animés par une éducatrice spécialisée de l'association AXIS, ce qui confère aux interventions une dimension psycho-éducative. « Psycho » parce qu'à l'écoute de la subjectivité ; « éducatives » en ce qu'elles interrogent le concret.

Enfin, l'intervenante effectue systématiquement une réunion préparatoire et un débriefing avec les surveillants. Le chef de bâtiment est informé des inquiétudes concernant la fragilité d'un détenu au moyen d'un signalement du risque suicidaire.

## ii. *Groupe de parole sur les violences « urbaines » et « conjugales / familiales »*

### Objectifs des groupes

- ✿ Offrir un espace collectif d'expression et de réflexion sur les violences conjugales ou urbaines,
- ✿ Favoriser la prise de conscience, la responsabilisation
- ✿ Expliquer les conséquences sur les victimes
- ✿ Comprendre les mécanismes de la violence, les facteurs déclencheurs et les situations à risque,
- ✿ Apprendre des alternatives au recours à la violence,
- ✿ Contribuer à la prévention de la récidive.

L'inscription des détenus est volontaire. Ils sont reçus en entretien préalable avant l'intégration du groupe afin :

- ✿ D'étudier les motivations de chacun,
- ✿ D'évaluer les contre-indications psychiatriques,
- ✿ D'évaluer la capacité et l'intérêt de cette personne à intégrer le groupe de parole.

Afin d'apporter un espace sécurisant, le cadre spatiotemporel est fixe ; pour renforcer les sentiments d'appartenance et d'entraide, le groupe est fermé

Les principales thématiques abordées tout au long des séances concernent principalement :

- ✿ La reconnaissance/gestion des émotions
- ✿ L'estime de soi
- ✿ Les représentations de la violence
- ✿ Les stratégies /les ressources personnelles

Ces questions sont récurrentes chez les détenus ; l'un des enjeux des groupes est de permettre une élaboration et d'accéder à une démarche thérapeutique volontaire. Un débriefing est effectué en fin de session : les détenus s'expriment sur ce qu'ils ont retenu des séances, ce qui a pu être modifié/ce qui peut évoluer dans leurs représentations. A la fin de la session, un bilan est remis aux CPIP de chaque détenu : leur comportement en groupe, leur cheminement, leurs axes de travail sont évoqués et évalués.

### Les violences urbaines

Les détenus expriment le besoin de réfléchir sur les mécanismes de la violence et leurs sources. Fréquemment, le mode opératoire est banalisé au moment des faits et la détention marque un temps d'arrêt potentiellement propice au recul sur soi-même. Il s'agit de comprendre les facteurs ayant favorisé cet accès à la violence : éducation, environnement, effet groupal, appât du gain restent les explications les plus courantes. L'enjeu principal de cette thématique est de permettre aux détenus de s'ouvrir à de nouvelles perspectives. Un travail de re-narcissisation est primordial pour qu'ils puissent construire des projets de vie et se détacher de leur mode opératoire souvent normalisé.

### Les violences conjugales et familiales

La violence est un mode de communication inadapté. Permettre aux détenus d'exprimer leurs ressentis et leurs émotions est un premier pas pour limiter les risques de récidive.

L'expérience du groupe permet l'apprentissage d'une communication non violente où émotions, besoins et demandes peuvent s'exprimer et s'identifier. Parce que souvent minimisée ou banalisée, la violence est redéfinie. De la même manière, des explications sont données sur l'impact traumatique provoqué sur les victimes (directes ou indirectes). Également, les effets délétères sur les enfants sont abordés. Le travail groupal s'inscrit dans un processus : c'est une ébauche qui vise la responsabilisation et la gestion émotionnelle. Sa finalité ultime est d'amener à poursuivre ce travail d'élaboration en thérapie.

### Évaluation

Le groupe est une véritable expérience citoyenne du lien social : la valeur de la parole, la confidentialité, le respect des consignes, le poids de l'exemple, l'engagement, sont éprouvés. L'utilisation de supports (témoignages, questionnaires, articles de presse...) est intéressante pour les participants. Enfin, l'utilisation de fiches de liaison avec les CPIP est efficace. Leur implication et la bonne coordination avec l'intervenant permettent un parcours personnalisé du détenu.

#### *iii. Groupe de parole parentalité (Draguignan)*

Le groupe de parole "parentalité" se donne pour objectifs d'interroger les représentations des rôles parentaux : celui de soi comme père, celui de la mère, de leur propre parent, de ce qu'être parent signifie pour la personne détenue. Également, il amène le sujet à verbaliser autour des imagos parentaux de chacun, de l'impact de l'éducation dans le processus de construction identitaire. Le processus de répétition pourra être réinterrogé, ainsi que la position active/passive (être/devenir parent, la place du trauma). Il permet d'interroger la parentalité/l'autorité parentale en détention : il s'agira de travailler sur les relations familiales/conjugales, d'intégrer la parentalité dans le projet de réinsertion, de soutenir l'acceptation des changements liés à la détention, les pertes, les désillusions, d'anticiper la confrontation à la réalité de la réorganisation familiale (places et rôles de chacun ayant subi l'effet de l'incarcération), de travailler sur la coparentalité, d'adapter les prises de décisions concernant l'enfant. Dans cet espace, les détenus sont accompagnés au manque auquel ils sont confrontés, et à la manière dont ils peuvent le vivre, ils peuvent penser/anticiper les temps de rencontre avec l'enfant pendant la détention et dans quel cadre, avec qui. Enfin, il s'agit de les conseiller éducativement sur la manière de parler de leur incarcération à leur enfant, en fonction notamment de leur âge et de la possibilité de verbaliser ou non du détenu.

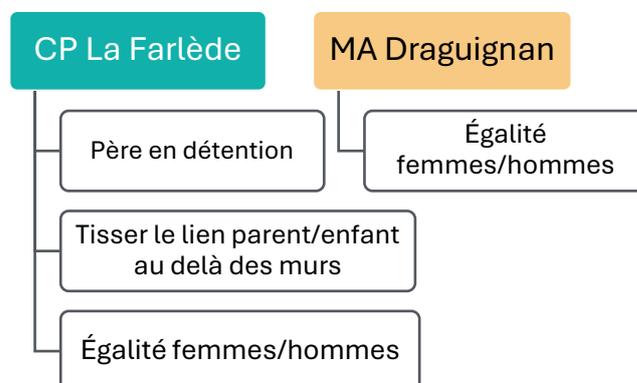
#### *iv. Bilan quantitatif*

CP La Farlède	Nb de séances	Nb de détenus
<b>Choc carcéral</b>	24	56
<b>Violences urbaines</b>	6	4
<b>Violences conjugales</b>	37	138
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>198</b>

MA Draguignan	Nb de séances	Nb de détenus
<b>Choc carcéral</b>	24	56
<b>Violences conjugales</b>	37	138
<b>Parentalité</b>	6	41
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>235</b>

## Les formations de sensibilisation

Ces formations ont été dispensées sous formes de 3 sessions de 2h pour chaque groupe. Publics : groupes de 6 à 12 participants.



### i. Être père en détention

Dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité, cette action a pour objectifs de :

- ✚ Requalifier le père dans son rôle, fonction de parent notamment sur les plans juridique, moral et socioculturel,
- ✚ Interroger les représentations des rôles parentaux : celui de soi comme père, celui de la mère, de leur propre parent, de ce qu'être parent signifie pour la personne détenue,
- ✚ Amener à verbaliser autour des images parentaux de chacun, de l'impact de l'éducation dans le processus de construction identitaire. Le processus de répétition pourra être réinterrogé, ainsi que la position active/passive (être/devenir parent, la place du trauma...)
- ✚ Donner les outils lui permettant de :
- ✚ Garantir les besoins de son enfant en fonction de son âge
- ✚ Contribuer au bien-être psychologique de son enfant,
- ✚ Établir un lien de confiance dans un cadre sécuritaire.
- ✚ Interroger la parentalité/l'autorité parentale en détention : il s'agira de travailler sur les relations familiales/conjugales, d'intégrer la parentalité dans le projet de réinsertion.
- ✚ Soutenir l'acceptation des changements liés à la détention, les pertes, les désillusions
- ✚ Anticiper la confrontation à la réalité de la réorganisation familiale (places et rôles de chacun ayant subi l'effet de l'incarcération)
- ✚ Travailler sur la coparentalité, d'adapter les prises de décisions concernant l'enfant
- ✚ Accompagner les détenus au manque auquel ils sont confrontés, et à la manière dont ils peuvent le vivre
- ✚ Penser les temps de rencontre avec l'enfant pendant la détention : dans quel cadre, avec qui, à quelle fréquence...
- ✚ Sensibiliser les détenus à parler de leur incarcération à leur enfant, adapter son discours en fonction notamment de leur âge, pour favoriser la sécurité psychologique de l'enfant

## Les thèmes abordés

### **Le développement affectif de l'enfant, les différents stades :**

- ✚ Besoin primaire, les types d'attachements (sécurisants et insécurisants) chez l'enfant, chez le parent et les attitudes parentales et l'influence de leurs représentations sur la compréhension du monde.
- ✚ Développement affectif et social, la phase d'affirmation et la construction de son identité, l'angoisse de séparation...
- ✚ La maturation et la compréhension globale, l'acquisition des règles de vie, le développement de la motricité fine

### **Les émotions, les traumatismes émotionnels et les conséquences sur la santé des enfants :**

- ✚ Conséquences physiques, psychologiques et comportementales
- ✚ Conséquences sur sa socialisation, le poids du non-dit
- ✚ L'ambivalence affective
- ✚ La parentification
- ✚ L'effet de l'éloignement

### **Comment la détention peut-elle exacerber les difficultés d'un parent à se représenter et à exercer sa fonction ?**

Difficultés d'ordre matériel :

- ✚ Exercice diminué des droits de visite des enfants (conditions de visites et modalités)
- ✚ Difficulté d'honorer l'obligation d'entretien du parent (obligation de répondre financièrement aux besoins de l'enfant) : prise en charge de l'éducation
- ✚ Pas de moyen de communication : manque d'accès aux informations concernant l'enfant (scolarité, santé)
- ✚ Perte du pouvoir de décision (information a posteriori)
- ✚ Méconnaissance des droits et devoirs par les parents détenus (assimilation entre privation de liberté et privation de droits)
- ✚ Dépendance du parent détenu à l'autre parent, à l'institution (reconnaissance en paternité)

Difficultés d'ordre psychologique :

- ✚ La situation pénale autocensure les parents détenus qui ne se sentent pas légitimes : si la pratique de la fonction parentale avant l'incarcération était peu investie, le parent ressent qu'il n'a plus de poids
- ✚ La perte d'autorité, refus d'un contexte de conflit
- ✚ La dépendance des réactions de l'enfant, diminution de la place du parent
- ✚ Le besoin de montrer une image valorisante
- ✚ La victimisation du détenu
- ✚ La responsabilité entravée par la détention (réelle ou imaginaire)

## ii. *Tisser le lien parents /enfants au-delà des murs*

Travailler la parentalité en détention peut être un défi, mais il existe des activités partagées entre les parents détenus et leurs enfants qui peuvent aider à renforcer les liens et à promouvoir le développement familial.

Les objectifs sont multiples :

- ✿ Renforcer les liens entre le père et l'enfant : les activités manuelles permettent d'établir des moments de qualité ensemble renforçant ainsi les liens familiaux et la proximité émotionnelle entre le père et l'enfant.
- ✿ Développer les compétences parentales positives.
- ✿ Favoriser le développement social et émotionnel : les activités manuelles offrent un environnement confortable où les enfants peuvent exprimer leurs émotions et leur créativité tout en étant accompagnés par leur père, elles permettent de renforcer la confiance en soi, l'estime de soi.
- ✿ Promouvoir un apprentissage : développement de la dextérité et de la capacité à écouter et à suivre des instructions.
- ✿ Encourager l'imagination et la créativité : l'art et l'artisanat permettent de stimuler l'imagination et de développer la créativité du père et de l'enfant offrant ainsi un environnement enrichissant pour son développement.
- ✿ Faciliter la réintégration post détention : les activités manuelles peuvent aider à préparer la famille pour une transition tranquille à la vie après la détention, en encourageant et en renforçant une relation père-enfant solide qui peut soutenir le processus de réintégration.
- ✿ Améliorer la communication entre le père et l'enfant : les enfants et leurs pères sont menés à collaborer, à partager, à échanger et à se comprendre mutuellement. Les ateliers permettent aux parents de se rapprocher de leurs enfants en communiquant d'une manière créative et ludique.
- ✿ Développer les capacités physiques et cognitives de l'enfant qui est appelé à utiliser son habileté manuelle, sa coordination et son attention permettant ainsi au père de participer à l'évolution de son enfant.

L'objectif global des activités entre pères et enfants est de créer un environnement favorable pour renforcer la communication, les compétences parentales et les liens familiaux.

Le 02 décembre, une rencontre collective a permis aux enfants et aux parents détenus de partager un moment différent de celui des parloirs et complètent le travail individuel. Au cours d'une après-midi entière, elle réintroduit au sein de la prison, une réalité que vivent tous les enfants.

La présence d'autres enfants dont le père est également incarcéré leur permet de ne pas se sentir stigmatisés. Pour les pères, c'est l'occasion d'être au plus près de la temporalité extérieure.





4 pères encadrés par un magicien professionnel, ont proposé à leurs 5 enfants, un spectacle interactif. En amont de la représentation, 4 ateliers avec Magic Mouss' ont permis aux détenus d'apprendre et préparer les tours avant de se produire devant leurs enfants au gymnase du centre pénitentiaire. Les pères ont été particulièrement investis et impliqués lors des ateliers.

Ces événements se rapprochent de la vie sociale et familiale à l'extérieur, visent à approfondir la relation et la proximité avec les fêtes de fin d'année a un impact particulier pour les familles. A cette occasion, des photos pères-enfants ont également été prises et distribuées ensuite aux familles.

### *iii. Égalité femme-homme*

Les comportements sexistes et les violences sexuelles sont un fait de société qui concerne toutes les catégories sociales, toutes les tranches d'âge et de nombreux espaces de vie. Ils sont notamment liés à la persistance dans la société des inégalités entre les femmes et les hommes, qui s'appuie sur les stéréotypes de sexe. Ces stéréotypes sont ancrés socialement, et ce, dès le plus jeune âge. Ils renforcent les systèmes de normes qui hiérarchisent le féminin et le masculin, justifient une domination et peuvent initier des comportements violents. Déclarée grande cause nationale du quinquennat par le président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes engage l'ensemble du Gouvernement. Qu'il s'agisse de transmettre et de diffuser une culture de l'égalité dès le plus jeune âge, d'enrayer les inégalités de salaire et de favoriser une meilleure conciliation des temps de vie, de prévenir et combattre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles, de promouvoir la parité dans toutes les sphères de la société, la mobilisation doit être constante partout où les inégalités continuent de s'exercer : à l'école, dans la rue, dans les administrations et les entreprises, dans les transports, dans les médias, dans les territoires, dans les foyers, ou encore sur Internet.

En 2023, les services de sécurité ont enregistré 271 000 victimes de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire, soit une augmentation de 10% par rapport à 2022. Dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration des conditions d'accueil des victimes par les services de police et de gendarmerie, le nombre de victimes enregistrées a ainsi doublé depuis 2016. La part de victimes rapportant des faits antérieurs à leur année d'enregistrement reste stable par rapport à 2022 (14 %).

#### **Les objectifs sont :**

- ✿ Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles.
- ✿ Questionner les représentations sur les femmes, sur son rapport au masculin/féminin, la notion de virilité,
- ✿ Sensibiliser aux stéréotypes de genre et à l'impact sur le vivre-ensemble,
- ✿ Évoquer les différentes formes de maltraitance,
- ✿ Notion de consentement,
- ✿ Passage à l'acte et les mécanismes conduisant à la violence,
- ✿ Gestion des émotions,
- ✿ Impact de l'environnement et de la consommation de produits,
- ✿ Favoriser une prise de conscience des inégalités femme-homme et des conséquences des violences sexistes.

iv. Bilan quantitatif et qualitatif

CP La Farliède	Nb de séances	Nb de détenus
Être père en détention	9	31
Tisser des liens parents-enfants	9	44
Égalité Femme / Homme	15	52
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>127</b>
MA Draguignan		
Égalité Femme / Homme	13	68
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>195</b>

Qualitatif :

- ✚ Accueillir la parole de chacun et la valorisation du discours
- ✚ Expression des émotions, du questionnement et de la pensée
- ✚ Sens donné à l'incarcération
- ✚ Changements permis par les groupes
- ✚ Établissement ou rétablissement du lien familial complexe voire inexistant
- ✚ Projection dans l'avenir, insertion encouragée
- ✚ Stéréotypes de genre repensé
- ✚ Implication dans la parentalité
- ✚ Investissement de l'accès aux droits
- ✚ Services partenaires sollicités par les individus
- ✚ Capacités de non-jugement et d'écoute développées
- ✚ Estime de soi et empathie renforcée
- ✚ Témoignages positifs des détenus et des partenaires quant à l'intérêt des groupes de parole

Soit un total de 501 bénéficiaires de groupe de parole et 195 bénéficiaires des formations LQP.

## 2. ESPACE RENCONTRE

### Récapitulatif 2024

#### Activité

Le service a organisé 1461 rencontres (+30% par rapport à 2023), dont 320 annulations et 268 entretiens préalables.

Nous comptabilisons sur nos deux sites 188 journées d'ouverture depuis janvier 2024.

#### Orientations

Depuis janvier, nous avons traité 282 mesures dont 169 reçus en 2024 et nous avons réussi à mettre en place 192 mesures (+20 % par rapport à 2023) et 9 mesures sont en phases d'entretien préalable.

A ce jour, nous avons mis en place 103 mesures JAF, 57 mesures JE, 22 mesures ASE, 4 mesures de la Cour d'Appel, 6 mesures conventionnelles.

#### Problématiques familiales

Nous observons, de plus en plus, une aggravation des problématiques familiales.

Une grande partie des situations orientées par les JAF nécessite une présence constante d'1 voire parfois de 2 intervenants afin de garantir la sécurité psychique voir physique des enfants accueillis. Les parents et les tiers sont également en demande d'être reçus en entretien individuel sur des créneaux spécifiques (33 entretiens individuels, hors rencontres médiatisées, mis en place en 2024)

#### Délais d'attente

Au 31 décembre 2024, nous avons réussi à réduire notre liste d'attente au regard de 2023.

Nous ne comptabilisons actuellement que 4 mesures en attente sur notre site des Arcs et 7 mesures sur notre site de Fréjus (dont au moins un des parents a pris contact).

Le délai actuel entre le premier contact et la première rencontre se situe entre 1 et 2 mois en fonction des situations et de la disponibilité des parents.

#### Violences conjugales

Depuis janvier, nous avons traité 103 mesures pour lesquelles des situations de violences conjugales ont été évoquées, dont 23 relevaient d'une Ordonnance de Protection ou d'une mesure d'éloignement.

Nous sommes régulièrement en lien avec les JAF, le Parquet, les avocats spécialisés et les associations d'aide aux victimes à la suite de la création du Protocole de mise en œuvre des ordonnances de protection avec la Chambre de la Famille et le Parquet pour le Tribunal judiciaire de Draguignan, en 2022

*Je ne pourrais jamais assez vous remercier pour votre gentillesse, votre empathie, votre neutralité dont vous faites preuve avec chaque personne et à chaque visite.*

*Personnellement, vous m'avez évité de perdre pied dans ce moment noir de ma vie.*

*Grâce à vous, des parents, comme moi, qui ont commis des erreurs pour lesquelles ils doivent payer, peuvent malgré tout continuer à voir leurs enfants dans un cadre sain et serein afin que ce lien si important ne soit jamais rompu.*

*Sachez que je n'oublierai jamais et ne cesserai jamais de dire du bien de votre travail car on peut commettre des erreurs dans la vie, faire un faux pas, mais quand on veut s'en sortir, il existe encore des personnes bienveillantes comme vous qui vous aident, vous épaulent. Encore mille merci, car sans vous je ne serais sûrement pas où j'en suis aujourd'hui.*

*Monsieur C*

## Objectifs de l'Espace Rencontre

- ✚ Maintenir ou rétablir des liens familiaux, entre des enfants et leur parent sans droits de garde ou de visite classique.
- ✚ Prévenir ou diminuer les troubles du comportement chez les enfants de familles à relations conflictuelles
- ✚ Permettre aux magistrats d'avoir un éclairage objectif pour leur prise de décision quant au suivi des situations
- ✚ Prévenir la récurrence dans les situations de violences conjugales et de non-présentation d'enfant.

*L'espace de rencontre a pour but le maintien de la relation, la prise ou reprise de contact entre un enfant et le parent avec lequel il ne vit pas, ou tout autre membre de son entourage familial, dans des situations très difficiles ou conflictuelles et lorsque l'espace de rencontre représente à ce stade, la meilleure solution.*

La prise en charge proposée consiste à travailler autour des postures parentales en visant à favoriser les interactions, les échanges entre le parent et l'enfant ou entre les parents eux-mêmes tout en repositionnant l'intérêt de l'enfant au cœur de la mesure. Les intervenants axent leur accompagnement autour du soutien à la parentalité, en visant à faciliter une mise en relation adaptée et bienveillante.

## Modalités de mise en place des rencontres parents /enfants

- ✚ Mise en place des rencontres entre parents et enfants, dans le respect des prescriptions judiciaires ou selon les modalités convenues par les parents dans le cadre de mesures conventionnelles
- ✚ Médiatisation de ces rencontres avec neutralité, pour favoriser la mise à distance du conflit
- ✚ Compte rendu auprès des magistrats et des référents de l'Aide Sociale à l'Enfance de l'évolution des situations de façon neutre et objective
- ✚ Travail en réseau avec les référents des familles (AEMO, ASE, magistrats, avocats...) et les structures partenaires (association d'aide aux victimes, CMPP, SPIP...)

### i. Les locaux

L'École Hélène Vidal sur la commune des Arcs sur Argens



L'École primaire des Eucalyptus sur la commune de Fréjus.



Ces locaux spacieux et fonctionnels sont mis à la disposition d'AXIS par les municipalités concernées.

Nous avons, dans ces écoles, accès aux cours de récréation aménagées de jeux pour les enfants, à des bureaux individuels pour les entretiens familles, un coin cuisine équipé d'un frigo et micro-onde afin de proposer un accueil chaleureux. La question de l'accessibilité des locaux pour les personnes à mobilité réduite a été posée les années précédentes. Le dispositif a su trouver, en concertation avec les familles, des solutions adaptées afin de permettre la mise en place des droits de visite au sein de nos locaux : réaménagement d'une salle d'accueil, passage par une entrée de service. Pour le choix du lieu des rencontres, nous avons toujours souhaité privilégier la proximité du domicile de l'enfant. Néanmoins, afin de mettre en place les mesures dans de meilleurs délais, il a été convenu d'orienter en priorité les familles vers le lieu de rencontre disponible plus rapidement (si les délais de trajet et les modalités du déplacement n'étaient pas trop contraignants).

Les rencontres enfant /parents ont lieu sur chaque site le mercredi et le samedi en journée continue. L'organisation des rencontres sur ces créneaux hebdomadaires permet d'être plus adaptée à l'accueil de jeunes enfants en matinée, de mettre en place les entretiens préalables sur différents créneaux notamment lors de la pause méridienne et de garder des disponibilités afin de recevoir individuellement des familles hors de l'espace collectif pour un travail plus individualisé de médiation et d'élaboration d'une réflexion autour de la posture parentale.



**Spécificité 2024** : cette année, la Mairie de Fréjus nous a permis d'occuper les locaux d'une autre école pendant la période estivale, car des Travaux étaient réalisés dans les établissements scolaires et ainsi de bénéficier d'un lieu d'accueil adapté, au centre de Fréjus, en bénéficiant du même type d'infrastructures que dans l'école des eucalyptus. La Mairie des Arcs-sur-Argens, nous a permis d'utiliser la bibliothèque de l'école afin de bénéficier d'une pièce climatisée lors des chaleurs estivales.

## ii. *Le public accueilli*

L'Espace de Rencontre parents-enfants est un dispositif au service des familles et avant tout un outil de prévention des ruptures familiales.

Le public accueilli à l'Espace Rencontre comprend soit :

- ✿ Des familles dont *les parents sont séparés*, lorsque l'un d'entre eux ne bénéficie pas d'un droit de visite traditionnel,
- ✿ *Des grands parents*, qui n'entretiennent plus de lien avec leurs petits-enfants, souvent en raison d'un conflit familial dans le cadre d'une séparation conflictuelle ou du décès d'un parent,
- ✿ *Des parents* qui ont rompu le lien avec leur(s) enfant(s) depuis plusieurs mois, voire plusieurs années et qui souhaitent reconstruire une relation pérenne avec le soutien de tiers professionnels

Le dispositif accueille également des parents avec des problématiques familiales plus complexes :

- ✿ *Des parents auteurs et victimes de violences conjugales* dont la mise en lien entre le(s) enfant(s) et le parent violent nécessite un accompagnement spécifique (sécurisé, soutien psychologique spécifique...)
- ✿ *Des parents souffrants de troubles psychiatriques* qui ont besoin d'être accompagnés et soutenus dans leur mise en lien avec leur(s) enfants du fait de leur fragilité psychique et du besoin de l'enfant d'être sécurisé dans ses échanges avec son parent.
- ✿ Des familles bénéficiant d'une mesure d'Assistance Éducative ordonnée par le Juge des enfants, qui a confié l'enfant à *l'un de ses parents ou un tiers digne de confiance*,
- ✿ Des familles accompagnées par les services de *l'Aide Sociale à l'Enfance* du département dont *les enfants sont placés* en structure ou chez un assistant(e) familial(e).

### *L'accompagnement des mères bénéficiant d'un droit de visite*

Cette année, nous avons de nouveau accompagné un certain nombre de mères qui se voient attribuer un droit de visite au sein de nos services. Elles ont représenté près de 32 % des mesures mises en place.

Ces modifications structurelles amènent les professionnels à adapter leur pratique au sein de l'espace rencontre. Elles mettent en lumière des problématiques émergentes avec notamment une fragilisation du lien mère enfant souvent liée à une fragilité psychique de la mère (20%) ou des problèmes d'addictions (31% des mesures).

### *Du conflit au consensus....*

Notre Espace Rencontre accueille également des familles dans le cadre de *mesures conventionnelles*, souvent en amont de la saisine du Juge aux Affaires Familiales. Ses situations peuvent être orientées par des dispositifs partenaires :

- ✿ Point d'Accès aux Droits,
- ✿ Services de médiation familiale,
- ✿ Travailleurs sociaux,
- ✿ Services de proximité,
- ✿ Bouche à oreille.

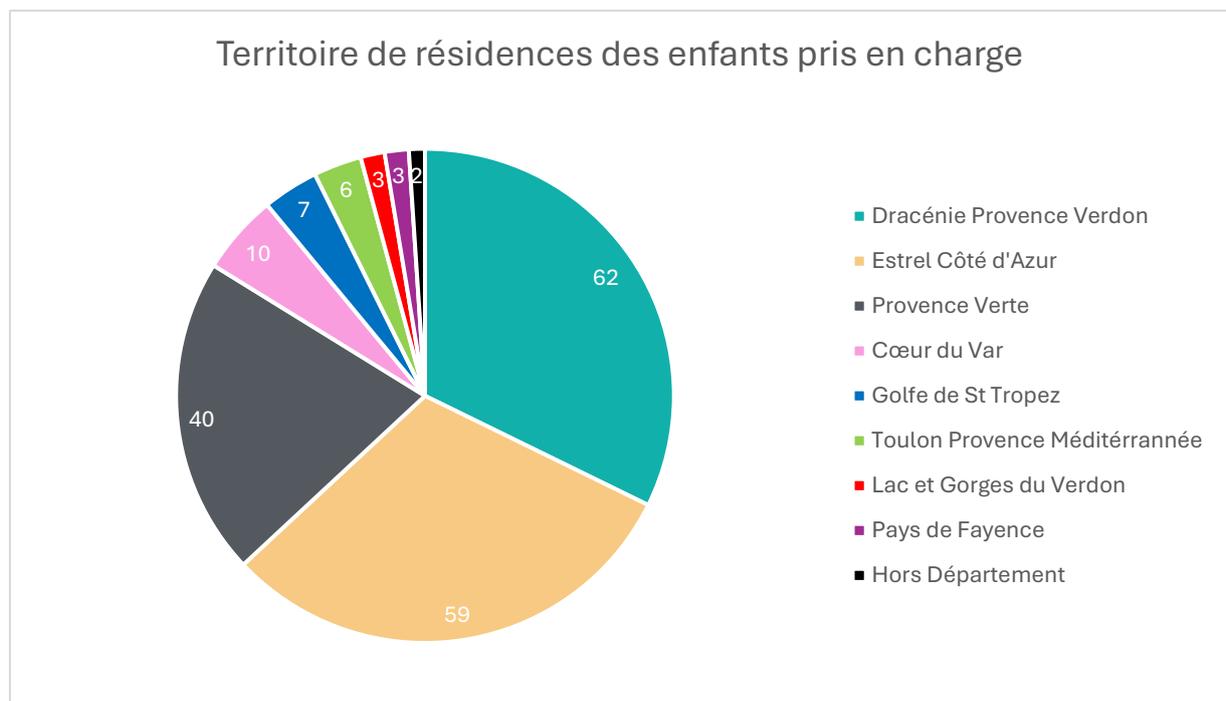
Ce type de prise en charge de ces situations est souvent pertinent car il permet que *le lien parent/enfant ne connaisse pas de rupture* et permet une prise en charge *en prévention de la cristallisation du conflit ou de la fragilisation du lien parent enfants*. Dans ce cadre précis, un contrat d'engagement est réalisé avec les deux parents afin de pouvoir s'entendre sur les modalités de la prise en charge avant qu'elle ne commence.

**Spécificité 2024** : Le nombre de mesures conventionnelles est en augmentation depuis le début d'année (+20% en 2024), ce type de prise en charge a pu être proposé à des familles dont la mesure étaient terminées mais qui n'avaient pas encore pu ressaisir le JAF ou celles dont la date d'audience était éloignée, la rupture de lien parent-enfant devenant alors préjudiciable à la qualité de la relation.

### iii. L'espace rencontre : un large territoire couvert

Les familles et surtout les enfants accueillis sont majoritairement issues des secteurs géographiques Esterel Côte d'Azur et Dracénie Provence Verdon.

Mais certains parents visiteurs, arrivent parfois de tout le département, voire des départements voisins et de toute la France



**Spécificité 2024** : Nous remarquons de plus en plus, notamment pour les familles ayant des revenus modestes que l'éloignement géographique peut être un frein à la mise en place du droit de visite notamment au regard de la hausse des prix des carburants au cours de l'année. De plus en plus de parent annulent des visites, car ils n'ont pas les moyens de financer le trajet ou de mettre du carburant dans leurs véhicules. L'organisation de visites en fin de mois est de plus en plus souvent refusée par les familles. Néanmoins, nos deux lieux de rencontre, et plus particulièrement celui des Arcs-sur-Argens, permettent à certains parents de pouvoir emprunter les transports en commun (TER, TGV Ouigo ou bus) en vue de venir voir leurs enfants, même s'ils n'ont pas de véhicule personnel. Nous avons également fait le choix de proposer de manière plus systématique la réalisation des entretiens préalables des parents visiteurs en visioconférence afin de rationaliser leurs déplacements.

#### *iv. Les orientations*

Elles se font par ordonnance des magistrats (Juges aux Affaires Familiales, Juges des Enfants) du Tribunal Judiciaire de Draguignan, (parfois aussi de Toulon ou de Grasse), de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, ainsi que par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, et récemment les services de Médiation Familiale ou les points d'accès aux droits.

Les mesures ASE ou émanant directement du Juge des Enfants sont plus longues dans le temps (parfois plusieurs années). Dans ce type de prise en charge, la qualité de la communication entre les professionnels et les services de la protection de l'enfance est essentielle et doit permettre d'accompagner au mieux les parents dans leur droit de visite.

Cependant, notre service reste toujours la principale structure à pouvoir prendre en charge ces mesures (visites médiatisées dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative) sur les secteurs du Golfe de St Tropez et d'Estérel Côte d'Azur.

**Spécificité 2024** : *les situations de doubles mesures se développent encore davantage.*

*Depuis 2021, nous avons observé que de plus en plus de mesures orientées par le Juge aux Affaires Familiales, bénéficient en parallèle ou en amont d'une mesure d'assistance éducative ordonnée par le Juge des Enfants.*

*Les problématiques relationnelles de ces situations familiales sont ainsi de plus en plus lourdes à gérer en espace rencontre et nécessitent plus souvent la présence constante d'un intervenant afin de garantir tant l'intégrité physique que psychologique de(s) l'enfant(s) accueilli(s).*

*Le positionnement de l'équipe a ainsi évolué en fonction de ces situations afin de garantir, comme l'instaure l'article D. 216-1 du code de l'action sociale et des familles « la sécurité psychique et morale et la qualité d'accueil des enfants, des parents et des tiers ».*

*Malgré l'organisation de notre dispositif opérant depuis plus de 10 ans, nous continuons cette année face à une montée en charge de travail au regard du nombre de dossiers à traiter et des problématiques de plus en plus récurrentes rencontrées par notre public : violences, addictions, troubles psychiatriques, incompréhension de la procédure... Ces mesures nécessitent de plus en plus souvent une présence constante auprès de la famille lors des visites afin de sécuriser tant psychologiquement que physiquement la mise en relation du parent et de l'enfant.*

*L'Espace rencontre s'est ainsi donné les moyens d'accompagner au mieux ces situations en adaptant la présence des intervenants, mais cela restreint considérablement les capacités d'accueil d'autres familles sur ces créneaux alors que l'essence même du travail en Espace rencontre, dans le cadre des mesures orientées, par les JAF s'appuie sur un accueil collectif.*

*Aussi, ce type d'accompagnement relève de plus en plus des missions relatives à la « Protection de l'enfance », dès lors qu'en parallèle de la décision du JAF concernant les modalités d'organisation du droit de visite, le Juge des enfants est saisi dans le cadre de mesures d'assistances éducatives.*

#### v. *Les violences conjugales, parentalité et espace rencontre protégée*

Depuis 2020, nous sommes mandatés régulièrement dans le cadre de violences conjugales par le biais d'Ordonnances de Protection dans la continuité des recommandations issues du Grenelle contre les violences conjugales et du décret n° 2020-930 du 28 juillet 2020 relatif à la mesure d'accompagnement de l'enfant par un tiers provenant des Juges aux Affaires Familiales. Ces mesures demandent un accompagnement et une écoute spécifique. Il s'agit de prises en charge très particulières qui nécessitent un accueil distinct autant pour les victimes que pour les auteurs des violences. En effet, la mise en relation d'un enfant, ayant évolué dans un contexte de violences intrafamiliales, avec son parent auteur, exige la mise en place d'un cadre sécurisant ainsi qu'un espace de parole et d'écoute pour l'enfant.

A cet effet, nous avons participé à la création et à la ratification le 20 juin 2022 du « protocole local de mise en œuvre des ordonnances de Protection » au sein du Tribunal Judiciaire de Draguignan en lien avec la Chambre de la Famille et le Parquet. En lien avec les dernières évolutions législatives dans le domaine de la protection des personnes victimes de violences conjugales, les rencontres parents enfant concernées par cette problématique se sont organisées au sein de notre service dans le cadre d'un protocole de prise en charge spécifique afin de garantir toute absence de contact entre la personne bénéficiaire de l'ordonnance de protection et l'autre parent. De nouvelles modalités d'accueil ont ainsi été pensées par nos professionnels et concertées avec les services judiciaires. En effet, ces situations demandent un suivi particulier compte tenu des conflits familiaux existant, du possible déni des violences, des traumatismes du parent victime et des enfants. Il est donc essentiel de convenir de nouvelles modalités de prise en charge dans le cadre d'ordonnances de protection et de situations pour lesquelles ce type d'intervention apparaît indispensable.

#### *Protocole d'accueil concernant les mesures liées à des violences conjugales*

La prise en charge de situation de violences conjugales dans le cadre d'ordonnance de protection ou de mesure d'éloignement a amené le service à réfléchir à une autre organisation pour ce type de mesure. Il s'agit de garantir une sécurisation des rencontres par le biais d'un protocole d'accueil adapté afin d'éviter tout contact entre les parents :

- ✿ Arrivée du parent visiteur 10 minutes avant le démarrage de la rencontre
- ✿ Appel téléphonique de l'intervenant au parent accompagnateur, une fois l'autre parent à l'intérieur des locaux, pour accueillir l(es) enfant(s) et garantir l'absence de contact entre l'auteur et la victime
- ✿ Proposer un temps en individuel avec le(s) enfant(s) avant la mise en relation avec le parent visiteur
- ✿ En fin de rencontre, l'intervenant organise le retour de(s) enfant(s) vers le parent accompagnateur. L'intervenant échange avec le parent visiteur sur le déroulement de la rencontre et le raccompagne dans un second temps, afin de permettre à l'autre parent d'avoir le temps nécessaire pour quitter le site.

**Spécificité 2024 :** *Cette année, nous avons été amenés à plusieurs reprises à organiser les droits de visites pour des parents relevant de dispositifs spécifiques nécessitant des liens étroits avec l'AAVIV ou le SPIP notamment pour des parents sous bracelets électroniques, bracelets antirapprochement ou téléphone grave danger. Ce temps de coordination s'avère essentiel afin d'organiser les rencontres parent-enfant dans les meilleures conditions mais demande de nouveau un investissement encore supplémentaire aux équipes.*

## La spécificité de la prise en charge des situations de violences conjugales

Ce type de mesure nécessite trois types d'accompagnement :

- Pour l'enfant
- Pour le parent auteur
- Pour le parent victime

**L'enfant** se situe au cœur du dispositif, les récentes études ont montré que dans un contexte de violences, il ne peut plus être considéré comme une « victime collatérale » mais comme une victime à part entière. Dès son entretien préalable avec une des psychologues du service, une première évaluation est réalisée quant aux modalités d'accompagnement mobilisées dans sa mise en lien avec le parent auteur. Les intervenants se mettent à hauteur de l'enfant pour qu'il puisse se sentir entendu, reconnu et soutenu dans la mise en place de la mesure. L'enfant bénéficie de la présence du professionnel qui peut intervenir si l'attitude ou les propos du parent lui semble inadapté ou relevant du conflit conjugal.

Même si nous avons pu observer que rares sont les situations où l'enfant souhaite évoquer les faits de violence pendant la visite, l'intervenant est néanmoins présent pour le soutenir dans ses propos s'il le souhaite. Nous avons également proposé à certains enfants, des temps d'échange spécifiques en individuel en amont de la mise en lien ou avant la sortie afin de proposer une forme de SAS au moment du passage d'un parent à l'autre. Aussi, nous avons pu constater que ces temps, souvent trop courts du fait de nos difficultés à flécher des temps spécifiques, s'avèrent très importants pour l'enfant notamment autour de sa réassurance. Ces temps pourraient également nous permettre de mieux cerner leurs fragilités ou leurs besoins en vue d'orienter parfois les familles vers des dispositifs spécifiques. (éducatifs ou thérapeutiques)

**Le parent auteur**, lui, vit souvent la décision judiciaire comme une injustice, prête à l'autre parent de fausses accusations ou a tendance à minimiser les faits de violences. Ils trouvent souvent le dispositif contraignant, ne comprennent pas et sont dans le déni. Les intervenants doivent ainsi les accompagner au travers de deux réalités parentales distinctes.

Néanmoins, grâce aux temps d'accueil et de debriefing proposés lors de chaque rencontre, les parents investissent souvent ces temps d'échanges, peuvent se livrer sur leur histoire familiale et c'est sur ces temps dédiés que l'intervenant peut aborder avec eux la question des violences et tisser des choses pour que le parent comprenne où en est l'enfant et pourquoi il peut rencontrer des freins dans la mise en lien.

Certains parents ont également pu nous dire qu'ils se sentaient protégés par la présence des intervenants et ainsi s'autoriser à être en lien avec leur enfant sans craindre d'être accusé d'avoir fait quelque chose d'inadapté.

**Le parent victime** est souvent en souffrance face à la mise en place de la mesure. Il a besoin d'être rassuré par le cadre de l'Espace Rencontre, lui garantissant de ne pas se retrouver en contact avec l'autre parent. Il s'agit également de réussir à instaurer une relation de confiance avec le service quant à protection de l'enfant pendant les rencontres. Des temps d'échanges spécifiques sont également proposés, la coordinatrice vérifie également que la personne a bien été orientée vers le dispositif d'aide aux victimes et bénéficie du soutien nécessaire. Si ce n'est pas le cas, elle peut mettre la personne en lien et l'informer de ses droits.

## vi. La durée des mesures

Elle est fixée par l'ordonnance judiciaire : 6 mois (le plus souvent), 1 à 2 ans (mesure JE), éventuellement renouvelables ou par le contrat établi entre les parents dans le cadre d'une demande spontanée (6 mois maximum).

Certains jugements ordonnent la prise en charge en Espace Rencontre jusqu'à nouvelle décision ou pour 6 mois, renouvelable une fois. Ce type de décision permet ainsi d'éviter toute rupture de lien dans l'attente d'une nouvelle saisine, mais allonge considérablement la durée des mesures dans l'attente de l'audience à venir ou du délibéré. Si ces situations restent favorables au maintien du lien parent-enfant, leur durée entrave la mise en place de nouvelles mesures.

**Spécificité 2024 :** *Nous fournissons également un gros travail d'information juridique auprès des parents pour qu'ils n'attendent pas la fin de la mesure avant de ressaisir le JAF afin de fluidifier les procédures et les possibilités d'ouverture de droits. Nous les orientons dès que possible vers les points d'accès aux droits, les permanences des avocats et les services de médiation familiale.*

*Nous observons également que pour certaines mesures, lorsqu'il est inscrit dans le jugement « jusqu'à nouvelle décision », les parents ne saisissent pas forcément le magistrat et les mesures perdurent sans délais de prescription (de 3 à 4 ans voire plus).*

*De plus, au cours de l'année, en raison de l'absence de certains magistrats, le service a parfois rencontré des difficultés et des délais certains avant de recevoir les jugements.*

## vii. Organisation des rencontres

Selon les situations, les rencontres prennent différentes formes :

-  Rencontres à l'intérieur des locaux de l'espace de rencontre,
-  Rencontres dans les locaux, avec sortie possible,
-  Rencontre dans les locaux avec présence constante d'un intervenant pour les visites en présence d'un tiers.

De plus en plus, certaines situations nécessitent soit une mise à distance de l'espace collectif et une prise en charge individualisée, soit un accompagnement exclusif d'un membre de l'équipe tout au long de la rencontre. Cela oblige à réorganiser les modalités d'accueil des autres familles et limite les possibilités d'accueil collectif sur certains créneaux horaires. En effet, les situations que nous connaissons semblent de plus en plus complexes. Ainsi, progressivement, nous avons fait le constat que notre accompagnement était plus soutenu et notre présence indispensable à certaines situations. À plusieurs reprises, nous avons rencontré des situations où le(s) enfants ont refusé d'entrer dans les locaux ou d'être dans la même pièce que leur parent et demandaient ainsi une prise en charge individualisée. La mise en place de ces mesures, souvent en lien avec une certaine fragilité du parent visiteur, peut alors nécessiter la mise à disposition d'un intervenant pour l'enfant et d'un autre pour le parent afin de favoriser, lorsque la situation le permet, la reconstruction du lien. De plus, il est impossible pour notre service de médiatiser des sorties en extérieur, même si nous recevons des demandes dans ce sens des différents partenaires, par manque de moyens humains, car cela nécessiterait le détachement d'un intervenant hors du site.

Lorsque des sorties s'organisent depuis notre service, un temps de préparation en amont du départ est organisé par un intervenant. Un temps de débriefing au retour se met également en place avec l'enfant puis le parent afin d'échanger sur le déroulement de la sortie.

**Spécificité** : depuis le second trimestre 2023, l'organisation du planning des rencontres a été modifiée afin de garantir la disponibilité de l'intervenant référent sur la visite du jour et pouvoir spécifiquement accueillir le parent visiteur 15 minutes avant le début de la rencontre. Ce temps permet de mieux préparer la visite et d'accueillir parfois l'émotion de la personne avant l'arrivée de son(s) enfant(s).

En fin de visite, un créneau de 15 minutes est également consacré à la proposition d'un espace d'échange plus adapté avec le parent venu récupérer l'enfant puis une fois l'enfant parti, un temps d'échange « post rencontre » avec le parent visiteur. Aussi, une heure de rencontre nécessite en réalité 1h30 d'accompagnement.

De plus, des temps d'entretien individuels en dehors des temps de visites ont pu être proposés aux parents demandeurs. Ces temps ont pu permettre d'apaiser certaines situations, de travailler sur des accords entre les parents ou encore d'orienter les familles vers d'autres dispositifs plus spécifiques. A ce jour, 25 entretiens individuels ont pu s'organiser entre les parents et les intervenants référents ou la coordinatrice.

#### viii. Les rencontres

##### Mise en place des visites

Les magistrats préconisent le plus souvent que les parents prennent l'initiative de se mettre en relation avec nos services pour la mise en place des rencontres. S'ils ne le font pas, ou si ce n'est pas stipulé dans le jugement, nous prenons contact avec eux par courrier. En l'absence de sollicitation des deux parties ou de l'un des parents, nous clôturons le dossier et nous transmettons un bilan sans suite au magistrat. Si les parents nous sollicitent, nous les convoquons individuellement avec le(s) enfant(s) à un entretien préalable.

Pour les situations orientées par l'Aide Sociale à l'Enfance ou celles bénéficiant d'une mesure d'assistance éducative, la coordinatrice rencontre les référents de l'enfant et de la famille, puis le parent bénéficiaire du droit de visite. Si l'enfant est placé chez une assistante familiale, celle-ci est également rencontrée.

Lors de cette rencontre, les familles peuvent ainsi poser des questions sur le fonctionnement et les modalités d'accueil, le déroulement des rencontres et la prise en charge proposée. Chaque parent prend connaissance du règlement intérieur du Point Rencontre et le signe. Un livret d'information et d'accueil est également remis à chacun.

Les enfants sont reçus individuellement par un intervenant. Ceux en âge de s'exprimer pourront alors s'ils le souhaitent verbaliser leurs attentes, leurs craintes et leurs besoins. Ce temps, consacré à la mise en place des rencontres, est nécessaire pour préparer au mieux notre accompagnement, favoriser la mise en relation et permettre à chacun d'aborder les visites le plus sereinement possible.

À l'occasion de l'entretien préalable, parents et enfants peuvent visiter les lieux où se dérouleront les rencontres.

## Déroulement des rencontres

Les rencontres sont collectives (plusieurs familles sont accueillies simultanément sur un même lieu d'accueil) et ont lieu dans des établissements scolaires. L'enfant est amené par le parent chez qui il réside (ou son représentant), par le référent ASE ou l'assistant familial, qui est accueilli par les intervenants d'AXIS puis tenu de quitter le site durant toute la durée de la visite, lorsque le parent visiteur est arrivé. Il doit ensuite venir rechercher l'enfant à l'heure précisée sur le planning. Le Point Rencontre ne se substituant pas à l'autorité parentale, un des deux parents (ou référent) est toujours présent sur le site avec l'enfant. De ce fait, nous sommes dans l'impossibilité de mettre en place des mesures qui concernent le droit de visite accordé à des enfants mineurs auprès du reste de la fratrie.

Toutes les rencontres sont réalisées en présence plus ou moins soutenue d'un tiers dans l'espace des rencontres et notre équipe s'efforce de proposer un accueil convivial et chaleureux. La proximité des intervenants s'adapte aux besoins repérés et aux types de mesure ordonnée.

Nos intervenants sont particulièrement présents lorsqu'un soutien et un accompagnement sont nécessaires pour sécuriser l'enfant afin de l'aider dans l'approche de son parent, ou pour renouer le lien et la communication, quand ils sont rompus. Le lieu est accueillant, chaleureux et présente un cadre contenant pour l'enfant et pour le parent, tout en offrant une certaine souplesse. Les écoles sont, en ce sens, des lieux bien adaptés (cour de récréation, grande salle de motricité...). Les jouets, jeux de société mis à disposition des familles, servent souvent de support à la reprise du lien.

Un planning des rencontres est élaboré en concertation avec les deux parents, en respectant les préconisations de l'ordonnance. La fréquence des visites peut être d'une fois par semaine, par quinzaine, ou par mois pour des durées de 1h à 2h, selon les situations. Les rencontres se déroulent sur des créneaux horaires qui s'étendent de 1h à la journée complète en fonction de l'évaluation des intervenants, des disponibilités du service et de la demande des parents. Nous avons continué de proposer à certains parents la possibilité de partager le repas du midi sur le site. Le matériel leur permet de réchauffer des plats, ou de tenir les aliments au frais.

L'aménagement des locaux avec des jeux, des livres, du matériel de puériculture est approprié et vient souvent alimenter la rencontre. Le jeu est un support de médiation intéressant, surtout pour des enfants en bas âge ou encore pour les adolescents lorsque la mise en relation est difficile. En raison de la mise en place de plusieurs mesures nécessitant l'accueil d'enfants en bas-âge, le service s'est doté de tapis spécifiques, permettant aux bébés de se mouvoir en toute sécurité et aux parents de proposer une prise en charge plus adaptée au développement psychomoteur de leur enfant.

Par ailleurs, nous consacrons un temps d'échange avec les parents lors des rencontres, sur la mise en place de la mesure, l'évolution de la relation parent-enfant et nous faisons un retour sur les observations des intervenants avant l'envoi du bilan de fin de mesure, transmis aux magistrats et aux avocats des parties avant les audiences.

Sur cette nouvelle année 2024, nous avons encore observé l'émergence de certaines formes de violences verbales et/ou intimidations liées à des situations extrêmement précaires. L'équipe demeure confrontée à l'agressivité de certains parents, qui vivent mal l'obligation de voir leur enfant dans un lieu médiatisé, ou qui n'acceptent pas les délais nécessaires pour la mise en place des rencontres.

Cette agressivité impacte la relation parents /enfants et doit en permanence être gérée par les intervenants et notamment la coordinatrice en dehors des temps de rencontre.

## Moyens humains et matériels

### *i. Personnel sur l'action*

Depuis janvier, l'équipe de l'espace rencontre a de nouveau de nombreux départs et arrivée. En effet, la particularité des temps d'ouverture du service, occasionne toujours des recrutements sur des temps partiels ce qui peut créer un turn-over important. De plus, afin de permettre une prise en charge plus rapide des dossiers, de fluidifier la nécessaire coordination avec les partenaires extérieures et les professionnels accompagnant les familles, et faciliter l'organisation des plannings des visites, une intervenante/coordinatrice a été nommée sur chaque site. Il s'est révélé complexe de trouver des personnes disponibles et mobiles mais nous avons néanmoins pu recruter 2 éducatrices de jeunes enfants et une éducatrice spécialisée. Deux autres recrutements ne sont pas aller au terme de la période d'essai pour raison personnelles et familiales. Néanmoins, plusieurs psychologues ayant travaillé sur le service quelques années auparavant, se sont proposées d'assurer des remplacements notamment sur les périodes de congé. Ceci a permis de maintenir la qualité des accompagnements, même en l'absence d'un intervenant.

A ce jour, le personnel mobilisé sur l'action se compose ainsi :

<b>1 Responsable pôle parentalité Est-Var</b>	Mme GUENET, éducatrice spécialisée et médiatrice familiale à temps plein
<b>1 éducatrice spécialisée</b>	Mme VONSHEIDT (tous les mercredis et les samedis sur les Arcs)
<b>4 Psychologues</b>	Mme GOMEZ (mercredis et samedis à Fréjus) qui est devenu, depuis octobre, coordinatrice du service de Fréjus Mme MORGE (mercredis et 1 samedi/2 à Fréjus), Mme BARRES (mercredis et 1 samedis/2 à Fréjus) Mme MINIATI, depuis octobre (tous les mercredis et samedis)
<b>1 Médiatrice familiale</b>	Mme MONDHER (samedis et 1 mercredi/mois sur Fréjus),
<b>2 éducatrices de Jeunes Enfants</b>	Mme DUFOUR (mercredis et 1 samedi/2 aux Arcs) qui est devenu, depuis octobre, coordinatrice du service des Arcs Mme LONGHI (remplacement ponctuel et estivaux)
<b>1 étudiante en Master de psychologie</b>	Mme RIMMERMAN (2 samedis/mois sur les Arcs) remplacée, en septembre, par M DHALLUIN, ancien gendarme spécialisé, en alternance 1 journée par semaine le mercredi ou le samedi
<b>Siège</b>	M. THONGRASAMY, directeur Mme WIART, assistante de direction

L'association AXIS s'est engagée depuis ces dernières années à recruter des professionnels qualifiés et expérimentés dans le domaine de l'accompagnement familial et social.

Aujourd'hui, 100 % des intervenants de l'Espace Rencontre AXIS sont au minimum titulaire d'un diplôme de niveau 6 (Psychologues, éducateurs ou médiateurs familiaux) et d'une expérience significative dans l'accompagnement familial et social comme le recommande le Référentiel National des Espaces Rencontre.

## *ii. Moyens matériels*

Un véhicule de service est mis à la disposition de la coordinatrice qui effectue les trajets sur Les Arcs, Fréjus et Toulon.

Des locaux sont mis à disposition par les municipalités et les collectivités territoriales.

Des outils informatiques, des smartphones et des tablettes tactiles pour l'équipe, ainsi que du mobilier, jeux et jouets divers, régulièrement remplacés.

Le Siège de l'association qui permet d'assurer le travail administratif

Au cours de l'année, plusieurs achats de nouveaux supports ludiques et de matériel de création artistique ont été réalisés. Des éléments de décoration (nappes, vaisselles) ont également été achetés en vue d'embellir et de personnaliser les espaces d'accueil des familles.

## *iii. Partenariats*

### Tribunaux

Nos premiers partenaires sont les magistrats et en particulier les Juges aux Affaires Familiales et les Juges pour enfants, avec lesquels nous échangeons très régulièrement à propos des mesures suivies, leurs modalités de mise en place et les difficultés parfois rencontrées.

Chaque année, une rencontre est organisée au sein de la chambre de la famille du Tribunal judiciaire de Draguignan afin d'échanger à la fois sur les besoins des magistrats et des services, en vue de répondre de la manière la plus adaptée et efficiente aux attentes de chacun.

### Services de protection de l'enfance

Nous travaillons également très régulièrement avec les différents services de l'ASE et les professionnels désignés dans le cadre des mesures d'Assistance Éducative en Milieu Ouvert. La mise en place des situations issues de ces services nécessite de multiplier les contacts et les réunions avec les équipes référentes des enfants et des parents afin de coordonner nos interventions.

La coordinatrice ou l'une des psychologues assiste aux réunions de concertation ou aux commissions enfance des familles prises en charge. Elle rencontre également les travailleurs sociaux exerçant les mesures d'assistance éducative.

Dès que les services de l'Aide Sociale à l'Enfance nous sollicitent en vue d'une nouvelle prise en charge, une réunion de présentation de la situation familiale est organisée au sein du service, avec les partenaires extérieurs, en vue d'échanger sur la situation et d'établir conjointement les besoins de prise en charge de la famille.

Nous avons également mis en place un partenariat avec l'ADSEAV et nous travaillons en lien avec les équipes de Draguignan, Fréjus, Le Luc en Provence, Cogolin, Sait Maximin ou Brignoles notamment lorsque les visites médiatisées sont mises en place dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative.

Au cours des dernières années un travail en réseau a également pu se mettre en place avec les différents professionnels mandatés dans le cadre des enquêtes sociales, de médiations familiales ou de médiations pénales à caractère familial.

**Spécificité 2024** : dans le cadre de la mise en place de mesure dans un contexte de violences conjugales, des réunions de travail avec des magistrats de la chambre de la famille ou du Parquet du Tribunal Judiciaire de Draguignan et les associations d'aide aux victimes se poursuivent afin de favoriser la prise en charge des familles pour lesquelles la désignation d'un espace de rencontre chargé d'organiser un droit de visite parent enfant est ordonné dans un contexte de violences conjugales. L'espace rencontre poursuit son travail de réseau et d'échanges avec différents partenaires, dont l'Association d'Aide aux Victimes d'Infraction du Var, l'Association Varoise pour le Respect de l'Enfant, les Services Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

L'association AXIS fait partie de la Fédération Française des Espaces Rencontre (F.F.E.R.) depuis quelques années. Elle se montre impliquée en son sein, tant sur le plan du travail de réflexion national lors des colloques, que lors des temps de travail en visioconférence régulièrement organisés. La coordinatrice de l'Espace Rencontre est d'ailleurs devenue cette année Correspondante Régionale PACA au sein de la FFER.

Ces différents partenariats que notre service développe, nous apparaissent indispensables pour mener un travail de qualité et proposer des orientations adaptées aux situations familiales accueillies, que ce soit en amont de la mise en place ou lorsque la mesure touche à sa fin. Il s'agit ainsi de positionner l'intérêt de l'enfant au cœur de notre dispositif, tout en accompagnant les parents (lorsque la problématique familiale le permet) vers un apaisement des conflits, la reconstruction du lien parent enfant ou encore la sécurisation des échanges et le développement de compétences parentales.

#### *iv. Réflexion et supervision*

Au début et à la fin de chaque journée de rencontre, l'équipe consacre un temps de réflexion commune sur les situations, afin d'apporter une cohérence à l'accompagnement proposé et ainsi harmoniser les interventions. Des notes relatant le déroulement de la visite sont prises par les professionnels pour chacune des rencontres parent/enfant. Elles servent de base de réflexion en vue de la réalisation des bilans de fin de mesure.

Une réunion d'équipe en présence de la Direction a lieu tous les 3 mois afin de poser une réflexion sur l'organisation du service, la qualité de l'accompagnement proposé, l'élaboration de nouveaux outils de suivi et de prise en charge ainsi qu'une réflexion sur les projets à venir. Depuis 2023, le service organise une réunion d'équipe mensuelle sur chaque site.

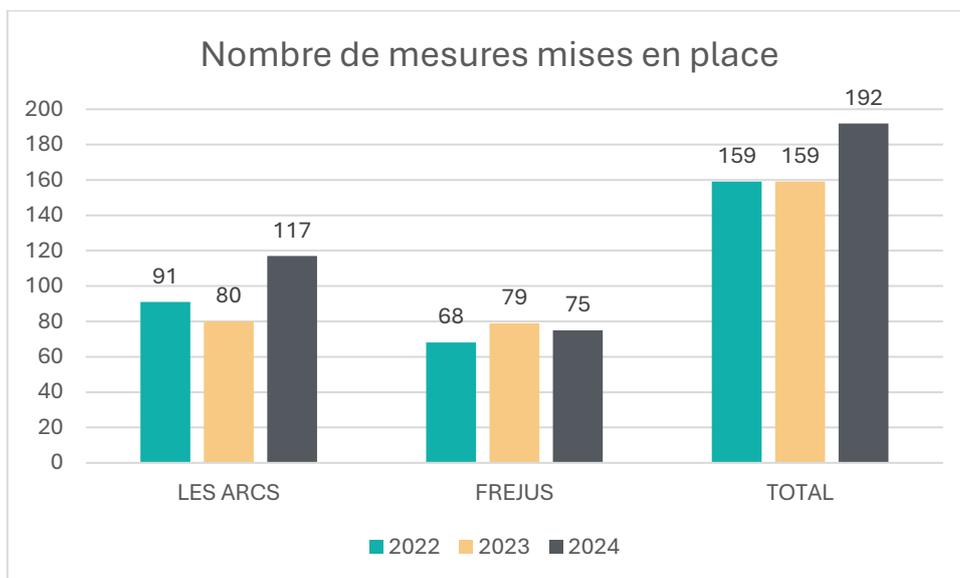
Au cours de l'année 2024, 6 séances de supervision ont été réalisées sur chaque site par un intervenant extérieur, chacune sur une durée d'une heure trente.

## **Bilan quantitatif et qualitatif**

Depuis le 1er janvier 2024, nous avons reçu 7 nouvelles demandes conventionnelles et 169 nouvelles mesures, dont :

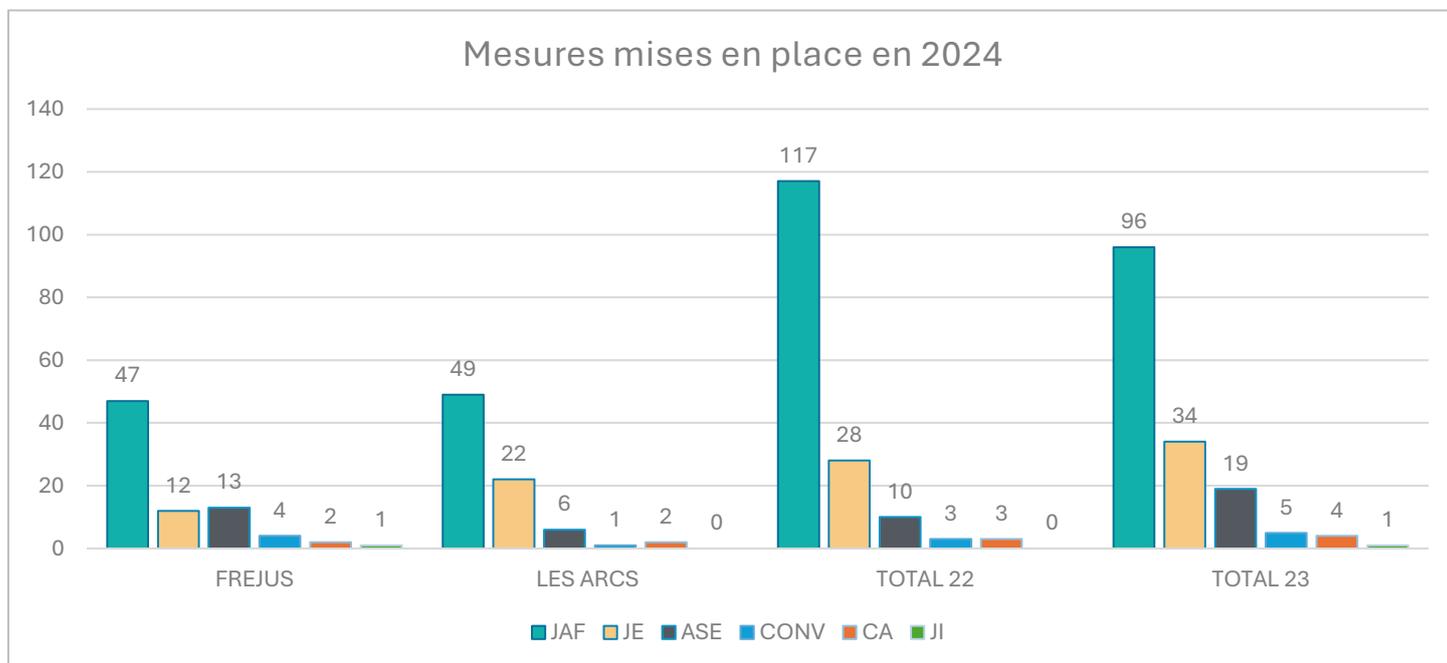
-  Juge des enfants : 67 mesures (+97%)
-  Juge aux affaires familiales : 79 mesures
-  Cour d'appel d'Aix en Provence : 2 mesures
-  Aide sociale à l'Enfance : 21 mesures

A ce jour, malgré l'aggravation des problématiques familiales observées depuis le début de l'année, nous avons mis en place 192 mesures, dont 117 mesures sur le site des Arcs et 75 sur le site de Fréjus



Nous avons ainsi mis en place 103 mesures émanant du Juge aux Affaires Familiales, 57 du Juge des enfants, 4 de la Cour d'Appel, 22 de l'Aide Sociale à l'Enfance et 6 demandes conventionnelles.

Aussi, nous constatons une augmentation considérable du nombre de mesures relevant du champ de la Protection de l'Enfance, que les décisions émanent du Juge des Enfants ou que nous soyons saisis par l'inspecteur de l'Aide Sociale à l'Enfance soit 34% de mesures supplémentaires mise en place.



Aussi, nous avons organisé à ce jour 1461 visites dont 320 n'ont pas été réalisées en raison d'empêchement ou d'annulation des parents. Le nombre de visites organisées est en forte augmentation au regard des années précédentes. Il résulte bien de la complexification des situations familiales et de la nécessité de proposer un accompagnement plus soutenu.

Nous avons organisé en moyenne 122 rencontres par mois sur les deux sites (pour 95 réalisées)

	2021	2022	2023	2024
<b>Nombre de visites organisées</b>	1109	1260	1127	1461
<b>Moyenne mensuelle</b>	92	105	94	122
<b>Nombre de visites réalisées</b>	989	1001	825	1141

En amont de la mise en place des rencontres, l'équipe a réalisé 268 entretiens préalables individuels (+15%) avec le(s) enfant(s) et les parent(s) ou les tiers ayant en charge les enfants (TDC, Assistant Familiaux, Référent ASE). Nous nous sommes également montrés disponibles pour organiser 33 temps d'entretiens individuels (+32%) pour les parents ou les enfants pris en charge.

Depuis janvier, nous avons réalisé 59 bilans sans suite (+153%) principalement en lien avec la non-saisine des parents, le refus de la mesure ou des réorientations vers d'autres dispositifs.

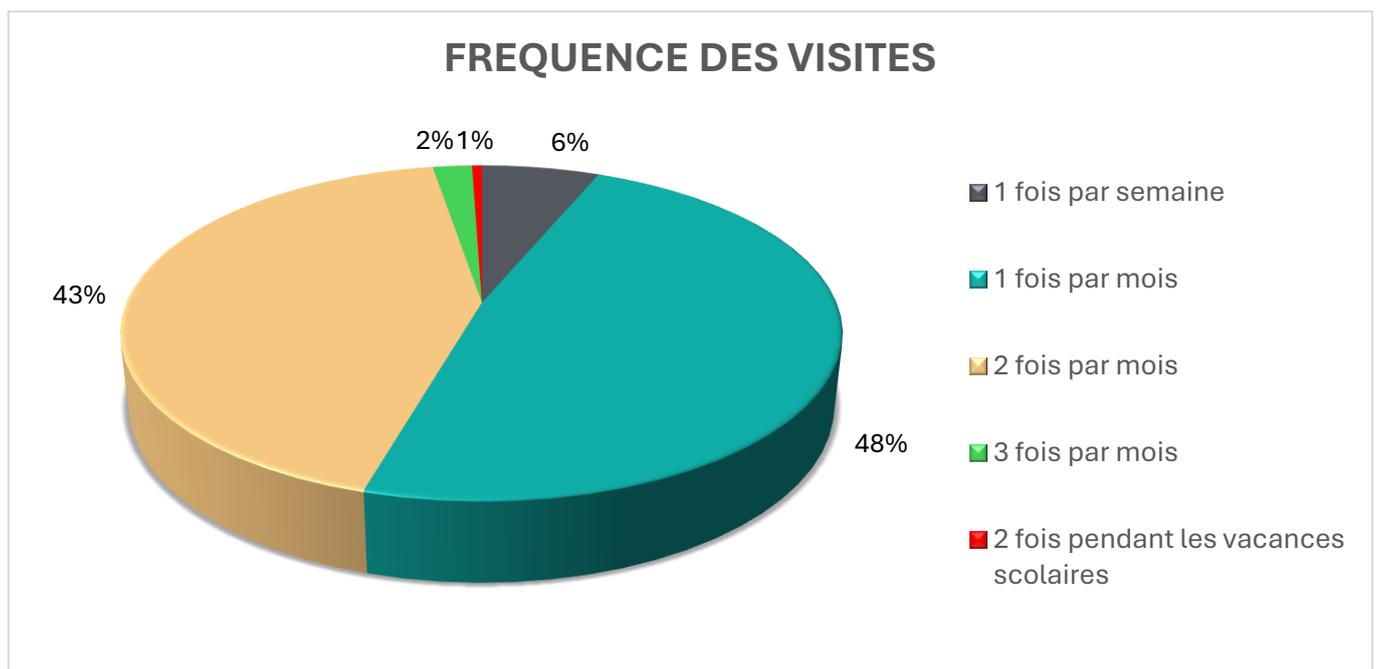
Au 31 décembre 2024, nous suivions en file active 43 familles sur les Arcs et 27 sur Fréjus.

A cette date, seulement 3 mesures reçues ne s'étaient pas encore mises en place par manque de disponibilité du dispositif, 6 mesures étaient en attente car le parent visiteur n'avait pas pris contact avec le service, 2 mesures étaient en attente car le parent chez qui l'enfant réside n'avait pas pris contact avec le service et pour 10 autres mesures, aucun des deux- parents ne s'était manifesté. Le service comptabilise également 10 mesures pour lesquelles les entretiens préalables sont en cours.

Depuis le début de l'année 2024, 122 mesures ont été clôturées. (+126% par rapport à 2023)

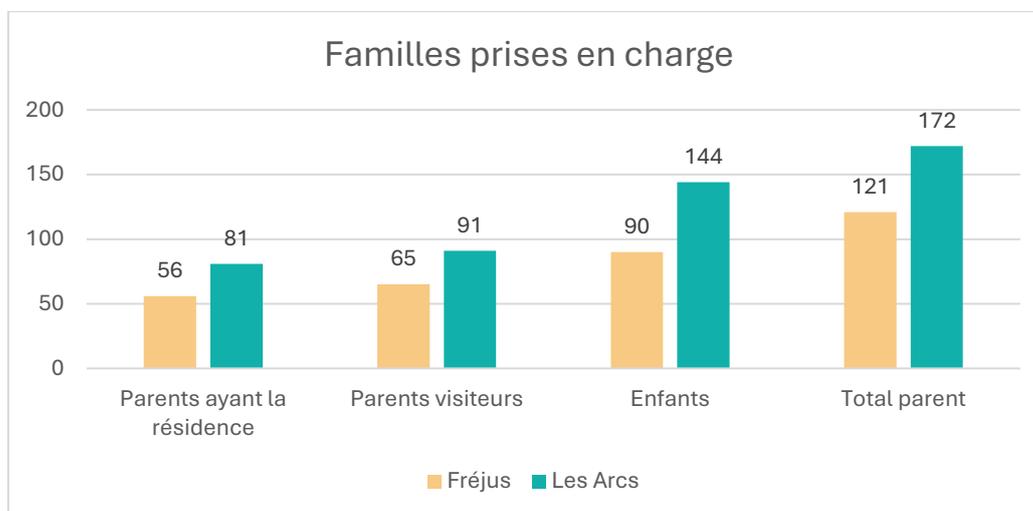
Dans le cadre de ces mesures, la fréquence des rencontres est indiquée dans les jugements :

- 🌀 43 % des familles bénéficient de deux rencontres par mois,
- 🌀 48 % bénéficient d'une visite par mois,
- 🌀 6 % bénéficient d'une visite par semaine,
- 🌀 2 % bénéficient de trois visites par mois,
- 🌀 1 % bénéficient d'une visite tous les deux mois.



*i. Le soutien à la parentalité auprès des parents*

En 2024, nous avons accompagné 293 parents, 121 sur le service de Fréjus et 173 sur le service des Arcs.



Cette année, sur l'ensemble des pères accompagnés, nous observons que dans 63 % des mesures, il sont bénéficiaires du droit de visite et dans seulement 21% des mesures ils ont la résidence des enfants à leur domicile alors que nous avons 36% des mesures où les mères sont bénéficiaires du droit de visite et 58% où ce sont elles qui ont la résidence des enfants. Le nombre de grands-parents accompagnés dans la remise en lien avec leur petits-enfants restent stables. (3 mesures). Pour 24 mesures accompagnées, les enfants sont pris en charge par des grands-parents, oncles et tante ou des proches de l'environnement familial en tant que tiers digne de confiance. Dans le cadre des mesures orientées par l'Inspecteur de l'Aide Sociale à l'Enfance, nous nous sommes coordonnés avec 4 équipes pluridisciplinaires travaillant en Maison d'Enfants à Caractère Social et 8 assistants familiaux.

*ii. L'accompagnement spécifique des enfants au sein de l'er*

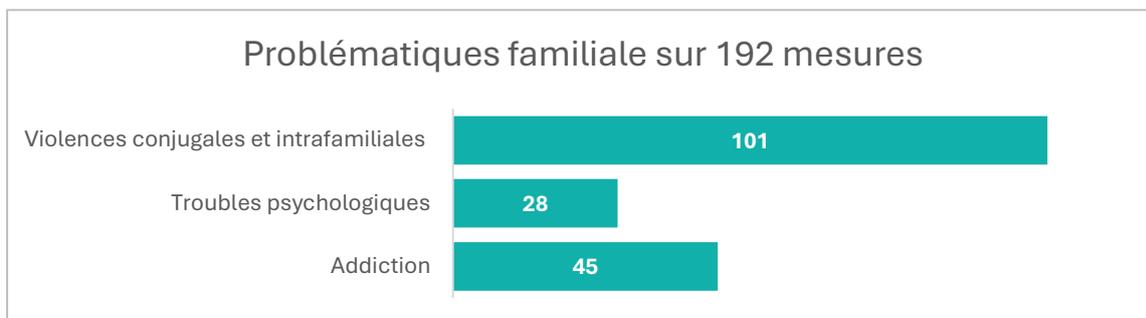
En lien avec nos missions de soutien à la parentalité, nous avons également pris en charge 234 enfants.

	Moins de 3 ans	3 à 6 ans	7 à 10 ans	11 à 14 ans	15 à 18 ans	Total
Fréjus	6	26	30	25	5	92
Les Arcs	15	34	38	44	11	142
Total	21	60	68	69	16	<b>234</b>

Aussi, en 2024, nous observons une augmentation importante du nombre d'enfants de la catégorie d'âge des 3/6 ans, soit +30% par rapport à 2023, bien que la plupart des accompagnements concerne des ados ou des pré-ados, la catégorie des 11/14 ans étant la plus représentée soit près d'un tiers des prises en charge. Ces enfants présentent de plus en plus des problématiques familiales complexes et traumatiques. Sur les 234 enfants qui ont été accueillis depuis janvier, 125 enfants soit quasiment 53 % des enfants accueillis ont vécus des situations de violences conjugales ou intrafamiliales sans forcément que les traumatismes psychiques inhérents au fait de violences, à la mise à l'abri du parent victime, au vécu de la procédure ou de l'enquête pénale par l'enfant, au vécu de la rupture de lien avec le parent auteur, ne soient évalués et accompagnés par des professionnels sur le plan psychologique en amont de la mise en place de la mesure en Espace Rencontre.

En 2024, parmi les mesures orientées, nous avons reçu 18 nouvelles Ordonnances de Protections et 4 jugements contenaient des mesures d'éloignement.

Au 31 décembre 2024, sur les 192 mesures mises en place, 101 situations familiales étaient concernées par des situations de violences conjugales ou intrafamiliales, 28 situations concernaient des parents présentant des troubles psychologiques et 45 situations une problématique d'addiction. Ces chiffres sont en constante augmentation d'année en année.



## Conclusion

L'évolution des problématiques familiales au cours des dernières années, marquée par une augmentation des situations de violence conjugale et intrafamiliale, souligne la nécessité d'adapter nos modes de prise en charge. Dans ce contexte, les visites médiatisées constituent un dispositif essentiel pour préserver l'intérêt supérieur de l'enfant en accompagnant le maintien du lien parental dans un cadre sécurisé.

Le travail mené au sein des espaces de rencontre joue un rôle fondamental dans la prévention des ruptures de lien, de la cristallisation des conflits familiaux et de la sécurisation de certains droits de visite. Il est donc primordial de poursuivre et renforcer ces dispositifs, notamment en donnant une reconnaissance juridique aux mesures d'Espace Rencontre Protégé (E.R.P) et aux dispositifs d'accueil spécifiques (E.R.D.S) et en développant notamment les mesures conventionnelles, en complément des mesures judiciaires, afin d'offrir des solutions adaptées à chaque situation.

Enfin, la collaboration avec l'ensemble des partenaires du territoire demeure un levier incontournable pour assurer une prise en charge cohérente et efficiente des familles concernées. Le renforcement des synergies avec les acteurs sociaux, judiciaires et médico-psychologiques permettra de mieux répondre aux défis posés par l'évolution des dynamiques familiales et de garantir un accompagnement adapté aux besoins des enfants et de leurs familles.

Présent sur les Réseaux Parentalité Dracénie, Esterel Côte d'Azur et de Fayence, l'association AXIS a la volonté de développer des actions de soutien à la parentalité et de prévention des ruptures familiales afin de répondre au mieux aux besoins des familles en proposant, tout comme la récente Maison de l'Enfance et de la Parentalité de Draguignan, des lieux ressources, répondant aux nouveaux enjeux que rencontrent parents et enfants depuis ces dernières années.

### 3. LA MAISON DE LA PARENTALITÉ ET DE L'ENFANCE

#### Editorial

L'année 2024 a marqué une étape cruciale dans l'histoire d'AXIS avec l'ouverture de la Maison de l'Enfance et de la Parentalité sur Draguignan.

Mais il s'agit surtout de développer l'offre de soutien aux familles et de contribuer à renforcer la visibilité globale de l'offre en matière de soutien à la parentalité et de santé publique sur le territoire.

Ce projet innovant est le fruit d'un long travail de préparation avec la Caisse d'Allocation Familiale du Var, La Mutualité Sociale Agricole, l'Agence Régionale de Santé et les différents partenaires locaux au regard des objectifs de la politique nationale de soutien à la parentalité.

Ce lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges s'inscrit parfaitement dans la nouvelle Convention d'Objectif et de Gestion entre l'Etat et la CNAF.

En proposant une palette diversifiée de services spécialisés dans l'accompagnement des parents, quel que soit l'âge de leur enfant, la Maison Enfance Parentalité se donne pour objectifs d'améliorer l'information, d'accompagner la relation parents/enfants et de soutenir les familles lors d'événements clés.

Au cours de ce dernier trimestre 2024, tant nos échanges avec les acteurs locaux que l'affluence initiale des familles, nous permettent de confirmer l'intérêt suscité par notre projet et laisse présager un avenir prometteur pour la Maison de l'Enfance et de la Parentalité.

Les premiers contacts établis avec les familles et les professionnels nous ont ainsi permis de commencer à tisser des liens précieux et à ajuster notre offre en fonction des besoins exprimés.

#### *i. Dates clés*

Malgré notre planification initiale, l'ouverture du service prévue en septembre n'a pas pu se concrétiser en raison d'un retard imprévu dans les travaux d'aménagement des locaux. Ce contretemps regrettable, n'a pas été synonyme d'inactivité. En effet, nos professionnels ont su mettre à profit cette période pour amorcer et approfondir les contacts avec les partenaires locaux.

Ainsi, ce délai supplémentaire, initialement perçu comme un obstacle, s'est transformé en une opportunité de renforcer notre réseau et d'affiner notre stratégie d'implantation, nous permettant d'envisager une ouverture aux familles dans des conditions optimales

#### **OCTOBRE 2024**

Ouverture aux familles et aux partenaires locaux du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.  
Mise en place des premiers accueils et des premiers suivis. Campagne de communication du service.  
Démarrage des rencontres partenariales.



## NOVEMBRE 2024

L'inauguration, en présence de nombreux élus et représentants associatifs, le 12 novembre 2024 a marqué un tournant décisif.

La couverture médiatique de l'événement dans la presse locale a permis de sensibiliser un large public à l'existence et aux missions de notre nouvelle structure.

## DÉCEMBRE 2024

Développement des actions familiales et renforcement de la communication. Lancement des premières activités destinées aux familles. Démarrage de la communication de l'action sur les réseaux sociaux. Création d'une page Facebook pour la MEP, pour mieux faire connaître ses missions et ses actions.

### ii. Missions

## Accueillir

### Accueil personnalisé

Dans une ambiance chaleureuse et rassurante, nous accueillons chaque parent et enfant individuellement.

Cette approche bienveillante permet d'établir un premier contact positif et de poser les bases d'une évaluation personnalisée de la situation de chaque famille.

## Evaluer

### Evaluation des besoins

- Écouter attentivement les préoccupations
- Comprendre en profondeur leurs attentes
- Analyser précisément leurs besoins spécifiques

## Orienter

### Mettre en lien

À la suite d'une évaluation approfondie des besoins exprimés par les parents ou les enfants, les professionnels du service s'appuient sur leur connaissance du maillage territorial existant pour :

- les guider vers les structures les plus adaptées
- les orienter vers les actions individuelles/collectives proposées par la MEP

## Accompagner

### Soutenir

L'équipe de la MEP propose :

- un accompagnement spécifique à la parentalité pour répondre au souhait des parents d'échanges individuels avec un professionnel
- une prise en charge psycho-éducative des enfants, que ce soit en individuel ou en atelier collectif
- un soutien à la relation parent-enfant dans un lieu cocooning et accueillant

### iii. Présentation de l'équipe



**Aurèle LOMBARDO**  
PSYCHOLOGUE



**Madison DUFOUR**  
EDUCATRICE DE JEUNES  
ENFANTS



**Isabelle VONSCHIEDT**  
EDUCATRICE SPECIALISEE



**Audrey GUENET**  
RESPONSABLE DU POLE  
PARENTALITE EST VAR



**Ligna  
THONGRASAMY**  
DIRECTEUR



**Flore WIART**  
ASSISTANTE DE  
DIRECTION

## Ouverture de la MEP



Malgré l'engagement et la détermination de l'ensemble de l'équipe, l'ouverture au public, initialement prévue en septembre, a dû être reportée d'un mois, en raison de retards imprévus dans la réalisation des travaux d'aménagement et de raccordement.

Cette situation, bien que frustrante, n'a pas entamé la motivation des professionnels, qui ont redoublé d'efforts et de créativité pour accélérer le processus d'installation, tout en veillant à ne faire aucun compromis sur la qualité des aménagements en faveur du public.

Leur objectif principal est resté inchangé : offrir aux familles et aux partenaires un environnement d'accueil optimal, alliant confort, fonctionnalité et convivialité.

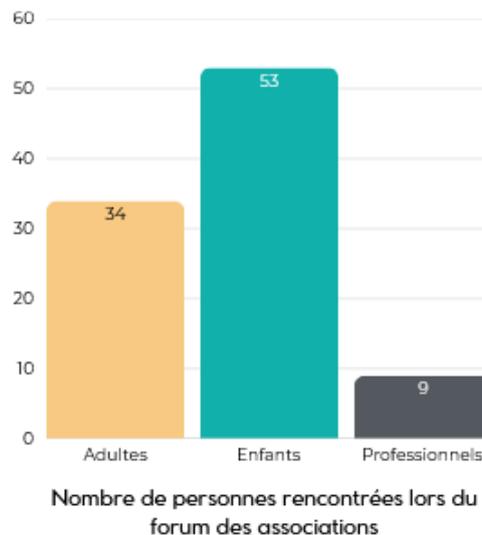
Cette période de transition, bien que prolongée, a permis à l'équipe de peaufiner chaque détail, garantissant ainsi que, dès l'ouverture, notre service serait en mesure de proposer un accompagnement à la hauteur des attentes de toutes les familles.



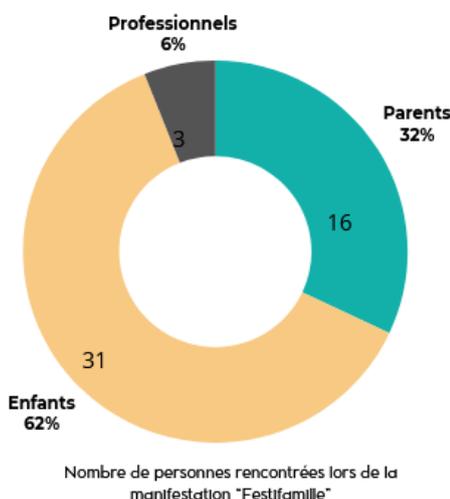
## Une campagne de communication efficiente

La mise en place de cette nouvelle structure a demandé une collaboration étroite entre les différents acteurs impliqués, notamment les familles, les professionnels de l'enfance et les partenaires locaux.

Notre équipe s'est attachée à établir des relations de confiance et à favoriser une communication ouverte avec tous les intervenants, consciente que cette approche collaborative était essentielle au succès du projet en tant que Lieu Ressource en parentalité. Dès le 7 septembre, nous avons participé au forum des associations de Draguignan afin de communiquer sur notre ouverture et nos actions.



Pour donner suite à la fin des travaux en octobre 2024, nous avons multiplié les rencontres avec les partenaires dans nos locaux et sur l'extérieur en favorisant « l'aller vers ». Ce processus était essentiel pour s'assurer que le lieu soit non seulement opérationnel, mais aussi pleinement intégré dans le réseau local de soutien aux familles. Nous avons alors pu accueillir nos premiers visiteurs, venus spontanément découvrir les lieux et s'informer sur nos services. Bien que les réactions spécifiques des familles ne soient pas détaillées, l'ouverture rapide au public et les rencontres avec les familles lors du forum ont mis en avant un intérêt certain et un accueil positif de cette nouvelle structure dédiée au soutien à la parentalité.



La Maison de l'Enfance et de la parentalité se veut proche du réseau parentalité Dracénie, que ce soit dans ses missions en tant que lieu ressource en parentalité, que dans le partage et les échanges qui peuvent se mettre en place tant avec les partenaires institutionnels, les dispositifs de soutien à la parentalité et les familles.

Notre équipe s'est attachée à être présente notamment lors de la journée "Festifamille" du 24 Octobre 2024. Cette journée nous a permis de développer encore davantage notre réseau et de communiquer sur nos actions directement avec les nombreuses familles qui ont participé à cette journée.

Dans le cadre de l'ouverture de la Maison de l'Enfance et de la Parentalité, nous avons concentré nos efforts sur trois axes stratégiques essentiels :

### **L'Interconnaissance et la communication avec les partenaires**

Nous avons activement travaillé à faire connaître notre nouvelle structure auprès du réseau de partenaires que nous souhaitons développer. Cette démarche vise à établir des relations de confiance et de collaboration, fondées sur une compréhension mutuelle de nos missions et objectifs. A cet effet, nous avons multiplié les rencontres avec les différents acteurs du territoire soit 33 temps de réunions organisés sur le dernier trimestre 2024.

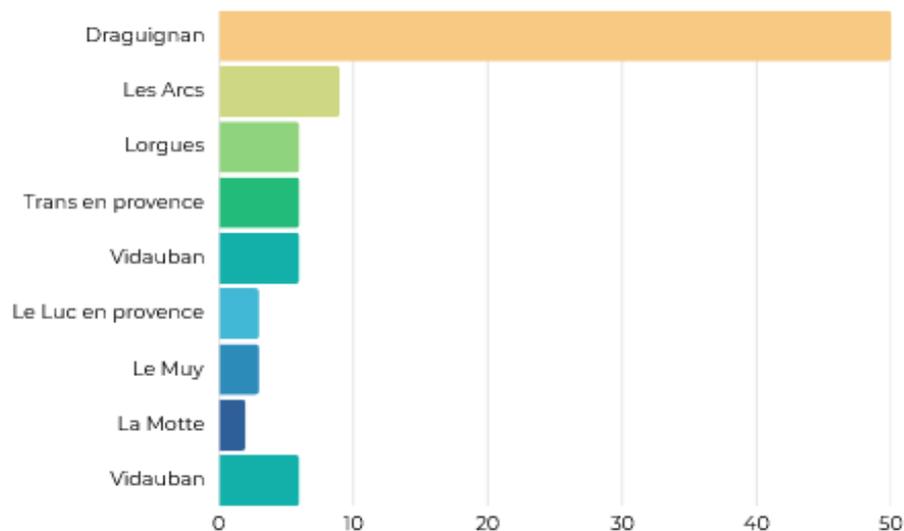
En tant que Lieu ressource en parentalité, nous avons souhaité une visibilité par l'ensemble des acteurs en lien avec les familles (enfants ou parents) que ce soit par les crèches, les écoles, les associations, les avocats ou encore France Travail et les services hospitaliers.

#### **Une communication ciblée auprès des familles**

Nous avons mis en place une stratégie de communication efficace pour informer les familles de nos actions et services. Cette approche s'appuie sur des méthodes adaptées aux besoins et préférences des familles, utilisant divers canaux notamment les réseaux sociaux et le partage avec les acteurs locaux pour assurer une diffusion optimale de l'information.

En décembre, la MEP a créé sa page Facebook et a proposé une action spécifique de communication aux familles par le biais d'un calendrier de l'aven interactif. Aussi, chaque jour du mois de décembre 2024, le service a publié un post en vue de proposer une activité parent/enfant à réaliser au sein de la MEP ou à domicile par le biais d'une vidéo ou d'un montage photos. Aussi, cette présence sur les réseaux sociaux, nous a rapidement permis de gagner en visibilité et de mettre en place nos premiers ateliers parent-enfant en utilisant la thématique propice des fêtes de fin d'année

En effet, les actions autour du calendrier de l'Aven ont récolté **6159 vues sur la page Facebook** uniquement sur le mois de décembre. Cette visibilité accompagnée de la bouche à oreille a permis, en peu de temps, de créer une petite communauté, familiarisée avec les réseaux sociaux et qui suit les actions proposées par le service. Nous avons ainsi pu observer que les personnes intéressées par la MEP ne se concentrent pas uniquement sur la commune de Draguignan.



## 🌸 L'accueil et la prise en charge des premières familles

Nous avons accordé une attention particulière à l'accueil et à la prise en charge des premières familles dans le cadre de nos actions. Cette étape cruciale a permis de mettre en pratique notre engagement envers une approche personnalisée et bienveillante, visant à créer un environnement chaleureux, sécurisant dans un esprit cocooning pour les familles. Lorsqu'un parent, accompagné ou non de son enfant, pousse la porte de la MEP, ou contacte le service téléphoniquement, il est toujours accueilli dans le cadre d'un entretien permettant une première évaluation de la situation ou de la demande. Un professionnel de l'équipe est toujours détaché afin d'assurer l'accueil en continu des personnes. Pour donner suite à cet entretien, le professionnel présente les actions de la MEP qui peuvent correspondre aux besoins évalués pour le parent ou l'enfant, que ce soit sur des ateliers, des entretiens individuels ou des groupes de parole. Il peut également être amené à informer et à orienter la famille vers les partenaires locaux les plus adaptés à la demande énoncée, que ce soit dans le champ des loisirs, de la protection, du soin, du handicap ou du judiciaire grâce aux réseaux parentalité et les différentes démarches de partenariat entreprises depuis l'ouverture du service.

En effet, les premières prises en charge que nous avons pu proposer ont majoritairement concerné les entretiens psychologiques (guidance parentale) ou des demandes d'orientation vers des dispositifs plus spécifiques.

Sur le dernier trimestre 2024, nous avons donc accueilli en entretien individuel au sein de la MEP :

- 🌸 12 mères
- 🌸 3 pères
- 🌸 6 filles
- 🌸 9 garçons

Lorsque les parents sont venus accompagnés de leurs enfants, l'ensemble de la famille a toujours pu être accueilli simultanément en fonction de la demande.

Néanmoins, certaines situations ont nécessité, pour le parent, la mise en place d'un temps plus individualisé avec un professionnel afin de préserver les enfants d'informations qui pourraient les mettre à mal. Les enfants ont ainsi pu être pris en charge par une autre personne de l'équipe.

À la suite de ces premiers entretiens, différentes orientations ont pu être proposées :



ACTION	EVALUATION QUANTITATIVE				COMMENTAIRES
	Présentation partenaires	Présentations familles	Nbre séances	Public touché	
Entretiens psychologiques parents ou enfants	33	14	15	9	
Groupes de parole parents	33	3	10	2	Tous les jeudis de 9h à 11h
Groupes de parole enfants MP2S	33	3	6	2	Atelier proposé le mercredi et pendant les vacances scolaires
Soutien à la parentalité auprès des victimes de violences conjugales et intrafamiliales	33	1	8	1	Permanences définies + rendez-vous spécifiques sur orientations des partenaires
Sensibilisation des professionnels	33	0	4	2	Permanences définies + rendez-vous spécifiques
Permanences écoute sur le deuil de l'enfant	33	2	8	2	Permanences définies + rendez-vous spécifiques

### Les entretiens individuels avec un psychologue : une action rapidement investie

Les premières orientations vers la MEP ont pour la plupart donner suite à une prise en charge par la psychologue du service.

Au 31 décembre 2024, nous avons reçu 14 demandes d'entretien individuel psychologique. Nous avons pu mettre en place 9 premiers rendez-vous :

-  3 pour des enfants
-  6 pour des parents

A ce jour, nous comptons 5 suivis effectifs (plus de 2 rendez-vous) et nous savons mis en place 15 entretiens. Aussi, il est important de souligner que cette action a été particulièrement bien accueillie et investie par les familles, révélant un besoin manifeste de soutien psychologique tant auprès des enfants que des parents. Les séances ont permis de mettre en lumière plusieurs problématiques récurrentes et significatives.

Parmi celles-ci, on note notamment les questions liées à la place de l'enfant au sein de la cellule familiale, un sujet souvent complexe et source de tensions. Les conséquences des séparations parentales ou de la rupture de lien avec l'un des parents ont également été fréquemment abordées, soulignant l'impact profond de ces situations sur le bien-être des enfants.

Par ailleurs, de nombreux parents ont exprimé leurs difficultés à accompagner leurs enfants face à des problèmes de comportement observés en milieu scolaire, révélant un besoin d'outils, de coordination et de soutien dans ce domaine.

Enfin, et de manière prépondérante, les entretiens ont mis en évidence l'ampleur des difficultés relationnelles intrafamiliales, confirmant l'importance de cette prise en charge afin de poser des mots sur les situations vécues, les émotions ressentis et de favoriser dans certains cas une prise de conscience en accompagnant les familles vers un apaisement des conflits inter ou intrapersonnels.

## L'atteinte des objectifs

-  **Création d'un lieu ressource en parentalité sur l'Aire Dracénoise** : ouverture de la MEP en octobre et inauguration au mois de novembre et création d'une nouvelle offre de service à destination des familles
-  **Démarrage des actions de soutien à la parentalité et l'accueil des familles** : Démarrage des actions, organisation des premiers entretiens avec la psychologue, démarrage des groupes de parole parents et enfants
-  **Mobilisation des Partenaires et création des outils de coordination** : Rencontres avec les différents partenaires, création de fiches de suivi, de liaison et de conventions
-  **Communication sur les actions auprès des familles** : Création de la page Facebook, communication sur les réseaux sociaux
-  **Représentation de la MEP auprès des instances du territoire** : Participation aux rencontres REAAP et aux différentes manifestations (Festifamille, forum des associations), réunion CTG, CLSPD

Pour maintenir un accompagnement en adéquation avec les besoins des familles à long terme, la Maison de l'Enfance et de la Parentalité souhaite mettre en place plusieurs stratégies :

### 1. Une communication ouverte et régulière

Établir des échanges quotidiens et informels avec les parents sur leurs expériences et leur quotidien auprès de leurs enfants. Cette approche permet de renforcer la confiance mutuelle et d'adapter continuellement les services aux besoins des familles.

### 2. L'Implication active des parents

Encourager la participation des parents dans l'organisation de la vie quotidienne de la MEP. Cela peut inclure la mise en place de moyens de communication spécifiques (ex : installation d'une boîte à idée, des sondages sur les réseaux sociaux...) et les inviter à participer à des activités ou des projets spécifiques.

### 4. Renforcement des compétences parentales

Organiser des ateliers ou des sessions d'information pour aider les parents à développer leurs compétences et à se sentir plus confiants dans leur fonction parentale.

### 5. Développer une approche systémique

Considérer la famille dans son ensemble, en proposant des accompagnements spécifiques pour chacun (parent et enfant) en s'appuyant sur leurs ressources...

## 6. Transparence et partage d'informations avec les partenaires

Informier régulièrement les structures des actions mises en place favorisant ainsi leur compréhension et leur adhésion au projet de la Maison de l'Enfance et de la Parentalité.

***En mettant en œuvre ces stratégies, la Maison de l'Enfance vise à créer un environnement où les familles se sentent valorisées, écoutées et impliquées dans leur accompagnement, favorisant ainsi une collaboration durable et positive***

## Conclusion

La Maison de l'Enfance et de la Parentalité (MEP) à Draguignan se positionne comme un lieu ressource essentiel en matière de parentalité, adoptant une approche à double dimension pour répondre aux besoins des familles de la Dracénie :

### Qualité d'accueil

La MEP offre un espace d'accueil chaleureux en plein cœur de Draguignan. Les familles peuvent y trouver une écoute attentive, un accompagnement personnalisé et une variété de services tels que des ateliers parents- enfants, des groupes de parole et un soutien psychologique. Chaque parent, enfant ou professionnel qui entre à la MEP bénéficie ainsi de l'écoute d'un éducateur (spécialisé ou de jeunes enfants) ou psychologues

### Aller vers

Dans le cadre de son déploiement territorial, la MEP adopte une stratégie d' "aller vers" pour étendre son influence au-delà de ses murs. Cette approche vise à :

- Rencontrer les partenaires locaux sur l'ensemble du territoire de la Dracénie.
- Coordonner ses actions avec les acteurs existants pour éviter les redondances et optimiser l'efficacité des services.
- Identifier et répondre aux besoins spécifiques des différentes problématiques familiales au sein de la Dracénie.

Cette double approche a permis à la MEP de :

- Maximiser sa portée en touchant un plus grand nombre de familles, y compris celles qui pourraient rencontrer des difficultés à se déplacer jusqu'à ses locaux.
- Adapter ses services aux réalités locales, en tenant compte des spécificités de chaque zone de la Dracénie.
- Contribuer à développer un réseau de soutien à la parentalité cohérent et efficace à l'échelle du territoire.

En agissant ainsi, la MEP s'efforce de devenir un acteur central dans le maillage territorial des services de soutien à la parentalité, tout en restant flexible et réactive aux besoins évolutifs des familles de la Dracénie. L'accent est mis sur une approche décloisonnée, impliquant une coopération entre les différents acteurs en proposant un accompagnement qui vise à renforcer les compétences parentales, à prévenir les difficultés, et à améliorer le bien-être des familles en offrant un soutien adapté à leurs besoins spécifiques.

### **L'action se développe sur 2025**

Aussi, les premiers chiffres recensés au 15 mars 2025, ne font que confirmer l'intérêt de l'implantation de la MEP sur le territoire : avec 45 entretiens psychologiques mis en place, 15 suivis, 27 participations aux ateliers parents enfants (11 parents et 16 enfants) et 16 rencontres partenaires.

En conclusion, les premières prises en charge de familles et les nombreux échanges avec les partenaires de terrain ont confirmé la pertinence et l'importance des services offerts par la Maison de l'Enfance et de la Parentalité. Ces expériences initiales ont renforcé la conviction de nos équipes quant à la valeur ajoutée de notre structure dans le paysage du soutien à la parentalité. La MEP s'affirme comme un lieu essentiel, offrant un espace d'écoute, d'orientation et d'accompagnement adapté à une large diversité de situations familiales. Que ce soit pour les parents, les futurs parents, les beaux-parents, les grands-parents ou les "par 'anges", notre structure répond à un besoin manifeste de soutien face aux questionnements sur les relations intrafamiliales. L'accueil chaleureux et l'approche personnalisée proposés par la MEP permettent d'adresser efficacement les défis complexes de la parentalité contemporaine, contribuant ainsi au renforcement des liens familiaux et au bien-être des enfants sur le territoire.

## 4. RESEAU PARENTALITE DU PAYS DE FAYENCE

L'année 2024 marque une étape décisive dans la création et l'animation du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) sur le territoire de Fayence. Ce rapport propose une immersion dans les actions menées, les enjeux identifiés et les perspectives pour un réseau toujours plus proche des besoins des familles.

### Comprendre le territoire pour mieux agir

#### *i. Diagnostic de territoire : Une analyse précise pour un réseau adapté*

Le diagnostic a été réalisé en plusieurs étapes pour évaluer la pertinence et la faisabilité de la mise en place d'un REAAP sur le territoire de Fayence. Analyse du cadre d'intervention et du territoire :

- 🌿 Étude du contexte socio-économique : précarité des familles, taux de chômage élevé, difficultés d'accès aux soins et aux transports, augmentation des violences intrafamiliales et du décrochage scolaire.
- 🌿 Identification des acteurs locaux impliqués dans la parentalité (associations, services publics, structures d'accueil de la petite enfance).
- 🌿 Recensement des besoins non couverts en matière de soutien à la parentalité et d'accès à l'information.

#### Diagnostic externe

Identification des parties prenantes : associations, structures municipales, CAF, services sociaux et éducatifs.

Analyse PESTEL : évaluation des facteurs politiques, économiques, sociaux, technologiques, environnementaux et légaux influençant la mise en place du projet.

Étude des forces concurrentielles (modèle de Porter) : analyse de la dynamique du réseau parentalité existant, des besoins et des attentes des familles et partenaires.

#### Diagnostic interne

Application des outils d'analyse stratégique :

- 🌿 SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces).
- 🌿 Méthode VRIO (Valeur, Rareté, Imitabilité, Organisation).
- 🌿 EFQM (qualité et performance de l'organisation).

Définition des objectifs du REAAP, segmentation des publics et proposition d'innovations pour améliorer l'accompagnement parental. Plan d'action et indicateurs de suivi :

- 🌿 Mise en place d'un système d'information basé sur des indicateurs quantitatifs (taux de participation, nombre d'actions réalisées) et qualitatifs (questionnaires de satisfaction, retours des partenaires et des familles).
- 🌿 Suivi de l'impact social pour ajuster les actions et garantir la pérennité du réseau.

## Des objectifs clairs, des actions concrètes

**Objectif : Mettre en place une dynamique de co-construction avec les partenaires et les familles pour un réseau efficace et pertinent.**

### *i. Les objectifs 2024*

 Créer du lien entre les acteurs locaux impliqués dans la parentalité.

Nous avons cherché à favoriser la mise en relation des différentes structures et professionnels engagés dans l'accompagnement des familles. En facilitant les échanges entre associations, services municipaux, établissements scolaires et travailleurs sociaux, nous avons tenté de créer un réseau de soutien à la parentalité plus opérationnel en vue de développer les interconnaissances. Cette interconnexion vise à encourager le partage de ressources et à améliorer la coordination des actions en faveur des familles.

 Structurer l'animation du réseau REAAP sur un territoire jusqu'alors sans animateur.

Le territoire manquait jusqu'alors d'un référent dédié à la coordination des initiatives en faveur des familles. Nous avons travaillé à établir une dynamique d'animation en proposant un cadre de travail collaboratif et en impulsant des actions communes entre les différents acteurs. Cette structuration progressive vise à optimiser l'utilisation des ressources locales et à renforcer la cohésion des acteurs engagés dans la parentalité.

 Identifier et recenser les besoins des familles et des partenaires.

Dans le but de créer un espace d'écoute et de soutien aux familles, nous avons mis en place une permanence d'écoute parentalité en partenariat avec France Services. Cette initiative permet aux parents de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, d'un accès facilité aux ressources disponibles sur le territoire et de partager leurs préoccupations avec des professionnels.

Nous espérons que cette permanence constituera un point d'ancrage pour les familles et renforcera l'implication des acteurs locaux dans l'accompagnement parental.

 Organiser des rencontres et des événements favorisant les échanges sur la parentalité

Nous avons tenté de mettre en place une écoute active des familles et des professionnels afin de mieux comprendre les problématiques rencontrées sur le territoire. Des permanences d'écoute parentalité ont ainsi été proposées. Il faudra du temps pour que les familles s'imprègnent pleinement du dispositif et s'autorisent à venir échanger. Cette phase d'appropriation est essentielle pour favoriser une participation plus régulière et active.

### *ii. Des rencontres partenariales régulières :*

05/09/2024 : Réunion de réseau à Toulon avec les animateurs du Var.

01/10/2024 : Présentation REAAP à la mairie de Fayence.

02/10/2024 : Rencontre avec la directrice Petite Enfance & Famille.

15/10/2024 : Groupe de travail avec 7 partenaires à la Maison des Adolescents.

21/10/2024 : Rencontre avec la Chargée CTG pour les permanences parentalité.

04/11/2024 : Mise en place des permanences et conventionnement.

iii. *Mise en place d'une permanence d'écoute parentalité en partenariat avec France Services.*

Un partenariat étroit a été établi avec la Chargée de la Convention Territoriale Globale (CTG) du territoire, favorisant des échanges réguliers, en présentiel et par téléphone. Cette collaboration a permis d'aligner les actions du REAAP avec les orientations stratégiques du territoire en matière de soutien à la parentalité. Grâce à ce travail concerté. Des permanences d'écoute parentalité ont été proposées, dans un premier temps tous les lundis matin jusqu'en décembre 2024, puis les deuxièmes et quatrièmes lundis matin de chaque mois. au sein des locaux de France Services à Fayence.

Un calendrier d'intervention a été défini en concertation avec les différents acteurs concernés, afin d'assurer une présence régulière et adaptée aux besoins des familles. Cette initiative vise à offrir un espace d'écoute, de conseils et d'orientation aux parents, en facilitant leur accès aux ressources et dispositifs existants.

**PARENTS, ACTEURS DU CHANGEMENT !  
VENEZ ÉCHANGER AVEC NOUS !**

**PERMANENCE DU RÉSEAU PARENTALITÉ**

LE DEUXIÈME ET QUATRIÈME LUNDI DE CHAQUE MOIS DE 9H30 À 12H À FRANCE SERVICES  
Maison du Pays de Fayence - 50 route de l'Aérodrome, 83440 Fayence

**POURQUOI NOUS RENCONTRER ?**

- ✓ **ECHANGER & INFORMER**  
Sur les besoins des familles mais aussi les actions liées à la parentalité
- ✓ **ACCOMPAGNER & CRÉER**  
Des initiatives locales, les projets & les partenaires
- ✓ **ORIENTER & SOUTENIR**  
Vers les bonnes ressources et soutiens disponibles sur le territoire.

**C'EST QUOI LE REAAP ?**

Le Réseau d'écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) a pour objectif de soutenir la parentalité. Il offre un espace d'écoute, d'information, promouvant le dialogue et l'échange. C'est un réseau d'acteurs POUR et AVEC les parents. Il rassemble parents, professionnels, associations, institutions qui proposent des actions de soutien à la parentalité.

**AURÉLIE LOMBARDO**  
ANIMATRICE DU REAAP FAYENCE  
REAAP.FAYENCE@ASSO-AXIS.FR  
07.62.78.38.11.

Logo: Réseau Parentalité du Var

Logos: ASO-AXIS, ASSOCIATION FAMILIALE du Var, Tipi La tribune parents

**Dates des permanences :**

**18/11/2024** : Réunion avec la Chargée CTG.

**25/11/2024** : Rencontre des intervenants de France Services.

**02/12/2024** : Réunion avec la Directrice du CLSH de Seillans.

**09/12/2024** : Rencontre avec la Coordinatrice du Programme d'Accompagnement à la Scolarité.

iv. *Replacer les familles au cœur du projet*

Les familles ont été impliquées dans le réseau parentalité principalement à travers la mise en place de permanences régulières, organisées deux fois par mois (le deuxième et le quatrième lundi) à France Services de Fayence. Ces permanences constituent un espace dédié aux parents, leur permettant de venir échanger librement sur leurs préoccupations et d'obtenir un accompagnement personnalisé sur des questions liées à la parentalité.

L'objectif de ces temps d'écoute est de favoriser le dialogue, d'offrir un soutien adapté et de renforcer le lien entre les familles et les acteurs du réseau parentalité. En venant à ces permanences, les familles peuvent non seulement poser leurs questions et partager leurs expériences, mais aussi découvrir les ressources locales disponibles pour les accompagner dans leur rôle parental.

En venant à ces permanences, les familles peuvent non seulement poser leurs questions et partager leurs expériences, mais aussi découvrir les ressources locales disponibles pour les accompagner dans leur rôle parental. Elles visent également à relever les manques et besoins sur le territoire en matière de parentalité et à impliquer les familles pour qu'elles deviennent actrices des actions parentalité, et non plus seulement consommatrices des dispositifs existants.

*v. Un travail sur la visibilité du réseau via des outils de communication modernes (calendrier en ligne, mailings ciblés, promotion de l'application TIPI).*

L'accompagnement des porteurs de projets s'est fait à travers des réunions individuelles et collectives où j'ai présenté l'application Tipi. Lors de ces échanges, j'ai expliqué aux porteurs de projets comment ajouter leurs événements sur la plateforme afin d'améliorer leur visibilité et de faciliter l'accès aux actions parentalité proposées sur le territoire.

Pour assurer une meilleure promotion et utilisation de l'application, j'ai également participé à un webinaire en début d'année 2025, assuré par Mme Inès Capellari, dédié à la présentation et à l'utilisation de Tipi. Cet événement a permis d'apporter des précisions sur ses fonctionnalités et d'accompagner les différents intervenants du secteur dans son appropriation.

## L'animation du réseau : Un travail de terrain

*i. Une implication forte de l'animateur de réseau*

Mobilisation des partenaires : 10 acteurs impliqués avec un lien régulier.

Participation aux instances partenariales (CTG, SDSF...), garantissant une intégration efficace du REAAP dans les politiques locales.

Organisation de réunions et groupes de travail avec une attention particulière sur la conception graphique afin de proposer des supports visuels engageants et interactifs.

Communication constante avec les référents CAF, permettant d'assurer une coordination optimale et de renforcer l'impact.



## ii. *Qui sont les partenaires ?*

L'implication des partenaires a été un élément clé du succès du réseau. Ils ont accueilli avec enthousiasme la mise en place du REAAP, voyant en lui une véritable opportunité de mutualisation des ressources et d'amélioration de l'accompagnement des familles. Leur mobilisation active témoigne d'un fort engagement et d'un besoin réel de coordination sur le territoire.

En effet ce territoire, très étendu, rend parfois difficile la communication entre les différents acteurs. Sans compter la difficulté pour chacun de s'octroyer du temps en faveur de la communication entre les communes afin d'être à jour sur les diverses propositions.

Au commencement de l'action 10 acteurs clés du territoire, se sont toutefois rapidement mobilisés :

-  Directrice service Petite Enfance et Famille – Pays de Fayence.
-  Chargée CTG – Pays de Fayence.
-  Animatrice espace de vie sociale Fayence - La Calade.
-  Responsable adjointe PMI - Dracénie Fayence.
-  Directrice du pôle Enfance Jeunesse - Fayence.
-  Responsable des affaires scolaires - Montauroux.
-  Coordinatrice du programme d'accompagnement à la scolarité – Fayence.
-  Directeur périscolaire, référent inclusion - Fayence.
-  Consultante en parentalité - Pays de Fayence.
-  Responsable de service Action Sociale Prévention Insertion - UTS Dracénie Fayence Verdon.

## Quelles perspectives pour demain ?

### i. *Difficultés et axes d'amélioration*

Les discussions menées avec les différents acteurs du territoire ont mis en lumière plusieurs manques et problématiques nécessitant une attention particulière relevant de près ou de loin au champ du soutien à la parentalité :

#### **Un déficit de structures d'accueil pour la petite enfance et les temps périscolaires**

-  L'offre d'accueil des jeunes enfants apparaît insuffisante par rapport aux besoins des familles du territoire.
-  Ce manque ne concerne pas uniquement la petite enfance, mais s'étend aussi aux accueils périscolaires et aux structures de loisirs durant les vacances.
-  Les familles nouvellement installées, souvent en provenance des grandes villes des Alpes-Maritimes en quête de calme et de nature, s'attendent à retrouver des infrastructures et une capacité d'accueil similaires à celles des milieux urbains. Or, l'offre actuelle ne répond pas toujours à cette demande croissante, générant des difficultés d'organisation pour les parents.

#### **Une problématique sous-estimée des femmes victimes de violences conjugales**

-  Peu de dispositifs spécifiques sont visibles ou accessibles sur le territoire pour accompagner ces femmes et leurs enfants.
-  Une prise en charge plus adaptée, en lien avec des structures spécialisées, pourrait être renforcée.

## Les répercussions des violences conjugales sur les enfants

Les enfants exposés à ces violences subissent des dommages collatéraux qui influencent leur développement et leurs comportements. Pourtant, ils sont encore trop souvent considérés sous le prisme des difficultés à gérer, plutôt que comme des victimes nécessitant une remise en question du fonctionnement familial. Il serait intéressant de sensibiliser et de former les professionnels à cette problématique pour adapter les interventions éducatives et thérapeutiques.

### ii. Axes de réflexion et perspectives

- ✚ Renforcer les infrastructures et les capacités d'accueil pour répondre aux besoins des familles, notamment sur les temps extrascolaires.
- ✚ Mieux structurer l'accompagnement des femmes victimes de violences et de leurs enfants sur le territoire.
- ✚ Développer des actions de sensibilisation et de formation à destination des professionnels pour une prise en charge plus adaptée des enfants impactés par des violences familiales.

## Conclusion : Un réseau en plein essor

Le travail mené en 2024 a permis de renforcer le maillage territorial en matière de soutien à la parentalité, en favorisant les synergies entre les différents acteurs du territoire. L'articulation entre le REAAP et les dispositifs existants, notamment la CTG, reste une question clé pour assurer une complémentarité des actions et éviter les redondances. Il sera essentiel de poursuivre cette réflexion en 2025 afin de clarifier le positionnement du REAAP et de maximiser son impact auprès des familles.

2024 a été une année charnière pour le REAAP du Pays de Fayence. Grâce à une dynamique collective et à une mobilisation croissante des partenaires, le réseau a trouvé sa place et pose les bases de futures actions ambitieuses. L'implication des familles reste un enjeu central pour 2025, tout comme le renforcement des structures et dispositifs d'accompagnement.

**« Un réseau qui grandit, un territoire qui avance ensemble pour une parentalité accompagnée et éclairée ».**

## 5. MAISON DES PARENTS

### Présentation

#### i. Les missions de la Maison des Parents

**01**

**Soutien émotionnel et accompagnement**

Offrir un espace d'écoute et de partage pour les parents, incluant des consultations individuelles et des séances collectives pour surmonter leurs difficultés.

**02**

**Lieu ressource pour les familles :**

Fournir des ressources (information, documentation, orientation, outils...) sur la parentalité et le développement de l'enfant, tout en sensibilisant les parents sur des enjeux sociaux et éducatifs actuels.

**03**

**Activités pour les familles :**

Organiser des activités ludiques et éducatives pour les enfants et leurs parents afin de renforcer les liens familiaux et de promouvoir des interactions positives.

**04**

**Répit parental & lien social :**

Faciliter la mise en relation entre parents, organiser des ateliers de sensibilisation, d'accompagnement des familles les plus précaires et collaborer avec d'autres structures pour une approche personnalisée du soutien à la parentalité.

#### ii. Les évolutions 2024

Depuis 2024, de nombreuses évolutions ont été réalisées au sein de la Maison des Parents, que ça soit stratégique, humain ou environnemental.

L'association AXIS s'est entourée d'une équipe pluridisciplinaire pour répondre au mieux au besoin du public. Ce choix permet des actions éducatives adaptées mais risque de multiplier le temps et les lieux d'intervention.

Initialement, la structure fonctionnait avec une équipe de deux professionnels à temps partiel. En 2024, il a été fait le choix par nécessité de passer à deux professionnels à temps plein et une à temps partiel. La salariée à temps partiel étant la psychologue, cela limite la capacité d'accueil et son champ d'action devant des besoins de plus en plus nombreux. L'équipe a été accompagnée vers une dimension stratégique avec des réunions régulières qui ont été organisées pour améliorer les compétences des professionnels.

L'évolution marquante de 2024, a été d'opérer des changements géographiques à Toulon. En effet, de plus en plus le public vient de l'Est et du centre-ville, en plus de l'Ouest de Toulon. Il a donc semblé important de mettre en place les actions de la structure sur du "aller vers" le public. La Maison Des Parents, s'est donc déployée sur deux nouveaux territoires : Toulon Centre et Toulon Est. Cela a permis d'élargir notre champ d'action et de répondre à des besoins spécifiques qui se faisaient de plus en plus ressentir dans ces zones. En établissant des points de rencontre dans ces quartiers, nous avons pu créer un environnement plus accessible pour les familles qui, auparavant, pouvaient rencontrer des obstacles liés à la distance ou à la logistique.

En parallèle, le service a développé des partenariats avec des acteurs locaux, tels que des écoles, des centres sociaux et des associations, afin de renforcer notre présence et de diversifier les offres de soutien. Ces collaborations nous ont permis d'enrichir notre programme d'activités, en intégrant ou permettant de développer de nouveau projet sur des thématiques variées, allant de la parentalité, du développement des compétences psycho-sociales à la santé mentale.

Ainsi, avec ces nouvelles orientations, la Maison des Parents s'affirme comme un acteur majeur du soutien aux familles à Toulon. Notre vision est de continuer à évoluer et à nous adapter aux besoins du public, en restant à l'écoute des témoignages et des retours des familles que nous accompagnons.

En 2024 et au-delà, notre priorité a été d'offrir un espace de répit, d'échange et de soutien pour toutes les familles, tout en promouvant des valeurs de solidarité et de bien vivre ensemble.

### iii. Équipe de la Maison des Parents

#### EQUIPE DE DIRECTION

	<p><b>Ligna THONGRASAMY</b>          Directeur de l'association AXIS          (0,09 ETP)  <i>Diplômé CAFERUIS &amp;          Master GEMMS</i></p>	
--	---	--



#### ZOOM SUR LE SERVICE

	<p><b>Mélody ANTUNES</b>          Coordinatrice de la Maison Des Parents          Chargée de communication pour AXIS          (0,80 ETP)  <i>Diplômée d'un Master MEEF Encadrement Educatif          &amp; d'une Licence Administration Economique et Sociale</i></p>	
	<p><b>Sabrina ORI</b>          Médiatrice Sociale          (0,5 ETP) + (0,5 ETP Habitant)  <i>Diplômée d'un Diplôme d'Etat en          médiation sociale accès aux droits</i></p>	
	<p><b>Jéromine GOIRAN</b>          Volontaire Civique (0,40 ETP)          jusque juin 2024  <i>Soutien à la mise en place des ateliers          &amp; communication</i></p>	
	<p><b>Camille FAURE</b>          Volontaire Civique (0,40 ETP)          depuis octobre 2024 - 9 mois  <i>Soutien à la mise en place des ateliers          &amp; communication</i></p>	

## Actions sur le territoire toulonnais

### i. Toulon Ouest :

- ✚ Maison Des Parents - Ateliers : numérique, solidaires, jardin partagé, Parents-Enfants, groupe de parole, petit déjeuner de l'info, bien-être & répit parent, entretien accès aux droits, entretiens psychologiques, guidances parentales, journée des familles...
- ✚ Collège Pins d'Alep - Prévention au Décrochage Scolaire
- ✚ Ecole Pont du Las (attente de convention) - Groupe de Parole Enfant
- ✚ QPV Ouest - After School pour toutes les familles
- ✚ QPV Ouest - Programme de réussite éducative
- ✚ CHRS La Resplido - Partenariat sur des ateliers cuisine & groupe de parole
- ✚ Partenariats avec les écoles ou collège : Ecole maternelle & Élémentaire Pont du Las, Élémentaire Charles Sandro, Élémentaire St Roch, Élémentaire Jacques Yves Cousteau " Action Citoyenneté - Droit de vote fête de décembre", Collège Pins d'Alep, Collège Pierre Puget, Collège La Marquissanne.

### ii. Toulon Centre - la Rode :

- ✚ Maison de l'Étudiant & de l'Information Jeunesse - Permanence Médiatrice Sociale
- ✚ LVP Centre-ville – Permanence Psychologue pour les familles.
- ✚ Partenariat avec les écoles ou collèges : Ecole élémentaire les Remparts, École élémentaire Debussy, Micro-collège Maurice Ravel.
- ✚ Partenariat avec les Yeux dans les Jeux.

### iii. Toulon Est :

- ✚ Maison de Tous St Jean Du Var - Atelier numérique et guidances parentales
- ✚ Partenariat avec les écoles ou collège : École Saint-Jean-du-Var, Élémentaire
- ✚ Font Pré, Collège Voltaire.

## Communication et aller-vers

Pour assurer une mobilisation efficace des publics et une communication claire et engageante autour de nos actions, nous avons mis en place une stratégie diversifiée et adaptée à nos différents publics cibles.

- ✚ **Aller vers et permanences** : Nous avons organisé des permanences hebdomadaires dans des lieux stratégiques, comme des maisons de tous et maison de l'étudiant. Ces permanences ont permis d'accueillir les parents de manière informelle, de répondre à leurs questions et de les informer sur nos activités.
- ✚ **Présence aux abords des écoles** : Nous avons fait des opérations d'information auprès des écoles et établissements des QPV. Ces rencontres ont été l'occasion de présenter nos projets, d'échanger sur les besoins des familles et de recueillir leurs avis. Ces moments d'échanges ont renforcé le lien de confiance et ont encouragé la participation des parents à nos actions.
- ✚ **Réseaux sociaux** : Nous avons activement utilisé les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) pour diffuser nos actions, partager des témoignages et créer un espace d'échange. Des publications régulières, incluant des photos d'événements et des annonces d'activités, ont contribué à dynamiser notre communauté en ligne.

- ✿ **Affichage et flyers** : Nous avons conçu des affiches et des flyers colorés et informatifs, distribués dans les écoles, les centres de santé, et les lieux publics fréquentés par les familles. Ces supports ont été stratégiquement placés à des endroits visibles pour capter l'attention des parents et les incitera participer à nos activités.
- ✿ **Partenaires locaux** : Nous avons établi des partenariats avec diverses organisations locales, clubs de danse ou sports, commerces, auto-école etc. Ces collaborations nous ont permis de toucher un public plus large et de bénéficier de leur réseau pour promouvoir nos actions.
- ✿ **Événements spéciaux** : Nous avons également organisé des événements festifs comme la journée des familles, qui ont attiré de nombreuses familles. Ces moments conviviaux ont favorisé le bouche-à-oreille et ont permis de rassembler la communauté autour d'intérêts communs.
- ✿ **Application Pronote via les établissements scolaires** : pour les événements comme l'AFTER SCHOOL l'information a été relayée aux parents. Certains sont venus à notre rencontre grâce à cela.
- ✿ **Relances téléphoniques** : une semaine avant, la veille et le matin même. Les relances textos aussi pour les rendez-vous individuels ou ateliers.
- ✿ **Application TIPI de la CAF du Var.**

En résumé, notre approche plurielle et inclusive a permis de mobiliser efficacement les publics et de communiquer sur nos actions de manière impactante. Nous continuons d'évaluer et d'ajuster nos méthodes pour répondre au mieux aux attentes et besoins des familles que nous accompagnons.

« Le groupe de parole a été une bouée de sauvetage, échanger avec d'autres personnes qui traversent des expériences similaires m'a aidé à me sentir moins seule et à mieux gérer mon stress quotidien. » -Françoise.

« La danse thérapie ça libère, j'ai oublié mes soucis on pourrait en avoir plus ? » - Soraya.

## Bilan des activités

### i. Soutien à la parentalité : ateliers pédagogiques et social

#### ATELIERS PARENTS SOLIDAIRES

Les ateliers parents solidaires constituent des espaces d'entraide et de partage des compétences entre parents. Ces sessions participatives se tiennent une à deux fois par semaine et permettent d'échanger des idées, des services, des recettes de cuisine et des conseils.

L'objectif est de vivre des moments conviviaux tout en bénéficiant d'un soutien collectif, par exemple lors de cafés ou de pique-niques. Ces ateliers offrent également un espace d'expression pour ceux qui traversent des situations difficiles. Les participants peuvent s'engager dans des sorties, des jeux, des promenades, s'entraider pour diverses tâches (courses, bricolage, etc.) et réaliser ensemble des activités manuelles, artistiques et ludiques.

Le jardin est accessible aux participants désireux de s'engager dans une démarche sociale et solidaire. Les ateliers se déroulent sous forme de groupe d'entraide entre parents, organisés selon leurs propositions. L'implication des participants varie en fonction de leurs besoins.



La médiatrice joue un rôle de facilitatrice, en instaurant une dynamique bienveillante au sein des échanges. Chaque parent a la possibilité de profiter des récoltes du jardin pour sa famille, transformant ainsi leur engagement dans le jardinage en une expérience valorisante, où ils peuvent récolter les fruits et légumes de leurs efforts.

En 2024, nous avons voulu développer une action à part pour le jardin, qui n'a pas fonctionné comme nous l'espérions. Le public mobilisé autour de cet atelier apprécié, s'est démobilisé. Nous nous sommes rendu compte qu'il fallait repenser cet atelier, comme un lien intergénérationnel et non comme un atelier réservé aux parents.

Néanmoins ce qui a fonctionné c'est la création d'un projet à destination de toutes les familles coorganisée avec les parents dans le cadre de la quinzaine des familles de la CAF du Var.

Durant cette journée, plusieurs animations ont été mises en place, allant de la brocante solidaire, à des ateliers de sensibilisation sur la parentalité, des activités ludiques et interactifs entre parent et enfant, tout en partageant des moments de partage et d'expériences. Les parents ont été invités à participer activement à l'élaboration du programme, ce qui a non seulement valorisé leur voix, mais a également permis d'adapter les activités aux attentes réelles des familles. Les retours ont été très positifs : de nombreux participants ont salué l'initiative, soulignant l'importance de participer à la co-construction de ce type d'évènement. Mais cela a demandé beaucoup plus de temps de travail et de préparation à l'équipe de la Maison des parents, qui a dû remobiliser les parents afin de les encourager à aller au bout de leur engagement sur cet évènement. L'équipe a dû gérer tout l'aspect logistique et administratif qui n'était pas prévu, sans l'aide des parents.

Sur les autres ateliers, la médiatrice a fait des propositions d'activités variées principalement, des activités manuelles, comme le fait de créer un objet/une œuvre, cela participe à la restauration de l'estime et de la confiance en soi. Les activités proposées :

- ✿ Activités manuelles et créatives. Quelques exemples : couture (trousse, customisation de vieux vêtements, tricot), maquette, décorations de Noël, ...
- ✿ Atelier cosmétique (fabrication d'une lotion anti-moustique)
- ✿ Ateliers bien-être (méditation, scrapbooking, art thérapie, ...)
- ✿ Événements : pique-nique, sorties culturelle, fêtes...
- ✿ Brocante du printemps

Malgré l'utilisation, d'un maximum de matériel recyclé (bouteilles en verre, chutes de tissus...) cet atelier demande un budget plus important que les autres. **Pour la période, 33 séances ont été organisées. 19 personnes différentes ont participé aux ateliers. 108 participations cumulées aux ateliers. La journée des familles a accueilli 233 parents et enfants.**

## ATELIERS PARENTS ENFANTS

Ces ateliers sont proposés à l'attention des parents avec leurs enfants. Ce sont des ateliers ludiques, créatifs, manuels, éducatifs, sportifs, ou encore des sorties...Les séances se déroulent tous les mercredis après-midi de 14h à 16h et jusqu'à plusieurs fois pendant les vacances scolaires.

L'objectif est de créer, ou travailler le lien entre le parent et l'enfant, en favorisant des moments de partage et d'échange. Chaque atelier est conçu pour stimuler la curiosité, la créativité, encourager la collaboration et renforcer la complicité entre les participants. Les activités proposées varient d'une semaine à l'autre : des ateliers de peinture et de bricolage, des séances de jeux de société, des activités sportives en plein air, ainsi que des sorties culturelles dans des musées ou des parcs.

Nous croyons que ces moments passés ensemble permettent aux parents et aux enfants de mieux se connaître, d'apprendre à communiquer et de créer des souvenirs inoubliables. Cela permet également aux familles de découvrir des activités à refaire à la maison, pour encore plus de moments passés ensemble. De plus, ces expériences partagées favorisent le développement des compétences sociales et émotionnelles des enfants, tout en offrant aux parents des outils pour accompagner leur éducation.

Cette année 2024, les activités ont été adaptées par la médiatrice en fonction de l'âge des enfants inscrits et des difficultés repérées chez les familles comme les problèmes d'hygiène, de cadre éducatif, ou d'expression des émotions, etc. La salle d'atelier et le jardin ont été mis à disposition des familles, le temps d'atelier pouvant être trop long selon l'âge et l'individualité des enfants.

Un public très diversifié participe, au niveau social, culturel et éducatif, des parents aisés et des parents très défavorisés avec des problématiques différentes (orientations de familles par l'Aide Sociale à l'Enfance, le SAVS). Ce qui a demandé une adaptation et une vigilance accrues des intervenantes.

La participation régulière des familles a mis à jour de grandes difficultés éducatives et relationnelles. Cela a permis la remobilisation des parents sur ces temps, car certains parents décrochaient sur leur téléphone en cas de difficultés avec leurs enfants. Les parents qui ne se sentaient pas en mesure d'intervenir dans les activités ont été amenés par la médiatrice à faire avec leurs enfants sans craindre de mal faire.

La posture et la communication des participants a évolué. Pour les parents dans le besoin d'approfondir la guidance parentale, ils ont pu bénéficier par la suite d'entretien individuel avec la psychologue.

Cet atelier demande un budget plus important que les autres, tout comme l'atelier solidaire, car il y a un besoin constant de fournitures.

### *Activités proposées :*

-  Activités manuelles : calendrier de l'avent, liste au père Noël, masque d'Halloween, création de carte, album photo sur la mémoire des vacances en famille, carte St Valentin, cadeau de la fête des pères et mères, porte-clés, tableau avec des graines, peinture de galets, tableau du temps, activités de Pâques, marionnettes d'animaux, décorations de galet, cadre photo 3D...
-  Activités éducatives : boîte à histoire, gestion des émotions avec la psychologue de la MDP, éducation à l'hygiène de vie (tableau semainier), atelier philo par SEVE, Chercheur d'art avec Unis Cité, activités avec les Yeux dans les Jeux, activités avec la Ligue Varoise de Prévention, mise en situation théâtre forum, création de bande dessinée etc.

- ✿ Jeux : de société, mimes, dessin c'est gagné...
- ✿ Sorties : visite de l'Eco Ferme départementale de La barre, journée des Petits débrouillards et culture du cœur, pique-nique au Parc Alexandre 1er, chasse aux œufs, sortie à la piscine municipale, journée internationale des droits des femmes à la Maison de Tous de St Jean du Var...
- ✿ Sport : activités sportives autour du monde Disney, participation à "Jeux me bougent" de la MDEIJ, ateliers danse halloween + fin d'année.

**Pour la période, 30 séances ont été organisées. 24 adultes et 42 enfants différents ont participé aux ateliers. 185 participations cumulées.**



### PETITS DÉJEUNERS DE L'INFO

Les petits déjeuners de l'info se sont tenus une fois par semaine, en fonction des disponibilités des intervenants bénévoles. Ces intervenants ont été invités à partager leurs actions et domaines d'intervention avec les parents.

Cela permet aux parents de s'informer et d'acquérir des connaissances sur divers thèmes liés à la vie familiale et sociale, la parentalité, l'éducation, la scolarité, la santé et la culture. Les échanges entre les parents et les professionnels ont favorisé le renforcement du lien social.

Ce format d'intervention a encouragé le dialogue, établissant ainsi un lien direct entre les responsables et le public. Les intervenants ont présenté leur association avec enthousiasme, ce qui a été bien accueilli par les familles.

Durant cette période, la médiatrice a dû gérer les questions et réactions des familles, notamment sur des sujets touchant leur quotidien difficile, comme les transports. Elle a veillé à réguler les échanges et à apaiser les prises de position de chacun, en s'appuyant sur des principes de réappropriation des codes sociaux, de respect et de tolérance des idées.

Les thèmes qui ont été abordés sont :

- ✿ Culture : Réservations prises auprès de Cultures du Cœur 83, le Pôle jeunesse, le Théâtre Liberté.
- ✿ Emploi : JOB à Cœur, Coopérative des jeunes.
- ✿ Mobilité : Réseau Mistral, Maison de la mobilité

- ✿ Développement durable : Sittomat (recyclage), l'Amarre, ARCHAOS...
- ✿ Santé : CODES 83, DAPV,
- ✿ Droits : CAF, PASS-SPORT ; Point justice, CIDFF, Alternativ'83

**Pour la période, 40 séances ont été organisées. 32 personnes ont participé aux ateliers.181 participations cumulées.**



### CUISINE EN FAMILLE

Les ateliers "Cuisine en Famille" ont été conçus dans le cadre d'un programme de soutien à la parentalité, visant à renforcer les liens familiaux et à favoriser un environnement propice à l'éducation et à la socialisation des enfants.

L'objectif principal de ces ateliers est d'encourager les parents à passer du temps de qualité avec leurs enfants en les impliquant dans des activités culinaires. Cela permet non seulement de transmettre des compétences pratiques, mais aussi de créer des moments de partage et de communication intergénérationnels.

Au cours des sessions, les familles ont été invitées à participer à des activités variées, allant de la préparation de recettes simples à des ateliers thématiques autour de la nutrition et de la cuisine du monde. Chaque séance était animée par une médiatrice sociale accompagnée d'intervenants bénévoles ou de professionnels comme une pâtissière ou le CODES 83... De nombreuses familles nous ont fait savoir que ces ateliers leur ont permis de renforcer leur complicité et leur communication. Les moments partagés autour de la cuisine ont favorisé des échanges constructifs entre parents et enfants. Les participants ont développé des compétences culinaires variées, allant de la préparation de plats simples à la découverte de nouvelles techniques. Les parents ont également appris à impliquer leurs enfants dans la préparation des repas, ce qui leur a permis de gagner en autonomie.

Des discussions sur l'importance d'une alimentation équilibrée et peu coûteuse ont permis aux familles d'être sensibilisées sur la nécessité de choisir des ingrédients sains et sur la façon de les intégrer dans leur quotidien. La rencontre entre parents a favorisé la création d'un réseau de soutien mutuel. Cela a encouragé un sentiment de communauté et d'entraide.

La difficulté pour l'équipe n'a pas été l'intérêt du public pour l'atelier, mais plutôt de trouver un lieu adéquat à la mise en place de ces ateliers. Nous avons au bout de six mois, trouvé et mis en place un partenariat avec le CHRS La Respélido. Malheureusement ce partenariat n'a pas perduré dans le temps pour cause d'incompatibilité d'accueil de nos familles avec l'emploi du temps des professionnels du CHRS La Respélido.

Les ateliers "Cuisine en Famille" ont atteint leurs objectifs en contribuant au soutien à la parentalité dans le quotidien des familles. En favorisant des moments de partage, d'apprentissage et de convivialité, ces sessions ont permis de renforcer les liens familiaux tout en incitant à une approche plus saine de l'alimentation. Les témoignages positifs des participants soulignent l'importance de telles initiatives dans le développement harmonieux des relations familiales.

Pour des questions d'organisation, d'espace et de sollicitation de l'équipe nous avons fait le choix de remettre les ateliers cuisine au sein du programme d'ateliers parents enfants en attendant de trouver un autre lieu d'accueil avec un équipement adapté (gazinière ou plaques et pas seulement des mini fours) et conforme aux normes de sécurité.

**Pour la période, 8 séances ont été organisées. 25 personnes différentes ont participé aux ateliers. 85 participations cumulées.**



### JARDIN

Le Jardin de la Maison des parents est mis à disposition des participants qui souhaitent s'inscrire dans une démarche sociale et solidaire ; ici pas d'individualité, on "joue" collectif et on partage : les connaissances, les tâches, les récoltes... Le décalage entre la demande et l'obtention des financements nous a permis d'engager le démarrage de l'action uniquement à partir de juin.

Les familles étant en congés juillet et août il a été compliqué pour l'équipe de pouvoir mobiliser le public sur cette activité. Comme il a été dit dans le point sur l'atelier solidaire, nous allons revoir cette fiche qui a perdu de l'intérêt auprès de notre public afin de travailler dans le sens de l'intergénérationnel avec le club de retraité de Rodeilhac.

**Sur la période, 4 séances ont été organisées. 8 personnes ont participé aux ateliers. 8 participations cumulées.**

## PRÉVENTION DECROCHAGE SCOLAIRE

Le constat d'Alicia Jacquot, maître de conférences en sociologie, considère qu'il y a une hétérogénéité des motifs de décrochage scolaire. On sait qu'un jeune qui a des parents n'ayant pas de diplômes ou qui sont dans la catégorie socioprofessionnelle d'ouvriers, d'employés ou qui n'ont pas d'emploi, favorise le terrain du décrochage scolaire.

D'autres motifs existent et sont variés :

- ✚ Le manque de formation ou d'accompagnement individualisé pour les élèves en difficulté
- ✚ Un cursus scolaire rigide et parfois peu attractif
- ✚ Un environnement familial démissionnaire ou traumatisant etc.

C'est dans ce sens, que nous souhaitons développer ce projet de prévention au décrochage scolaire. Afin d'aider les élèves et leurs familles à croire en eux et en leurs réussites. La Maison Des Parents de l'association AXIS, est un repère pour les parents et un lieu de ressource. C'est dans cette mission de soutien à la parentalité, d'accompagnement continu des familles et de leurs enfants que nous portons ce projet avec grand intérêt dans la poursuite de nos actions en allant vers les familles en difficultés.

Un groupe de 8 élèves avec leurs familles par trimestre en partenariat avec des collègues. Au total entre 18 et 24 élèves. Les groupes seront constitués en concertation avec les équipes pédagogiques et enseignantes des établissements. Le cheminement pensé est le suivant : la relation - trouver sa juste place, la transformation - vivre mieux les transformations physiques, intellectuelles et émotionnelles. Afin d'arriver à la dernière étape de l'orientation et autonomisation : construire son projet de vie professionnel et personnel.

Ce projet a également un lien avec le projet « After School ». La médiatrice sociale de la Maison Des Parents, référente du projet, a commencé la mobilisation et l'élaboration des séances en lien avec les partenaires associatifs locaux.

En amont du démarrage de projet, les parents ont été invités à un rendez-vous individuel au sein du Collège avec l'équipe éducative, celle de la Maison des Parents et de la LVP afin de présenter le projet et obtenir leur adhésion à celui-ci, ainsi que l'inscription de leur enfant. Depuis le début du projet, le 5 novembre avec un groupe de huit élèves au collège Pin d'Alep, plusieurs résultats positifs ont été observés. En effet après sept séances, les équipes éducatives notent un réel progrès chez les élèves, qui se sentent écoutés et sont plus engagés dans leur parcours scolaire. La principale adjointe a constaté une réduction de l'absentéisme et une amélioration du comportement des élèves, qui sont désormais moins agités, favorisant ainsi un meilleur climat scolaire. Des dysfonctionnements ont été identifiés chez certaines familles, qui ont été orientées vers nos partenaires éducateurs de la Ligue Varoise de Prévention pour un suivi en Visite A Domicile, ainsi que vers un suivi chez la psychologue de la Maison Des Parents. Enfin, le programme a permis d'instaurer un climat de confiance, essentiel pour reconnecter les familles à la scolarité des enfants.

Pour conclure, ces premiers résultats montrent un impact positif sur l'absentéisme et le comportement, et témoignent du succès du projet jusqu'à présent.

**Pour la période 2024, 7 séances ont été organisées. 8 enfants différents ont participé aux ateliers.42 participations cumulées.**

## AFTER SCHOOL

La mise en place des « After School » a tardé car nous devions à l'origine les organiser au sein des établissements scolaires afin de participer au lien famille-école. Cependant, les démarches administratives complexes et les diverses rencontres partenariales (éducative ou sociale) que nous avons réalisées afin de mettre en place le projet nous a fait renoncer à cette idée.

Nous avons finalement opté pour organiser ces rencontres à la salle de la Chapelle en partenariat avec le Centre Social Toulon Ouest. Ces rencontres se déroulent une fois par mois, le mardi soir, de 17h à 19h, à l'exception des périodes de vacances scolaires. Elles sont animées par la médiatrice sociale, la psychologue et des intervenants spécialisés comme la Ligue Varoise de Prévention, en fonction des thématiques abordées. En parallèle, un atelier est mis en place, pour garder les enfants des parents dans un atelier adapté à leur âge en lien si possible avec la thématique.

Notre démarche vise à rendre ces réunions accessibles à tous les parents, qu'ils soient salariés ou non, notamment ceux qui ont des enfants de l'âge préscolaire jusqu'à l'adolescence. Nous avons identifié un véritable besoin d'accompagnement parmi ces parents, souvent confrontés à des interrogations et des défis liés à l'éducation de leurs enfants. Les thématiques abordées lors de ces soirées incluent des enjeux cruciaux tels que le harcèlement scolaire, l'impact des écrans sur la vie familiale et scolaire, l'évolution des structures familiales, et bien d'autres.

Grâce aux éclairages psychologiques et au partage d'expériences, ces rencontres visent à offrir un espace de réconfort et d'échange, permettant aux parents d'explorer des solutions adaptées à leurs préoccupations. L'un des objectifs centraux de ces soirées est de renforcer les compétences éducatives des parents. Nous envisageons d'apporter des réponses concrètes à leurs préoccupations, de favoriser l'adoption d'un discours commun parmi les adultes en matière d'éducation, et d'encourager une approche collaborative. Chaque réunion est conçue pour être un espace de sensibilisation, où les parents peuvent explorer des questions relatives aux comportements à risque chez les jeunes. Certains parents ont également pu solliciter les professionnels pour un suivi individuel par la suite sur leur problématique. Les thématiques réalisées en 2024 sont :

- 🌿 Octobre - "Agir ensemble pour nos enfants : prévenir, repérer et lutter contre le harcèlement & le cyberharcèlement" avec comme intervenants : la psychologue de la Maison Des Parents, les éducateurs spécialisés de la Ligue Varoise de Prévention, les avocats du GRADE, la responsable du programme PHARE de l'EN et l'exposition du CODES 83. Un livret d'infos a été remis à tous les participants. **33 parents étaient présents pour cette première édition et 4 enfants ont été pris en charge par l'animatrice.**



❄️ Novembre - “Enfants & Ados : face aux écrans” avec comme intervenants : la psychologue de la Maison Des Parents, les éducateurs spécialisés de la Ligue Varoise de Prévention, et Horizon Multimédia.

La conférence était accompagnée de l'exposition du CODES 83 sur la thématique.

**22 parents ainsi que 3 ados étaient présents et 5 enfants ont été pris en charge par l'animatrice.**

Après avoir demandé aux différents parents de la première et deuxième After School, ils nous ont communiqué qu'ils ne seraient pas disponibles sur le mois de décembre avec les préparatifs des fêtes de fin d'année et les différents spectacles ou temps forts d'école. C'est pourquoi l'équipe a préparé un pack After School “Bien vivre les fêtes de fin d'année & les vacances d'hiver en famille” à lire et réaliser à la maison. En effet, les fêtes de fin d'année sont une période pour les familles, souvent, difficile à gérer émotionnellement pour les parents comme pour les enfants.

❄️ Décembre - “Bien vivre les fêtes de fin d'année & les vacances d'hiver en famille” réalisé par une responsable en encadrement éducatif, une psychologue et la médiatrice de la Maison Des Parents.

Ces outils pour les familles sont distribués aux abords des écoles aux parents en créant le lien avec eux, mais aussi aux parents qui ont participé aux précédentes conférences et aux familles du projet PDS.



**52 familles intéressées auront un pack After School, sans compter les téléchargements puisque les outils seront en libre accès sur notre site internet pour les familles.**

**Pour la période, 2 évènements ont été organisés. 51 adultes et 9 enfants différents ont participé aux ateliers. 65 participations cumulées en dehors des chiffres décembre.**



### **BIEN ÊTRE PARENTS**

Dans notre engagement quotidien, nous observons que de nombreux parents en situation de précarité, qu'elle soit d'ordre psycho-social, financier ou liée à des ruptures familiales, souffrent de dévalorisation et voient leur santé mentale affectée par ces difficultés. Cette situation a un impact direct sur leurs relations avec leur entourage, notamment avec leurs enfants. Conscients de ces enjeux, nous avons jugé essentiel de travailler sur l'estime et la confiance en soi de ces parents. En effet, renforcer leur confiance renforce leur capacité à instaurer un environnement familial positif et leur accorder une forme de répit parental.

Dans ce cadre, nous avons donc conçu un programme d'accompagnement, porté par la psychologue de la Maison des Parents et l'équipe de salariés ainsi que pour le moment des bénévoles bien-être. Ce programme représente un enrichissement significatif de notre dispositif d'accompagnement parental. Les sessions sont programmées une fois par semaine, les lundis matin ou mardis après-midi (hors vacances scolaires). Afin de mettre en place ce projet notre difficulté a été de pouvoir trouver des professionnels qui souhaitent réaliser du bénévolat. La plupart se sont d'ailleurs engagés à l'essai, afin de prouver l'intérêt de l'atelier et obtenir des financements supplémentaires afin qu'ils puissent être indemnisés et indirectement valorisés. Ces rencontres sont encadrées par un membre salarié de l'équipe de la MDP, telle qu'une animatrice sociale ou une psychologue, qui mobilise le public et des intervenants professionnels du bien-être. Ces professionnels (sophrologue, coach émotionnel, art-thérapeute, danse thérapeute...) apportent leur expertise pour encourager le développement personnel des participants.

Types d'Activités Proposées : ▪ Art-thérapie : danse, peinture, dessin ▪ Bien-être : Sophrologie, Méditation et cohérence cardiaque, « Comment prendre soin de soi », coaching émotionnel.



Cet atelier a pour ambition de créer un effet valorisant, mais aussi solidaire où les parents peuvent se soutenir mutuellement. Ainsi, notre initiative s'inscrit dans une dynamique positive, visant à renforcer la confiance et l'estime de soi des parents en précarité. Nous croyons fermement que ces actions auront un impact significatif sur l'environnement familial et sur la capacité de ces parents à reconstruire des relations saines et épanouissantes avec leurs enfants et leur communauté.

**Sur la période, 17 séances ont été organisées pour 25 personnes différentes ont participé aux ateliers. 82 participations cumulées**

### MEDIATION & PERMANENCES ADMINISTRATIVES

La médiatrice est affectée à 0.50 ETP sur La Maison des Parents dans le cadre d'un contrat Adulte Relais. Elle mène son action sur notre structure, en étant au plus près des habitants par le biais de la Médiation et d'un accompagnement individualisé.

Ses missions s'intègrent de plein droit dans nos activités d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation et consistent à :

- ✚ Identifier les publics cibles et aller à la rencontre des habitants
- ✚ Proposer un accompagnement individualisé et une aide administrative
- ✚ Accompagner (physiquement si besoin) les habitants dans leurs démarches auprès des différents organismes (CAF, CPAM, Pôle Emploi, services municipaux, départementaux et préfectoraux, professionnels de santé...)
- ✚ Accompagner d'éventuels conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux
- ✚ Aider les parents à exercer leur responsabilité parentale

La médiatrice de proximité a répondu aux besoins du public d'être soutenu et accompagné dans ses démarches administratives pour lesquelles il rencontre de grandes difficultés. La majorité des bénéficiaires sont issus de l'immigration et sont âgés de 24 à 65 ans.

Des familles rencontrées dans le cadre d'un accompagnement administratif ont confié leurs problèmes familiaux. Ils ont trouvé un accueil attentif qui leur a permis d'oser faire la démarche vers une aide personnelle ou familiale avec la psychologue, ainsi que de rompre leur isolement en s'inscrivant à des activités proposées par les associations de leur quartier (sorties, ateliers...).

En mettant l'accent sur l'écoute et le dialogue, la médiatrice sociale de la Maison des Parents facilite la compréhension des familles envers les institutions. Elle joue un rôle clé dans l'émergence de solutions novatrices et adaptées aux besoins des familles. Voici quelques exemples concrets issus du terrain de la Maison des Parents (MDP) :

- ✦ Réduction des tensions et du sentiment d'incompréhension
- ✦ Diminution des conflits au sein des familles
- ✦ Meilleure utilisation des espaces collectifs et renforcement des liens entre familles et institutions, entre autres.

**Sur la période, la médiatrice a pris en charge 55 personnes pour lesquelles au moins une démarche d'orientation ou d'accompagnement a été effectuée et assuré 173 rendez-vous.**

### TOUS CONNECTÉS

Depuis 2005, notre structure est labellisée par le dispositif national « Point Info Famille », qui a pour mission de faciliter l'accès à l'information et de simplifier les démarches quotidiennes des familles. Ce dispositif propose des points d'information accessibles, permettant d'orienter rapidement et efficacement les usagers vers les ressources adéquates. En 2020, nous avons lancé un projet dédié à l'inclusion numérique, soutenu financièrement par la CAF, la MSA et Pôle Emploi. Ce programme allie des ateliers informatiques à un accès libre à Internet. Grâce à cette aide financière, nous avons pu repenser et redéfinir notre offre de services, l'adaptant aux enjeux actuels de dématérialisation des démarches courantes et aux avancées technologiques.

#### L'atelier numérique

Animation d'ateliers numériques une fois par semaine (lundi après-midi à la Maison des Parents ou le vendredi après-midi à la maison de Tous de St Jean du Var) pour aider les usagers à se familiariser avec les outils informatiques, effectuer un apprentissage des savoirs de base en matière numérique, développer des compétences afin d'accéder à son utilisation pratique des plates-formes en ligne et un usage concret de la dématérialisation.

Lors de l'inscription aux ateliers numériques, une fiche d'évaluation est renseignée concernant les connaissances des personnes.

***L'objectif de cet accompagnement numérique de la Maison des Parents est de venir en aide aux familles souvent démunies dans leur accès aux droits, face à la complexité des démarches en ligne et de lutter contre la fracture numérique.***

Le groupe permet de se sentir soutenu dans l'apprentissage numérique (entraide mutuelle) et moins isolé dans les difficultés. Les familles viennent régulièrement sur cet atelier parce qu'elles y trouvent une réelle aide et éprouvent la satisfaction d'arriver à se débrouiller enfin seules. Nous avons fait le choix de développer notre territoire d'intervention sur cette thématique à l'Est de Toulon, car beaucoup de parents venaient ou nous sollicitait de ce territoire. Il nous semblait essentiel de répondre à la demande des familles.

Chaque séance est soigneusement structurée en trois phases distinctes :

- 1) Évaluation et présentation : Nous commençons par un temps d'évaluation des connaissances des participants.
- 2) Mise en pratique : Cette phase permet aux usagers d'essayer en étant accompagné, avec l'explication première partie à travers des exercices pratiques adaptés à leurs besoins.
- 3) Travail en autonomie : Enfin, les participants sont encouragés à travailler de manière autonome, renforçant ainsi leur confiance en leurs capacités à gérer des outils numériques.

Il est à noter que certains thèmes peuvent nécessiter plusieurs ateliers pour qu'un niveau d'autonomie satisfaisant soit atteint. Les participants peuvent choisir de travailler sur des ordinateurs, des tablettes ou leurs téléphones, ce dernier étant souvent privilégié pour leur permettre de poursuivre leurs démarches en dehors des heures de formation. Nous accueillons principalement un public en difficulté avec la lecture et l'écriture. Par conséquent, nous veillons à ce que les informations et les présentations soient courtes, visuelles et accompagnées d'exercices pratiques. De plus, le questionnaire d'évaluation, initialement proposé aux usagers, s'est révélé trop complexe. Nous avons donc opté pour une évaluation orale de leur satisfaction et de leur niveau d'autonomie.

Les thèmes des séances sont élaborés en fonction des besoins communs des participants.

Parmi les sujets abordés, nous retrouvons :

-  Démarches en ligne
-  Création d'une adresse e-mail et utilisation
-  Accès aux services en ligne (impots.gouv, CPAM, CAF, Pôle Emploi, FranceConnect)
-  Gestion de comptes personnels
-  Rédaction de courriers administratifs
-  Utilisation de tablettes et d'ordinateurs
-  Initiation au traitement de texte
-  Navigation sur les réseaux sociaux
-  Pronote
-  Envoi d'emails
-  Élaboration de CV et lettres de motivation

**Pour la période, 35 séances ont été organisées, 39 personnes différentes ont participé aux ateliers. 97 participations cumulées.**

### **E-administration**

Nous proposons un espace numérique conçu pour faciliter l'accès à Internet, permettant aux utilisateurs de réaliser eux-mêmes leurs démarches en ligne.

Chaque bénéficiaire peut profiter d'un accès autonome à une multitude de services, consulter ses comptes et espaces personnels, ainsi que soumettre des demandes, des déclarations et des modifications de situation. Cet espace est équipé d'ordinateurs, d'un photocopieur et offre une connexion Internet gratuite, disponible à tout moment durant les heures d'ouverture de notre structure. Les intervenants d'AXIS sont présents pour veiller à la bonne utilisation de cet espace.



Leur rôle est principalement d'accompagner et d'encourager l'autonomie des utilisateurs, plutôt que de réaliser les démarches à leur place. Toutefois, il est fréquent que les personnes qui viennent utiliser le numérique nécessitent un accompagnement et des conseils. Beaucoup se présentent avec des démarches urgentes à accomplir, telles que des réponses à des demandes administratives ou des dossiers à remplir. Dans ces situations, un temps de réassurance est souvent nécessaire pour apaiser leurs inquiétudes. Pour renforcer les compétences numériques de ces utilisateurs, nous offrons la possibilité de les orienter vers des ateliers de formation. Cela leur permet de consolider leurs connaissances et d'accroître leur autonomie dans l'utilisation des outils numériques. Enfin, les utilisateurs souhaitant imprimer leurs documents peuvent le faire en s'acquittant de frais d'impression de 0,20 € par copie. Pour bénéficier de l'atelier numérique, les usagers doivent s'inscrire à La Maison des Parents pour un coût symbolique de 15 € par an et par famille.

**Pour la période, le nombre de « connectés » : accueillis et renseignés sur l'espace en libre accès : 41 personnes dont 5 en autonomie complète**

### NUMÉRIQUE ET CITOYENNETÉ INTERGÉNÉRATIONNEL

Les générations plus âgées adoptent de plus en plus les technologies numériques, notamment les smartphones, les tablettes et les ordinateurs. Cela est dû entre autres à l'évolution des pratiques depuis le COVID pour garder le lien entre les individus, mais aussi à l'augmentation des démarches dématérialisées des établissements publics et privés. Les obstacles concernant les pratiques du numérique, pour les seniors, incluent la peur de la technologie, le manque de compétences techniques et des préoccupations en matière de sécurité et de confidentialité. En ce qui concerne les jeunes générations, souvent appelées « natifs du numérique », ils sont généralement très à l'aise avec la technologie dès un jeune âge. Ils utilisent les réseaux sociaux, les jeux en ligne, et les outils de communication numérique quotidiennement. Ils acquièrent des compétences numériques dès leur scolarité, ce qui les prépare à un marché du travail de plus en plus axé sur la technologie. En France, de nombreux programmes et ateliers sont mis en place pour encourager les échanges intergénérationnels, où les jeunes enseignent aux aînés l'utilisation des technologies numériques. Ces interactions aident à réduire la fracture numérique et favorisent l'inclusion sociale des personnes.

Les objectifs de ce projet sont :

- ✚ Proposer de manière différente des initiations au numérique
- ✚ Créer du lien social entre les générations
- ✚ Favoriser les échanges de transmission du savoir numérique
- ✚ Renforcer la citoyenneté des jeunes

Ce projet a permis de créer des échanges enrichissants entre les adolescents et les seniors dans ce quartier, a favorisé la citoyenneté, ainsi que le partage d'expériences et la création de liens durables entre les générations. Les jeunes ont pu transmettre leur savoir faire et aisance sur l'outil numérique aux seniors, mais aussi de travailler leur pratique. Ces échanges intergénérationnels ont renforcé les liens sociaux et la citoyenneté. Les jeunes se sont sentis valoriser par leur expérience et leurs compétences.



**Pour la période, 2 séances ont été organisées, 10 personnes différentes ont participé aux ateliers, 15 participations cumulées.**

*ii. Soutien à la parentalité : ateliers et entretiens psychologiques*

**CAFÉ DES PARENTS – GROUPE DE PAROLE**

Le café des parents se déroule une fois par semaine et prend la forme d'un groupe de parole, animé par la psychologue de La Maison des Parents.

Ce cadre offre aux parents la possibilité de partager leurs difficultés, de se faire écouter et de confronter leurs expériences en tant que parents ou grands-parents. L'échange favorise un sentiment de solidarité, permettant à chacun de se sentir soutenu et d'explorer des solutions à leurs problématiques. Les thèmes discutés sont déterminés par les parents d'une séance à l'autre, ou suggérés par la psychologue, en fonction de l'actualité et des besoins observés. Les participants apprécient particulièrement d'avoir un éclairage psychologique sur les sujets traités, ce qui enrichit leur compréhension des enjeux auxquels ils font face.

La confidentialité du groupe est un principe fondamental, régulièrement rappelé pour garantir un espace où chacun peut s'exprimer en toute liberté. L'intervenante souligne également l'importance du respect mutuel entre les participants et d'une tolérance considérable au sein du groupe.

Il est prévu qu'un temps soit alloué, après chaque séance, pour des entretiens individuels avec la psychologue si besoin, surtout pour ceux qui n'ont pas réussi à s'exprimer au sein du groupe. Il est fréquent que ces séances entraînent une demande de suivi psychologique plus approfondi ou conduisent à une orientation vers des structures spécialisées.

Au cours de cette période, de nombreux parents ont exprimé des sentiments d'anxiété et de déprime de manière constante. Les discussions se sont souvent concentrées sur des problématiques familiales liées à l'enfance et à l'adolescence. Dans certains cas, la psychologue a identifié des participants en grande souffrance qui ont perturbé l'équilibre du groupe. Pour ces personnes, des consultations individuelles ont été proposées afin de les aider à retrouver progressivement leur place au sein du collectif.

La liste exhaustive des thèmes des groupes sont les suivants : *L'adolescence (2 fois) ; Les émotions : les comprendre et les accepter/gérer ; Être femme et mère en même temps ; Les violences intrafamiliales ; La confiance en soi en tant que parent ; Les angoisses : comment y faire face (2 fois) ; Les effets du stress au quotidien ; Faire des projets en famille ; Les familles recomposées ; Les tâches du quotidien : une organisation complexe ; Les 5 langages de l'amour : exprimer son amour à ses enfants de façons*

*différentes ; Apprendre la gestion du temps aux enfants ; Les compulsions mentales ; La charge mentale parentale ; La rentrée des classes ; Les conflits en famille ; Le cadre parental ; L'alimentation ; L'isolement familial/social ; Les activités en famille et discussion libre sur le quotidien.*

**Sur la période 2024, 29 séances ont été organisées. 19 personnes différentes ont participé aux séances, pour 131 participations au total.**

### « MES PARENTS SE SÉPARENT » : GROUPE DE PAROLE ENFANT

Au cours des dix dernières années, nous avons observé une augmentation significative du nombre de divorces et de séparations, notamment dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), où le taux de divorce particulièrement élevé.

Cette situation ne laisse pas les enfants indemnes, car la séparation de leurs parents peut engendrer des défis émotionnels et psychologiques considérables. Les ruptures conjugales entraînent souvent des tensions, des conflits, ainsi qu'une réorganisation profonde de la vie quotidienne. Les enfants se retrouvent au cœur d'un environnement instable, où ils doivent naviguer entre les deux foyers, faire face à d'éventuels déménagements et gérer les disputes entre leurs parents.

Dans ce contexte, il est essentiel de reconnaître que les enfants, exposés aux bouleversements causés par la séparation, peuvent éprouver le besoin de disposer d'un espace neutre. Cet espace leur permettrait de comprendre et d'exprimer leurs émotions, de formuler leurs besoins et, surtout, de bénéficier d'un soutien psychologique adapté. Pour répondre à ces enjeux et au diagnostic du territoire réalisé lors de rendez-vous avec des chefs d'établissement scolaire, nous avons créé un groupe de parole destiné aux enfants.

Celui-ci va se réunir tous les jeudis midi sur le temps périscolaire à l'école Pont du Lasser Toulon Ouest, et tous les vendredis sur les mêmes temps à Toulon Est- école de St-Jean du Var. Ces séances seront animées par la psychologue et la médiatrice, sur certains temps, de la Maison des Parents, offrant ainsi un cadre confidentiel et bienveillant.

Ce groupe de parole vise à fournir un soutien émotionnel, à favoriser l'échange entre les participants et à les aider à surmonter les défis liés à la séparation de leurs parents.

Nous sommes toujours dans l'attente du retour des conventions et demandes faites à la ville de Toulon afin de pouvoir commencer l'action. La convention de Toulon Ouest a été signée seulement par le directeur à la rentrée ce qui explique entre autres le retard de sa mise en place. Le groupe de Toulon EST va commencer en Janvier 2025 sur le vendredi midi.

### PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Ces interventions, réalisées sur la Maison des Parents auprès des familles et des enfants sont financées dans le cadre de l'action « Habitants, acteurs de prévention ».

Objectif(s) opérationnel(s) visés :

- ✚ Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- ✚ Proposer un diagnostic psychologique et éducatif
- ✚ Accompagner les familles en situation de fragilité par un suivi psycho-éducatif
- ✚ Favoriser une meilleure relation parents/école

## Nombre de bénéficiaires

4 familles ont été orientées par l'équipe du PRE. 4 enfants et 4, parents ont été reçus en entretien. 1 RDV avait été donné pour un autre enfant qui n'a pu se rendre à ce RDV, et n'a pu être suivi par la suite. 25 entretiens psychologiques ont été réalisés, dont 4 avec les enfants seuls, 3 entretiens parents/enfants, et 18 entretiens avec les parents seuls dont 1 en présence de l'éducateur du PRE orientant la famille.

1 réunion entre les différents professionnels prenant en charge une des familles orientées a été organisée. 1 réunion avec l'équipe éducative du PRE a eu lieu au cours de cette période. 1 rencontre avec l'éducateur PRE orientant une famille a eu lieu. 9 Rendez-vous téléphoniques ont été organisés avec l'éducateur orientant la famille.

- ✦ Tranche d'âge des enfants : 8-14 ans
- ✦ Répartition géographique : Toulon Ouest
- ✦ Problématique principale

**Les enfants** : Les 4 enfants que nous avons rencontrés font face de différentes manières à une séparation du couple parental. La séparation parentale peut perturber l'environnement de l'enfant sur différents points. En premier lieu, cela perturbe son équilibre quotidien qu'il doit se réapproprié en ayant parfois deux maisons, une recombinaison familiale etc.

La séparation parentale peut entraîner des conséquences variées sur l'enfant. Cela peut se manifester par une inhibition sociale, où l'enfant éprouve des difficultés à établir des relations avec les autres et reste en retrait. Il peut également rencontrer des difficultés scolaires, car la situation familiale l'empêche de s'investir pleinement dans sa scolarité. Certains enfants peuvent aussi adopter des comportements agressifs et violents envers leurs camarades ou leur fratrie. D'autres encore peuvent avoir du mal à s'endormir ou à avoir un sommeil serein lorsqu'ils sont seuls. La situation familiale peut entraîner un repli sur soi et un isolement social de l'enfant qui parfois peut se sentir seul et incompris. Il y a différentes émotions qui peuvent se mélanger chez l'enfant : de la tristesse, de la colère, mais aussi de la culpabilité ou de la honte. La communication parfois rompue entre les parents ne facilite pas la compréhension ou l'acceptation de la situation parentale pour les enfants.

En effet, les enfants peuvent être pris dans les conflits parentaux qui ne leur appartiennent pas. À cela s'ajoutent d'autres facteurs aggravants, comme la précarité financière, ou la violence intrafamiliale. Ceux qui ont été victimes de violences intrafamiliales (violences physiques, verbales, psychologiques) sont particulièrement touchés. Les effets de la séparation du couple dans lequel il y avait des violences diverses sont accentués, notamment pour les relations sociales avec les pairs ou pour l'apparition de comportements violents.

**Les parents** : Les parents orientés sont en demande d'aide pour leurs enfants, et également en demande d'un soutien dans leur rôle parental. En effet, leur histoire personnelle et leur situation familiale parfois complexe peuvent rendre fragile leur confiance de parent. Les parents peuvent également être en difficulté à gérer leur vie et peuvent se sentir débordés par les comportements de leurs enfants. En effet, les parents vivants eux-mêmes une situation familiale difficile et parfois conflictuelle, peuvent se sentir démunis face aux difficultés comportementales de leurs enfants. Poser un cadre éducatif stable peut leur être difficile. La prise en considération de ces difficultés amène à accompagner et soutenir ces parents avec compréhension et patience.

### Prise en charge proposée

- ✂ Une évaluation psycho-affective des enfants et du fonctionnement de la cellule familiale.
- ✂ Une prise en charge psychologique des enfants.
- ✂ Un soutien psychologique et éducatif des parents.
- ✂ Une étroite collaboration avec les éducateurs du P.R.E.
- ✂ Une veille et une alerte des services du P.R.E lors du repérage de passages critiques pour l'enfant et sa famille.
- ✂ Une mobilisation des familles à respecter leur engagement dans la prise en charge d'accompagnement et un signalement aux éducateurs si cette dernière peine à être suivie.

### Évolution des problématiques et profils

**Les enfants :** Les enfants sont accueillis en entretien familial avec le parent accompagnant pour la première rencontre. Les premiers retours sont faits par les parents qui mettent en avant que les enfants soient plus apaisés et moins insistants lors de frustration à la maison, ou que la scolarité a été réinvestie. Les relations familiales sont également plus apaisées. L'accompagnement à la compréhension de la situation familiale (séparation, conflit parental, violences) apporte un soulagement aux enfants.

**Les parents :** Les parents ont bien investi l'accompagnement qui leur est proposé. Les difficultés de l'enfant viennent faire écho avec leur propre histoire. Ils ont évoqué leur passé avec émotion, ne souhaitant pas que leurs enfants vivent les mêmes choses. Les parents expriment les aménagements éducatifs mis en place à la maison et réussissent à en maintenir.

### VIOLENCE INTRAFAMILIALE

En 2019, les statistiques révèlent que 44 % des plaintes pour violences physiques et sexuelles enregistrées par les forces de sécurité concernent des actes de violence perpétrés au sein de l'environnement familial. Cela équivaut à environ 160 000 victimes, dont 119 000 adultes et 41 000 mineurs. Les membres d'une même famille peuvent souvent être témoins ou même victimes de violences à leur encontre.

Les violences intrafamiliales comprennent un large éventail d'actes comprenant des agressions physiques, des abus sexuels, des violences psychologiques, ainsi que des abus économiques et administratifs. Ces actes se produisent au sein du foyer familial et sont généralement marqués par des comportements destinés à provoquer la peur, à intimider par le biais de menaces, à manipuler, à humilier, à culpabiliser ou à nuire à un autre membre de la famille. Il est crucial de noter que les violences intrafamiliales peuvent survenir dans tous les milieux socioéconomiques et à tous les niveaux d'éducation, sans distinction de nationalité, de religion, d'âge, de sexe ou d'orientation sexuelle. De plus, les incidents liés à ces violences ne sont pas des événements isolés ; ils tendent à se répéter et à s'intensifier au fil du temps.

Les conséquences peuvent être catastrophiques, allant de blessures physiques graves à des issues tragiques comme des homicides ou des suicides. Pour cette raison, il est primordial de détecter ces situations le plus tôt possible, que ce soit au sein de sa propre famille ou dans son cercle social.

Une détection précoce permet de signaler ces actes et de prévenir des drames qui pourraient en découler. Par ailleurs, l'existence persistante de violences intrafamiliales augmente le risque que les enfants exposés à de telles situations reproduisent ces comportements violents dans leur vie future, que ce soit en dehors de leur foyer ou dans leurs propres familles. En effet, les enfants qui grandissent dans un environnement marqué par la violence sont souvent confrontés à un cycle de répétition de ces abus lorsqu'ils deviennent adultes, s'ils ne sont pas pris en charge adéquatement. Cela souligne l'urgence de briser ce cycle. Ainsi, pour mettre fin aux violences intrafamiliales, il est essentiel d'aborder le sujet, d'en parler ouvertement et d'agir rapidement.

C'est dans cette optique que nous souhaitons mettre en œuvre une initiative visant à sensibiliser et à mobiliser les moyens nécessaires pour lutter contre cette problématique.

**Sur la période, 45 entretiens ont été organisés pour 11 familles. 20 personnes ont pu être accompagnées.**

#### « GUIDANCE PARENTALE » : ST JEAN DU VAR

La guidance parentale est un ensemble de conseils, de soutien et d'accompagnement destinée aux parents pour les aider à mieux comprendre et répondre aux besoins de leurs enfants. Elle est souvent fournie par des professionnels de la santé, des éducateurs, des psychologues ou des travailleurs sociaux et peut prendre différentes formes, comme des séances individuelles, des ateliers de groupe, des programmes éducatifs ou des ressources en ligne.

La guidance parentale peut être particulièrement bénéfique dans des situations de stress familial, de changements majeurs (comme un divorce ou une nouvelle naissance), ou lorsque des problèmes comportementaux ou émotionnels apparaissent chez l'enfant. Elle vise à renforcer les compétences des parents et à améliorer le bien-être global de la famille.

La permanence est mise en place le vendredi sur les quartiers prioritaires de TOULON EST. Un temps d'échange est prévu avec les équipes éducatives sur les familles ou leurs orientations. Les rendez-vous sont individuels pour les familles, à titre gratuit, sur des entretiens de guidance parentale.

La psychologue de la Maison des Parents est détachée le vendredi pour tenir des rendez-vous avec le public famille. Nous sommes en recherche de lieu avec un bureau confidentiel pour accueillir le public et mener cette action sur les cités éducatives EST.

**Sur la période, 26 entretiens ont été organisés pour 8 familles. 11 personnes ont pu être accompagnées. Dont 3 qui n'ont pas pu être honorés par les parents, et un rendez-vous téléphonique a été réalisé avec un des parents rencontrés.**

#### « GUIDANCE PARENTALE » : ST JEAN DU VAR

La journée mondiale de l'enfance célèbre l'anniversaire de la convention des droits de l'enfant adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Ce 35<sup>ème</sup> anniversaire était l'occasion idéale pour mener un événement marquant sur le droit à la protection contre les violences faites aux enfants.

Grâce au soutien du service politique de la ville de Toulon, aux médiathèques Chalucet et Pont du Las et à la compagnie « les vagabonds des étoiles ».

L'association AXIS a mis en place une représentation du spectacle « tu n'as qu'à oublier », le mardi 19 novembre 2024 suivi de trois ateliers écriture. En fin de spectacle, un temps d'échanges et de débat avec le public et la comédienne a été instauré.

Ce temps d'animation a été assuré en binôme par une psychologue spécialisée sur la question des violences sexuelles, une éducatrice jeunes enfants de l'Espace Rencontre et l'animatrice du réseau parentalité de Toulon, de formation conseillère conjugale et rompue aux techniques d'animation.

A la suite de la pièce, 3 ateliers écritures de 2 heures chacun se sont déroulés à la Médiathèque Pont du Las. L'animation a été assurée par un binôme : la comédienne auteure de la pièce et la psychologue de la maison des parents spécialisée en criminologie et victimologie. L'objectif visé était la sensibilisation aux phénomènes de violences intrafamiliales et d'inceste au grand public.

Un lien de confiance entre les participants, mais aussi envers les professionnelles encadrantes a été créé durant ces ateliers afin que chacun puisse partager librement et sans crainte ses écrits personnels par la suite. Cette dynamique de groupe a également permis aux participants de s'investir complètement dans l'atelier et les différents exercices demandés. Les ateliers ont donné lieu à un partage d'histoires personnelles et d'émotions, parfois fortes. Des émotions telles que la tristesse, la honte, ou l'amour ont pu être écrites et racontées par les participants. Les professionnelles ont encadré ces émotions afin qu'elles ne soient pas effrayantes pour les participants.

Nous avons remarqué que la modalité de l'atelier écriture, n'était pas adapté au public des quartiers prioritaires de la ville. En effet, l'écriture est pour certains une barrière, un obstacle, une difficulté qui a pu les freiner pour s'inscrire, ou pour s'y rendre après une première participation, malgré un intérêt pour la thématique. Un groupe d'expression avec divers médiums peut être plus adapté pour chacun.

**Sur la période, 112 personnes présentes à la pièce et au débat, 3 séances d'ateliers d'écritures ont été organisés, avec 6 participantes inscrites aux ateliers et 13 participations cumulées aux ateliers écritures.**



## 6. HABITANTS, ACTEURS DE PREVENTION

### Accompagnement individuel

#### *i. La permanence administrative*

Une salariée est affectée à 0.50 ETP sur La Maison des Parents dans le cadre d'un contrat Adulte Relais. Elle mène son action sur notre structure, en étant au plus près des habitants par le biais de la Médiation et d'un accompagnement individualisé. Ses missions s'intègrent de plein droit dans nos activités d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation et consistent à :

- ✚ Identifier les publics cibles et aller à la rencontre des habitants
- ✚ Proposer un accompagnement individualisé et une aide administrative
- ✚ Accompagner (physiquement si besoin) les habitants dans leurs démarches auprès des différents organismes (CAF, CPAM, Pôle Emploi, services municipaux, départementaux et préfectoraux, professionnels de santé...
- ✚ Accompagner d'éventuels conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux
- ✚ Aider les parents à exercer leur responsabilité parentale

La médiatrice de proximité a répondu aux besoins du public d'être soutenu et accompagné dans ses démarches administratives pour lesquelles il rencontre de grande difficulté. La majorité des bénéficiaires sont issus de l'immigration et sont âgés de 30 à 65 ans Les mères célibataires renoncent à se déplacer dans les administrations, car elles rencontrent des difficultés à s'exprimer en français. Les personnes souffrent d'isolement engendré par l'exclusion sociale. Elles se sentent stigmatisées et ont besoin d'échanges, de partages. Des familles rencontrées dans le cadre d'un accompagnement administratif ont confié leurs problèmes familiaux. Ils ont trouvé un accueil attentif qui leur a permis d'oser faire la démarche vers une aide personnelle ou familiale avec la psychologue, ainsi que de rompre leur isolement en s'inscrivant à des activités proposées par les associations de leur quartier (sorties, ateliers...).

#### **Les démarches effectuées :**

Dossier de retraite à la CARSAT, demande de chèque énergies, dossier DALO, échanges et suivis avec la préfecture, inscription pôle emploi, dossier MDPH, démarche auprès de la caf, démarche auprès de la CPAM, orientation vers la Mission locale, courrier pour la mairie de Toulon, courrier pour une assurance auto, renouvellement logement social, orientation AS, renouvellement carte séjour, recours gracieux, déclaration sur le revenu, inscription à la cantine, demande d'aide CPAM.

**Sur la période, la médiatrice a pris en charge 55 personnes pour lesquelles au moins une démarche d'orientation ou d'accompagnement a été effectuée et assuré 173 rendez-vous.**

#### *ii. Entretiens individuels et suivis avec la psychologue*

« Ces interventions sont réalisées sur la Maison des Parents auprès des familles et des enfants »

Le soutien psychologique est essentiel pour aider les familles à surmonter les défis de la parentalité, à renforcer le lien parent-enfant et à favoriser le bien-être global des membres de la famille.

Les entretiens individuels ou familiaux sont l'occasion d'exprimer ses difficultés dans un lieu neutre et de pouvoir trouver des outils adaptés à chacun pour le mieux vivre-ensemble et pour le bon développement psycho-affectif des enfants.

Pour rappel, les objectifs sont :

- ✦ Offrir un espace d'écoute et de soutien psychologique aux parents, enfants et familles.
- ✦ Proposer des entretiens individuels pour aider à la gestion des émotions, des comportements et des relations familiales
- ✦ Promouvoir le bien-être psychologique des enfants et des parents.

Le public cible de cette action sont les parents rencontrant des difficultés dans leur relation avec leurs enfants. Mais aussi les enfants éprouvant des difficultés émotionnelles, comportementales ou relationnelles. En bref, les membres d'une famille ou la famille souhaitant améliorer la communication et la compréhension mutuelle. Deux méthodes pour cela, les entretiens individuels et les guidances parentales effectuées par une psychologue.

*Entretiens psychologiques* : accueil et évaluation des besoins spécifiques de chaque famille, écoute active et empathique pour créer un climat de confiance, identification des problématiques rencontrées (stress parental, anxiété, difficulté de communication, etc.), Élaboration d'un plan d'accompagnement personnalisé.

*Guidance parentale* : Sessions individuels de guidance parentale centrées sur des thématiques telles que la gestion des conflits, l'éducation positive, la communication efficace, et le soutien au développement de l'enfant.

Les thématiques principales cette année ont été : L'adolescence de son enfant, ou autres étapes du développement ; La séparation parentale et/ou les conflits parentaux ; Le *burn-out* parental ; La scolarité : confiance en soi, harcèlement, relation aux autres, difficultés scolaires ...

**Sur la période, 92 entretiens ont été organisés pour 26 familles. 35 personnes ont pu être accompagnées. 40 rendez-vous donnés n'ont pas été honorés par les familles.**

## Les ateliers de sensibilisation

Les ateliers de sensibilisation ont été mis en place sur la période du 1/01/24 au 31/12/24 avec les structures en direction de leur public bénéficiaire. L'objectif de ces ateliers de sensibilisation est d'améliorer les connaissances déjà acquises et de développer des compétences psychosociales pour permettre des choix éclairés et responsables pour soi-même, vis-à-vis d'autrui et de l'environnement.

Cette prévention en direction des parents, des enfants, des adolescents et des étudiants s'est effectuée dans une approche interactive qui met au centre la personne et ses compétences psychosociales. Il est toujours riche de partir des connaissances et des représentations des participants à ces ateliers. Cela permet un débat, une implication et une appropriation plus immédiate dans une réflexion commune et partagée.

Ce soutien à la fonction parentale permet d'accompagner les parents sur leurs compétences éducatives, de les aider à résoudre les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Une meilleure image de soi facilite le lien social et une meilleure intégration, pour un public qui rencontre diverses difficultés (isolement, intégration, illettrisme, violences, difficultés éducatives...) liées à un contexte particulier : familles monoparentales, éloignement familial, petit budget ....

Ces ateliers visent également une réflexion sur la citoyenneté, la valorisation de l'engagement pour le bien commun, le bien vivre ensemble.

Les débats sont alimentés par des supports visuels, des jeux, de la documentation et divers outils de communication adaptés, en particulier pour les publics non francophones.

Sur l'année 2024, les ateliers suivants ont été mis en place :

Structures	Date	Nb de participants	Thème
Axis, réunion parents	17/01	3	Sensibilisation des parents à la consommation de stupéfiants des enfants
	21/02	2	
	23/04	6	
	29/05	10	
	17/07	4	
	18/09	3	
	23/10	2	
	18/12	6	
Femmes d'aujourd'hui Centre-ville	15/01	12	Prévention des addictions Qualité de l'air intérieur L'accès aux soins et à la santé Kijoulou Prévention du risque auditif Santé sexuelle, que dit la loi ? Octobre Rose Santé mental
	12/02	13	
	18/03	10	
	15/04	13	
	13/05	9	
	16/09	13	
	14/10	18	
	18/11	19	
	16/12	11	
Femmes d'aujourd'hui Pontcarral	15/01	11	Prévention des addictions Qualité de l'air intérieur L'accès aux soins et à la santé Kijoulou Prévention du risque auditif Santé sexuelle, que dit la loi ? Octobre Rose Santé mental
	12/02	10	
	18/03	6	
	15/04	8	
	13/05	5	
	16/09	9	
	14/10	8	
	18/11	10	
	16/12	10	
Femmes d'aujourd'hui Rodeilhac	09/07	3	L'accès aux soins et à la santé
Sud Formation	25/01	7	Kijoulou Sensibilisation autour des violences conjugales Accès aux droits et à la santé La laïcité Le droit des femmes
	29/02	12	
	28/03	9	
	22/04	8	
	27/06	15	

Maison des parents	25/06 10/09 10/12	12 2 3	Les bons gestes pour économiser Les voleurs de sommeil Égalité filles/garçons
ADOMA Pension de famille L'Azuréenne	16/05 17/07 24/07 02/10 13/10 20/11	7 6 6 7 6 8	Les voleurs de sommeils Santé et environnement Fabrication de produits d'entretien Addiction Kit 1 <sup>e</sup> secours 1 <sup>e</sup> secours
ADOMA La Loubière	13/11 15/11	6 32	Kit 1 <sup>e</sup> secours Accès aux droits et à la santé
Enfants Quartier Vie	17/01 18/01 31/01 15/02 21/02 07/03 14/03 27/03 03/04 11/04 16/05 13/06 09/10 10/10 06/11 27/11 12/12	20 7 32 8 24 25 10 26 26 7 12 16 31 9 28 24 14	Handicap, en immersion Prévention du risque auditif Langue des signes, en immersion L'impact de la violence conjugale sur l'enfant Langue des signes, en immersion Pas de héro sans casque Accès aux droits et à la santé Langue des signes, en immersion Les domosores Les consultations de prévention Santé environnementale Troubles du comportement alimentaire Langue des signes, en immersion Santé sexuelle et contraception Langue des signes, en immersion Langue des signes, en immersion Prévention des addictions
Ecole des remparts	21/05 28/05	12 13	La puberté
Crèche AVIP Cedis Ste Musse	22/02 30/05	10 10	Voleurs de sommeil L'acquisition du langage

## Animation du réseau parentalité

L'association AXIS est référente du territoire de Toulon pour le Réseau Parentalité.

Les objectifs du Réseau Parentalité sont de renforcer et développer les compétences des partenaires du réseau pour aider les familles dans l'exercice de leur fonction parentale et de favoriser une réflexion commune et une analyse des pratiques autour du soutien à la parentalité.

Le Réseau Parentalité se donne pour principe une neutralité politique, philosophique et confessionnelle, et s'adresse à toutes les familles sans aucune exclusion.

Sur le Territoire de Toulon, le réseau compte en 2024 une **cinquantaine de membres** qui participent plus ou moins activement à ces réunions, en fonction des thèmes abordés et de leurs disponibilités.

Le travail d'animation du réseau a également permis l'intégration de **nouvelles structures partenaires** : Les éclaireurs de la nature, seaconnect83, Taoumé, l'UFAL, Les Francas, parents solos 83, 2 coachs en parentalité et 1 psychopraticienne.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS DU RÉSEAU		NOUVEAUX PARTENAIRES (2024)
<b>Toulon centre</b>	AAVIV, ADSEAAV 83, C.A.A.A, C.A.M.S.P, Centre Social Toulon, Centre Chantiers Education, CHRS Argence, Cultures du Cœur 83, Des Enfants, un Quartier, la Vie, E.P.E.83, Espace Méditerranée, Femmes d'Aujourd'hui, Ecrit Plume, Maison des Adolescents du Var, Le Planning Familial 83, Les yeux dans les jeux, LVP Centre-Ville, Moissons Nouvelles/OPAL, Naître Enchantés, Unis-Cités Toulon, La Ligue 83, Pause je respire j'ai sophro, le SAVS/AVEFETH, le Foyer Gafodio, l'association Alinéa, Relais Petite Enfance IGESA (l'encre bleu), association mère nature et chercheur en herbe, Unité mobile enfants (équipe mobile du CMP), marraine et vous, parent solo, CIO, perles de sagesse, SEVE, DAPV, café culture, Théâtre Liberté	Parents solos 83
<b>Toulon Ouest</b>	AEP Saint -Roch, AFL Transition, Amitiés Cité, Association le Rocher Oasis des Cités, La Beaucaire, Centre Social Toulon Ouest La Maison des Parents, L'île aux Enfants, LVP Grand Jonquet/ La Beaucaire-Pontcarral-Florane/ Le Pont du Las-Rodeilhac, UFOLEP La Ligue 83, CEDIS, CHRS La Respelido, Les Petits Débrouillards, le Relais Petite Enfance Les Petits Princes.	
<b>Toulon Est</b>	Association le Rocher Oasis des Cités, Sainte- Musse, Centre Social Toulon Est, CHRS Les Adrets du Var, LVP Sainte-Musse/Beaulieu, CEDIS, Relais petite enfance les matelots	
<b>Hors Toulon</b>	Codes, Ariane Méditerranée, Job à Cœur, En chemin, Itinova, Coridys, CDE du Var (Pradet), UDAF 83, Unité mobile enfants (équipe mobile du CMP) ; Stop VEO, service prévention PJJ, UDAF parrainage de proximité, crèches PACA Mutualité Française, Fédération des familles de France, PARIH	L'Ufal, les éclaireurs de la nature, seaconnect83, Taoumé, Les Francas

**Partenaires institutionnels :** Éducation Nationale, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Services Politique de la Ville de Toulon, Services Éducation-PRE : « Prévention du décrochage scolaire et accompagnement éducatif et à la parentalité », Éducation Prioritaire, Services Petite Enfance, Service Conseil Départemental-Service Enfance.

En tant que référent de territoire, nous assurons :

- ✚ L'organisation et animation des réunions du Réseau.
- ✚ La rédaction et diffusion des comptes-rendus de réunions à tous les partenaires
- ✚ La recherche d'intervenants, de salle, en fonction des thématiques retenues
- ✚ L'accueil de nouveaux membres
- ✚ La recherche et diffusion d'informations : parutions et textes divers, colloques et rencontres diverses
- ✚ La participation aux réunions départementales
- ✚ Le lien entre les membres et la CAF pour éventuellement, les demandes de subventions

Nous nous efforçons également d'améliorer la visibilité du Réseau Parentalité en valorisant les actions réalisées par les partenaires. Le nouveau site Internet d'Axis est opérationnel. Il permet un accès direct à toutes les informations du réseau grâce à un onglet dédié. On y trouve également tous les comptes-rendus.

Cette année 2024 (de janvier à décembre), 5 réunions ont eu lieu :

DATE	NBRE DE PARTICIPANTS	LIEU	THEMATIQUES	EFFETS
02/24	38	Centre social Toulon Ouest	L'accompagnement et la prise en charge des enfants « dys-férents » et de leurs parents	Présentation des missions et services : Neurodys Paca Résodys Dispositif Assistance au Projet de Vie (DAPV) Coridys CDSA Plateforme Coordination Orientation (PCO) Equipe mobile CMP enfants  Intervention de la CAF pour les aides apportées Sélection d'ouvrages par la médiathèque du Pont du Las sur le thème abordé
16/04	29	Médiathèque du Pont du Las	L'accès aux pratiques culturelles comme outil de citoyenneté et d'émancipation	Présentation du programme de lutte contre les exclusions et les actions phares :  ✳ Cultures du cœur 83 ✳ Le Pass culture : dispositif national ✳ Les 48 h de l'agriculture urbaine ✳ Les yeux dans les jeux ✳ Les médiathèques de Toulon
06/06	13	Caf La Beaucaire	Au secours ! les enfants sont en vacances...en route pour la parentalité	3 tables rondes : ✳ Communication enfants/parents ✳ La place des écrans pendant l'été ✳ Les liens parents/enfants à cette période A l'issue de ces tables rondes, un guide a été créé et mis en page par Axis « le petit toulonnais des familles » disponible et téléchargeable sur notre site.
10/24	135 Dont 75 professionnels Dont 32 parents Dont 28 enfants	Médiathèque Chalucet	Être parents aujourd'hui, un défi ? Comment lutter contre les violences éducatives ordinaires	Présentation du rapport de l'observatoire des violences éducatives ordinaires : - Définition de la VEO
10/24	26 parents	Médiathèque Chalucet	Initiation langue des signes pour bébé Pourquoi masser son bébé ? Théraplay	3 ateliers à destination des parents, des bébés et des enfants. Ces ateliers ont permis un partage de nouvelles pratiques, de nouvelles connaissances et des activités ludiques conçues pour renforcer les liens parents/enfants
<b>Total</b>	<b>213</b>			

**Sur l'ensemble de ces 3 dates, les réunions ont concerné 213 participations.**

L'un des objectifs majeurs de ces réunions est de permettre la bonne connaissance des dispositifs et des actions présentes sur les territoires par les partenaires pouvant ainsi accompagner et orienter de manière plus adéquate les familles au regard des difficultés et besoins repérés/exprimés. L'idée est aussi de mobiliser les parents sur ces réunions afin qu'ils puissent rencontrer les acteurs de terrain mais aussi avoir des réponses à leurs questions.

**A cette date, 34 familles ont assisté aux échanges du réseau.**

Les retours des participants (échanges oraux, mails) sur ces journées expriment leur satisfaction à échanger entre partenaires autour d'une thématique commune et de bénéficier de nouvelles connaissances techniques et pratiques. La réunion de juin a été très productive et a vu naître un guide des familles. Les conseils en parentalité et les jeux à faire en famille inclus dans le guide « le petit toulonnais des familles » a rencontré un franc succès. Il a permis de communiquer différemment sur les actions mises en place par le réseau parentalité durant l'été. Les retours des partenaires ont été très satisfaisants. Il a connu une notoriété au-delà du territoire de Toulon. Nous espérons pouvoir renouveler ce guide pour une édition 2025.

Cette année, avec l'animatrice du réseau parentalité de la Seyne-sur-Mer, nous avons mis en commun nos réseaux et savoir-faire pour proposer « une journée dédiée aux professionnels et aux parents ». Cette collaboration a permis d'inviter de nombreux parents et professionnels pour aborder la violence éducative ordinaire grâce à l'intervention bénévole d'un membre de l'observatoire des violences éducatives ordinaires situé à Paris. L'équipe de la médiathèque de Chalucet nous a ouvert ses portes et mis à disposition ses locaux, merci à elle. Un grand merci également à la caravane citoyenne qui a accueilli une trentaine d'enfants et permis aux parents d'assister sereinement à la conférence. La CAF nous a également soutenu dans la communication de cette action et par la tenue d'un stand. Cette expérience fut riche et intéressante, bien qu'il soit difficile parfois d'adapter les réponses car les attentes des professionnels et des parents ne sont pas toujours les mêmes.

L'après-midi, des ateliers à destination des parents et des enfants ont été animés bénévolement par plusieurs associations (p'tits bouts douceur, providence familiale, axis, AVEF). Ces ateliers ont permis un partage de nouvelles pratiques et connaissances à destination des parents sur trois thématiques différentes : Pourquoi masser son enfant ? La langue des signes française : communiquer autrement avec son bébé et Théraplay : le jeu comme moyen principal d'interaction. Les activités ludiques sont conçues pour renforcer les liens émotionnels, encourager la communication et créer un environnement positif.

Les informations des partenaires ont été relayées via la nouvelle adresse du REAAP Toulon, réservée à la coordination du REAAP : [reaap.toulon@asso-axis.fr](mailto:reaap.toulon@asso-axis.fr)

Celles-ci ont été coordonnées avec celles de la Politique de la Ville de Toulon.

## 7. STAGES ILS (INFRACTIONS LIEES AUX STUPEFIANTS)

### Stage de sensibilisation pour les mineurs

Cette action fait l'objet d'une convention tripartite entre le Procureur de la République, le Tribunal de Grande Instance de Toulon et la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Var, dans le cadre de la Loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance pour apporter une meilleure réponse aux infractions à la législation sur les stupéfiants. En 2023, nous avons été cofinancés par la MILDECA, le FIPD et la participation des usagers (25 €/ personne)

#### *i. Présentation*

#### Rappel des objectifs

-  Permettre de prendre conscience des risques sanitaires et sociaux induits par les consommations de produits psychotropes,
-  Amorcer une réflexion sur les comportements afin d'éviter l'installation d'une dépendance,
-  Favoriser, si besoin, l'émergence d'une démarche de soins,
-  Prévenir la délinquance et le petit trafic.

#### Public touché

Les mineurs interpellés dans le cadre d'un délit d'usage, détention ou trafic de stupéfiants ou interpellés pour des infractions autres, telles que faits de violences ou sanctionnés dans le cadre de la lutte contre les violences routières.

#### Mise en œuvre

Le Procureur de la République peut proposer le stage de sensibilisation à l'auteur des faits dans le cadre des alternatives aux poursuites. Le stage peut aussi être ordonné dans le cadre de l'ordonnance pénale et à titre de peine complémentaire lorsqu'elle est encourue. Les stages sont organisés et mis en œuvre conjointement par la P.J.J du Var et l'Association AXIS. Les participants doivent exécuter leur stage dans un délai de 6 mois à compter de la date de la décision judiciaire.

#### Organisation des stages

Les dates de stages sont arrêtées selon un planning annuel. Ce sont les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse qui constituent les groupes avec des participants âgés de 15 à 18 ans. En amont du stage, un éducateur reçoit chaque contrevenant mineur, avec ses parents ou représentant légal. Il les informe des objectifs du stage, de son contenu et des modalités de déroulement. Il leur remet également une convocation, à présenter le jour du stage. Les stagiaires règlent à l'Association une participation symbolique de 25 €, selon les préconisations de la P.J.J. Cette participation doit être réglée avant ou le jour du stage. Les stages se déroulent dans les locaux d'Axis à Toulon, le mercredi, pour tenir compte des obligations scolaires. Ils se déroulent sur 1 journée, de 9h à 16h00, avec une pause méridienne d'une heure.

## ii. Contenu du stage

<b>MATIN</b> 9h - 12h	<p>Accueil des participants, présentation du contexte judiciaire du stage, de son contenu et de la grille d'évaluation qui sera remise à la P.J.J. à l'issue de la journée.</p> <p>Réflexion commune sur les représentations des participants autour de la notion de drogues, en particulier alcool, tabac et cannabis.</p> <p>Aspects historiques et sociologiques : statistiques et réflexion sur l'évolution des usages des drogues.</p> <p>Le mécanisme d'action des psychotropes sur le cerveau</p> <p>Les déterminants de la santé mentale</p> <p>Les notions d'usage, d'usage nocif et de dépendance</p> <p>Présentation des outils pour auto-évaluer sa consommation et son rapport au produit : test de Fagerström pour le tabac, AUDIT pour l'alcool et CAST pour le cannabis, questionnaire ESCAPAD sur les questions concernant les consommations de tabac, de boisson alcoolisée et d'autres drogues.</p> <p>Les facteurs de risques et de protection : les risques aggravés d'une poly consommation</p> <p>Le dispositif varois d'accueil, d'écoute et de soins : CJC, CSAPA, ELSA, PAEJ...</p>
<b>APRES-MIDI</b> 13h – 16h	<p>La loi dans la société : la fonction de l'interdit, de la sanction</p> <p>Rappel de la Loi du 31 décembre 1970 et du code de la route</p> <p>Les incidences juridiques des infractions liées à la consommation de psychotropes</p> <p>Les notions de récidive, de casier judiciaire</p> <p>Notion de responsabilité vis-à-vis de soi, des siens et de la société en lien avec des comportements modifiés par l'usage de psychotropes : violences, infractions et délits divers</p> <p>Les consommations de psychotropes en tant que circonstances aggravantes en matière d'infractions</p> <p>Évaluation du stage oralement et par écrit, par le biais d'un quiz et d'un questionnaire</p>

### Pédagogie

Une chargée de prévention et de promotion de la santé, spécialisée dans la prévention des conduites addictives assure l'animation. Divers supports d'animation (documentation, quiz, diaporama, photolangage, vidéo) sont utilisés pour favoriser les interactions et l'expression des participants. Le contenu de la journée est adapté aux questions des participants. Ainsi, selon les groupes, nous sommes amenés à insister plus ou moins sur certains thèmes. Les informations théoriques et scientifiques que nous apportons sont des informations validées par les documents MILDECA, OFDT, Santé Publique France. A l'issue du stage, ou pendant les pauses, chaque participant qui le souhaite peut-être reçu en entretien individuel afin de répondre à des questions personnelles ou demande d'orientation vers un lieu d'écoute adapté.

Une attestation de présence est remise à chaque participant, accompagné d'un dossier de documentation, des tests d'auto-évaluation et la liste des adresses des structures du dispositif de soins et d'accompagnement sur le Var. Nous transmettons une fiche de présence aux services prescripteurs, la copie des attestations de présence ainsi qu'une grille d'évaluation du comportement de chaque stagiaire. Cette grille comporte les items suivants : présence au stage, ponctualité, attitude pendant le stage, intérêt pour le contenu, respect des consignes et respect des intervenants. Elle permet de valider officiellement la participation au stage, ou d'explicitier un éventuel refus de validation. Ces refus sont très rares.

### Dates des stages réalisés en 2024 :

10/01, 14/02, 24/04, 22/05, 10/07, 11/09, 16/10 et 17/12.

### iii. Évaluation

L'évaluation des acquis des stagiaires se fait par le biais de questionnaires écrits et oraux, en fin de journée :

- ✂ Un quiz oral, ludique et interactif permet d'évaluer l'acquisition des connaissances des participants
- ✂ Un questionnaire écrit, qui vise plutôt à évaluer le bénéfice du stage pour chaque participant

L'apport d'informations actualisées et validées permet de lutter contre de nombreuses idées reçues, souvent fausses et bien implantées dans l'esprit des jeunes. Notamment sur la lutte de la banalisation de la consommation du cannabis et les risques liés à la santé. Le dialogue avec des professionnels neutres, objectifs et ouverts permet une vraie réflexion sur les comportements et la prise de conscience des risques liés aux consommations. Nous constatons, à travers les divers témoignages, que la consommation de cannabis et d'alcool a tendance à augmenter. Leur santé mentale est de plus en plus affectée, et pour lutter contre les insomnies, pour combattre les effets du stress, de l'angoisse, mais aussi de l'ennui, certains de ces jeunes ont changé leurs habitudes de consommation. Dans l'ensemble, les participants sont plutôt satisfaits du stage. Ils sont contraints de venir, et certains arrivent avec de gros a priori, mais, très vite la majorité accepte de participer aux échanges, pose des questions et montre un intérêt pour les différents sujets abordés. Néanmoins, il nous arrive de constater que certains se présentent sous l'emprise de psychotropes, en particulier après la pause méridienne, ce qui évidemment impacte leur participation et leur compréhension des divers échanges.

#### Dépouillement des questionnaires d'évaluations anonyme

- ✂ Pour 67 % (contre 74 % en 2023) d'entre eux, c'était la première interpellation en lien avec les stupéfiants.
- ✂ Pour 99 % (contre 93 % en 2023) d'entre eux, le cannabis est à l'origine de l'interpellation
- ✂ 24 % (contre 41 % en 2023) déclarent une consommation occasionnelle
- ✂ 31 % (contre 22 % en 2023) déclarent une consommation régulière
- ✂ 32 % (contre 26 % en 2023) déclarent une consommation quotidienne
- ✂ 13 % (contre 11 % en 2023) déclarent ne pas fumer

Depuis leur interpellation,

- ✂ 43 % (contre 81 % en 2023) ont diminué leur consommation
- ✂ 25 % (contre 17 % en 2023) ont une consommation identique
- ✂ 3 % (contre 12 % en 2023) ont augmenté leur consommation

Concernant les infractions commises amenant au stage,

- ✂ 34 % Usage (contre 37 % en 2023)
- ✂ 53 % Détention (contre 53 % en 2023)
- ✂ 3 % Revente (contre 43 % en 2023)
- ✂ 7% Infraction routière (contre 43 % en 2023)
- ✂ 3 % autre (contre 10 % en 2023)

A la question sur les modifications envisagées sur le comportement de consommation,

- ✂ 19 % (contre 70% en 2023) pensent modifier leur comportement bientôt
- ✂ 21 % (contre 21 % en 2023) pensent modifier leur comportement un jour
- ✂ 4 % (contre 8 % en 2023) pensent ne jamais modifier leur comportement

De la manière suivante,

- ✂ 54 % (contre 70 % en 2023) veulent arrêter
- ✂ 31 % (contre 19 % en 2023) veulent diminuer
- ✂ 0 % (contre 1% en 2023) veut consulter un médecin spécialiste
- ✂ 10 % (contre 6 % en 2023) veulent changer de fréquentation
- ✂ 6 % (contre 3% en 2023) autres

Concernant le stage :

- ✂ 76 % (contre 71 % en 2023) déclarent avoir appris des choses pendant le stage : sur la loi, sur la santé, sur les risques liés aux consommations, sur les effets psychiques des drogues et sur le danger réel de cette consommation devenue addictive.
- ✂ 73 % (contre 71 % en 2023) estiment que cette journée a été bénéfique, car elle leur a permis d'apprendre, d'échanger, de prendre conscience des risques et de donner un autre regard sur les drogues.

Pour la grande majorité des participants, l'intervention était très explicite, claire, bien expliquée et sans tabou. L'animation était très bien avec la possibilité de s'exprimer librement. Nous avons cette année, demandé aux stagiaires de noter la journée. La moyenne des notes est de 4.03 sur 5. Pour conclure, nous pouvons dire que ces stages sont un outil intéressant en matière de prévention des risques liés à l'usage de psychotropes comme en matière de prévention de la récidive. Cette alternative aux poursuites, tout en restant dans un cadre judiciaire, permet également d'éviter des sanctions trop lourdes et inadaptées pour de jeunes consommateurs.

#### *iv. Les réunions des parents*

Ces réunions sont organisées pour les parents dont les enfants mineurs ont participé aux stages.

#### Objectifs

- ✂ Renforcer les compétences éducatives des parents
- ✂ Leur permettre d'acquérir des connaissances sur les problématiques d'addictions
- ✂ Répondre à leurs interrogations et à leurs inquiétudes
- ✂ Permettre un discours commun des adultes, face aux jeunes sur le thème des addictions

Les usages de psychotropes de plus en plus précoces nous ont amenés à proposer un travail de prévention auprès des parents qui sont les premiers éducateurs de leurs enfants et par là même, les premiers acteurs de prévention. Cependant, nombre d'entre eux ne se sentent pas à l'aise pour aborder le sujet des drogues avec leurs enfants. Aussi, nous effectuons un travail d'information et de soutien à la parentalité afin de les sensibiliser aux comportements de leurs enfants, d'en mesurer l'éventuelle gravité et leur incidence sur le développement de l'enfant.

#### Organisation et animation de réunions pour les parents

En amont de la journée, l'éducateur PJJ reçoit les contrevenants, avec leurs parents. Il les informe du cadre de la journée, de ses objectifs, du contenu et du déroulement pratique et leur remet une convocation. L'éducateur PJJ qui les reçoit, les incite fortement à assister à cette séance, même si leur participation ne peut pas voir de caractère obligatoire.

Ces réunions se déroulent sous forme de débat pour que chaque participant puisse poser des questions et acquérir des outils pour aborder ces problématiques avec ses enfants, être en mesure de repérer un comportement à risques, et savoir où et à qui s'adresser en cas de problème. Les rencontres ont lieu dans les locaux de l'association AXIS, en soirée afin de permettre le maximum de participation, notamment pour les parents qui travaillent. Ces rencontres sont animées par une chargée de prévention et de promotion de la santé qui anime déjà les journées de stage. De ce fait, connaissant les stagiaires, elle est à même de répondre aux questions plus individuelles de certains parents. Aucune participation financière n'est demandée aux participants.

### Contenu des réunions parents

- ✦ L'adolescence, la notion de comportement à risques et les raisons qui peuvent pousser un adolescent à consommer un psychotrope
- ✦ Les produits, licites et illicites, et leurs effets en particulier tabac, alcool et cannabis et les risques liés à leur consommation
- ✦ Comment, repérer et aborder un jeune qui présente un comportement à risques et l'orienter vers le dispositif d'accueil et de soins de proximité.
- ✦ Les parents se sentent souvent coupables de la consommation de leurs enfants. L'objectif de ce groupe de paroles vise un positionnement différent : « suis-je responsable de la consommation de mon enfant ? » Si oui, comment puis-je changer cela ? Si non, comment puis-je l'aider ? Cela permet de poser le débat autrement, de ne plus se sentir coupable et d'appréhender la situation différemment. De cette manière, nous restaurons leurs capacités éducatives. Ils sont souvent en recherche de conseils pour accompagner au mieux leur enfant. Pour les plus en difficultés, nous proposons une orientation vers des lieux d'écoute et de prise en charge spécialisés (CJC, CSAPA)

Ces réunions sont aussi l'occasion d'échanges et de partage d'expériences entre parents, ce qui donne une dynamique tout à fait intéressante. Ces interventions sont complétées par une large documentation. (Documents Santé Publique France) et par la liste des adresses des différents lieux d'information ou d'écoute spécialisés dans le département : CJC, CSAPA, ELSA, consultations tabacologie...

Mineurs				
Mois	Nombre stages	Nombre stagiaires prévus	Nombre stagiaires présents	Nombre de parents à la réunion
Janvier	1	14	12	3
Février	1	7	3	2
Avril	1	11	9	6
Mai	1	18	15	10
Juillet	1	7	4	4
Septembre	1	13	9	3
Octobre	1	10	8	2
Décembre	1	13	11	6
	<b>8</b>	<b>93</b>	<b>71</b>	<b>36</b>

## Stage de sensibilisation pour les majeurs

Cette action fait l'objet d'une convention entre le Procureur de la République et le Tribunal de Grande Instance, dans le cadre de la Loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance pour apporter une meilleure réponse aux infractions à la législation sur les stupéfiants. En 2023, nous avons été cofinancés par la MILDECA, le FIPD et la participation des usagers pour un montant de 150 € et 60 € pour les orientations du SPIP.

### *i. Présentation*

#### Rappel des objectifs

-  Permettre de prendre conscience des risques sanitaires et sociaux induits par les consommations de produits psychotropes,
-  Amorcer une réflexion sur les comportements afin d'éviter l'installation d'une dépendance,
-  Favoriser, si besoin, l'émergence d'une démarche de soins,
-  Prévenir la délinquance et le petit trafic.

#### Public touché

Les majeurs interpellés dans le cadre d'un délit d'usage, détention ou trafic de stupéfiants ou interpellés pour des infractions autres, telles que faits de violences ou sanctionnés dans le cadre de la lutte contre les violences routières.

#### Mise en œuvre

Le Procureur de la République peut proposer le stage de sensibilisation à l'auteur des faits dans le cadre des alternatives aux poursuites. Le stage peut aussi être ordonné dans le cadre de l'ordonnance pénale et à titre de peine complémentaire lorsqu'elle est encourue. Les stages sont organisés sous le contrôle du procureur de la République et s'inscrivent dans la politique gouvernementale de lutte contre la drogue et la toxicomanie. Les participants doivent exécuter leur stage dans un délai de 6 mois à compter de la date de la décision judiciaire.

#### Organisation des stages

Les dates de stages sont arrêtées selon un planning annuel. Les groupes sont constitués sous le contrôle du procureur de la République pour des personnes âgées de plus de 18 ans. Les stagiaires règlent à l'Association une participation de 150 € ou 60 € si orientation par le SPIP. Cette participation doit être réglée avant ou le jour du stage. Les stages se déroulent dans les locaux d'Axis à Toulon, dans une salle du tribunal d'instance à Fréjus et dans une salle prêtée par l'association sport vie associative et manifestations de Saint-Maximin. Ils se déroulent sur 1 journée, de 9h à 16h00, avec une pause méridienne d'une heure.

## ii. Contenu du stage

<b>MATIN</b> 9h - 12h	Accueil des participants, présentation de l'association, du contexte judiciaire du stage et de son contenu. Réflexion commune sur les représentations des participants autour de la notion de drogues. Aspects historiques et sociologiques : statistiques et réflexion sur l'évolution des usages des drogues. Le mécanisme d'action des psychotropes sur le cerveau Les déterminants de la santé mentale Les notions d'usage, d'usage nocif et de dépendance Présentation des outils pour auto-évaluer sa consommation et son rapport au produit : test de Fagerström pour le tabac, AUDIT pour l'alcool et CAST pour le cannabis. Les facteurs de risques et de protection : les risques aggravés d'une poly-consommation Le dispositif varois d'accueil, d'écoute et de soins : CJC, CSAPA, ELSA, PAEJ...
<b>APRES-MIDI</b> 13h – 16h	La loi dans la société : la fonction de l'interdit, de la sanction Rappel de la Loi du 31 décembre 1970 et du code de la route Les incidences juridiques des infractions liées à la consommation de psychotropes Les notions de récidive, de casier judiciaire Notion de responsabilité vis-à-vis de soi, des siens et de la société en lien avec des comportements modifiés par l'usage de psychotropes : violences, infractions et délits divers Les consommations de psychotropes en tant que circonstances aggravantes en matière d'infractions Évaluation du stage oralement et par écrit, par le biais d'un quiz et d'un questionnaire

### Pédagogie

Une chargée de prévention et de promotion de la santé ou une psychologue, spécialisée dans la prévention des conduites addictives assure l'animation. Divers supports d'animation (documentation, quiz, diaporama, photolangage, vidéo) sont utilisés pour favoriser les interactions et l'expression des participants. Le contenu de la journée est adapté aux questions des participants. Ainsi, selon les groupes, nous sommes amenées à insister plus ou moins sur certains thèmes.

Les informations théoriques et scientifiques que nous apportons sont des informations validées par les documents MILDECA, OFDT, Santé Publique France. À l'issue du stage, ou pendant les pauses, chaque participant qui le souhaite peut-être reçu en entretien individuel afin de répondre à des questions personnelles ou demande d'orientation vers un lieu d'écoute adapté.

Une attestation de présence est remise à chaque participant, accompagné d'un dossier de documentation, des tests d'auto-évaluation et la liste des adresses des structures du dispositif de soins et d'accompagnement sur le Var. Nous transmettons une fiche de présence aux services prescripteurs et la copie des attestations de présence de chaque stagiaire

### Dates des stages réalisés en 2024 :

Toulon : 30/01, 05/03, 09/04, 11/06, 06/08, 24/09, 05/11 et 3/12.

Fréjus : 23/01, 05/03, 21/05, 02/07, 10/09, 29/10 et 10/12.

Saint Maximin : 13/02, 16/04, 25/06, 17/09, 05/11 et 17/12.

### iii. Évaluation

L'évaluation des acquis des stagiaires se fait par le biais de questionnaires écrits et oraux, en fin de journée :

- ✂ Un quiz oral, ludique et interactif permet d'évaluer l'acquisition des connaissances des participants
- ✂ Un questionnaire écrit, qui vise plutôt à évaluer le bénéfice du stage pour chaque participant

L'apport d'informations actualisées et validées permet de lutter contre de nombreuses idées reçues, souvent fausses et bien implantées dans l'esprit des participants. Notamment sur la lutte de la banalisation de la consommation du cannabis et les risques liés à la santé. Le dialogue avec des professionnels neutres, objectifs et ouverts permet une vraie réflexion sur les comportements et la prise de conscience des risques liés aux consommations. Nous constatons, à travers les divers témoignages, que la consommation de cannabis et d'alcool a tendance à augmenter. Leur santé mentale est de plus en plus affectée, et pour lutter contre les insomnies, pour combattre les effets du stress, de l'angoisse, mais aussi de l'ennui, certains ont changé leurs habitudes de consommation.

Dans l'ensemble, les participants sont plutôt satisfaits du stage. Ils sont contraints de venir, et certains arrivent avec de gros a priori, mais, très vite la majorité accepte de participer aux échanges, pose des questions et montre un intérêt pour les différents sujets abordés.

Néanmoins, il nous arrive de constater que certains se présentent sous l'emprise de psychotropes, en particulier après la pause méridienne, ce qui évidemment impacte leur participation et leur compréhension des divers échanges.

#### Dépouillement des questionnaires

- ✂ Pour 56 % d'entre eux, c'était la première interpellation en lien avec les stupéfiants (contre 59% en 2023)
- ✂ Pour 79 % d'entre eux, le cannabis est à l'origine de l'interpellation (contre 87% en 2023)
- ✂ 17 % déclarent une consommation occasionnelle (contre 30 % en 2023)
- ✂ 23 % déclarent une consommation régulière (contre 19 %)
- ✂ 27 % déclarent une consommation quotidienne (idem en 2023)
- ✂ 17 % déclarent ne pas fumer (contre 27 % en 2023)

Depuis leur interpellation,

- ✂ 28 % ont diminué leur consommation (contre 60 % en 2023)
- ✂ 21 % ont une consommation identique (contre 29 % en 2023)
- ✂ 3 % ont augmenté leur consommation (idem en 2023)

Concernant les infractions commises amenant au stage :

- ✂ 41 % Usage (contre 69 % en 2023)
- ✂ 29 % Détention (contre 36 % en 2023)
- ✂ 2 % Revente (contre 6% en 2023)
- ✂ 25 % Infraction routière (contre 13 % en 2023)

A la question sur les modifications envisagées sur le comportement de consommation :

- ✂ 59 % pensent modifier leur comportement bientôt (idem en 2023)
- ✂ 22 % pensent modifier leur comportement un jour (contre 40 % en 2023)
- ✂ 3 % pensent ne jamais modifier leur comportement (contre 16 % en 2023)

De la manière suivante :

- ✦ 60 % veulent arrêter (contre 57 % en 2023)
- ✦ 19 % veulent diminuer (contre 32 % en 2023)
- ✦ 10 % veut consulter un médecin spécialiste (contre 4 % en 2023)
- ✦ 7 % veulent changer de fréquentation (contre 6% en 2023)
- ✦ 3 % autres (contre 6% en 2023)

Concernant le stage :

- ✦ 79 % (contre 71 % en 2023) déclarent avoir appris des choses pendant le stage : sur la loi, sur la santé, sur les risques liés aux consommations, sur les effets psychiques des drogues et sur le danger réel de cette consommation devenue addictive.
- ✦ 77 % (contre 72 % en 2023) estiment que cette journée a été bénéfique, car elle leur a permis d'apprendre, d'échanger, de prendre conscience des risques, de se remettre en question et d'éviter le tribunal.

Pour la grande majorité des participants, l'intervention était très explicite, claire, bien expliquée et sans tabou. L'animation était très bien avec la possibilité de s'exprimer librement.

Nous avons cette année, demandé aux stagiaires de noter la journée. La moyenne des notes est de 4.19 sur 5.

Pour conclure, nous pouvons dire que ces stages sont un outil intéressant en matière de prévention des risques liés à l'usage de psychotropes comme en matière de prévention de la récidive.

Cette alternative aux poursuites, tout en restant dans un cadre judiciaire, permet également d'éviter des sanctions trop lourdes et inadaptées pour de jeunes consommateurs.

<b>Majeurs</b>									
	Toulon			Fréjus			St Maximin		
	Nombre stages	Nombre stagiaires prévus	Nombre stagiaires présents	Nombre stages	Nombre stagiaires prévus	Nombre stagiaires présents	Nombre stages	Nombre stagiaires prévus	Nombre stagiaires présents
<b>Janvier</b>	1	16	6						
<b>Février</b>				1	13	6	1	15	9
<b>Mars</b>	1	17	8	1	13	6			
<b>Avril</b>	1	14	6				1	21	11
<b>Mai</b>				1	18	7			
<b>Juin</b>	1	17	7				1	19	6
<b>Juillet</b>				1	24	10			
<b>Août</b>	1	19	8						
<b>Septembre</b>	1	22	9	1	18	13	1	15	7
<b>Octobre</b>				1	18	12			
<b>Novembre</b>	1	22	13				1	17	12
<b>Décembre</b>	1	16	4	1	17	14	1	20	14
<b>Total</b>	8	143	61	7	121	68	6	108	59

## 8. INCLUSION SOCIALE ET INSERTION EMPLOI

### Présentation

L'accompagnement ISPP (ISIE) offre un suivi sur-mesure pour aider les participants à lever les freins de santé à l'accès à l'emploi et construire un avenir professionnel durable. En adoptant une approche axée sur la santé et le bien-être, le programme ISPP (ISIE) propose des solutions adaptées à chaque situation individuelle. Grâce à cet accompagnement, les participants peuvent mieux prendre en compte leur santé, mettre en place des soins, développer des compétences et la confiance en soi nécessaires pour s'insérer de manière adaptée à leur situation de santé sur le marché du travail.

#### *i. Moyens humains*

L'action a dû faire face à des mouvements de personnel en 2024 :

- ✂ Démission de Mme PHILIPPOT en décembre 2023, remplacé par Mme ROZET en janvier 2024
- ✂ Départ en reconversion professionnelle de Mme JOZWIAK en septembre 2023, remplacée par Mme DELMÉ en octobre 2024

Malgré les quelques changements au niveau des référents, la mise en place des suivis s'est faite de manière fluide. La méthodologie appliquée et la mise en place d'un projet personnalisé d'accompagnement a permis, lorsque c'était nécessaire, une rapidité et une fluidité dans le changement de référence. Les usagers ont ainsi pu continuer à travailler sur leur projet sans rupture de parcours.

Pour la réalisation de l'action, les professionnels suivants ont été mobilisés compte tenu des mouvements de personnel :

- ✂ Coordinatrice : 1 ETP
- ✂ Accompagnatrices : 3 ETP
- ✂ Assistante de direction : 0.10 ETP
- ✂ Directeur : 0.25 ETP

#### *ii. Territoires d'intervention*

Axis déploie ses activités au sein des locaux prêtés par les Unités Territoriales de Solidarité (UTS) ou les mairies répartis sur ses différents territoires d'intervention en fonction du flux de prescriptions. L'association adopte une approche de proximité et d'aller-vers, en privilégiant le contact direct avec les bénéficiaires et la connaissance des territoires, afin d'apporter des réponses personnalisées et efficaces aux besoins spécifiques du public ciblé.

Cette méthodologie d'intervention, axée sur l'accessibilité et l'adaptation aux réalités locales, permet à Axis d'optimiser son impact et de renforcer son ancrage territorial dans le cadre de ses missions d'accompagnement et d'inclusion sociale. Initialement, l'opération était principalement identifiée par les travailleurs sociaux du Département, avec une forte sollicitation dans le secteur de Draguignan.

La réorientation stratégique vers l'insertion a entraîné une reconfiguration des collaborations, notamment avec le Cédis, particulièrement sur le territoire Provence Verte où il a fallu déployer deux professionnels pour absorber le flux d'orientation.

Bien que le Cédis de Fréjus ait montré une faible activité d'orientation en 2023, on observe une augmentation notable des orientations dans ce secteur à partir de juin 2024. L'équipe a ainsi ouvert deux nouvelles permanences sur le secteur de Fréjus pour absorber les orientations, l'UTS n'ayant pas de disponibilité, deux nouveaux partenariats ont vu le jour (demandant donc une nouvelle organisation avec 3 lieux de rendez-vous différents pour les usagers de Fréjus).

La conception et la mise en œuvre de notre méthodologie opérationnelle ont été soigneusement élaborées dans le but d'optimiser notre réactivité et notre efficacité face aux requêtes des prescripteurs. Cette approche stratégique nous permet de répondre de manière pertinente et rapide aux besoins exprimés, tout en maximisant l'utilisation de nos ressources.

L'équipe a su faire preuve d'une grande adaptabilité et d'une flexibilité opérationnelle, en ajustant sa répartition géographique de manière stratégique pour répondre efficacement aux fluctuations d'activité et aux besoins spécifiques de chaque secteur.

## Déroulement de l'opération

### *i. Orientations, intégration et publics*

<b>Capacité d'accueil globale conventionnée (24 mois)</b>	<b>250</b>
<b>Nombre de personnes ayant été orientées vers l'opération du 01/01/2023 au 31/12/2024</b>	<b>363</b>
<b>Nombre de personnes ayant été orientées vers l'opération du 01/01/2023 au 31/12/2024</b>	<b>285</b>
<b>% de réalisation</b>	<b>114%</b>

Le changement de notre mission, initialement axée uniquement sur la santé, vers l'insertion a eu un impact significatif sur le volume d'orientations vers notre service dans un premier temps. La transition de la santé vers l'emploi n'a pas été fluide, de nombreuses orientations vers notre service demandaient un suivi beaucoup plus axé sur la santé que sur l'emploi. L'équipe a dû modifier sa façon d'aborder les usagers, une mobilisation des usagers vers l'emploi étant nécessaire en plus du travail sur les problèmes de santé.

L'équipe a réussi à rapidement adapter son offre de service pour répondre aux nouvelles demandes liées à l'insertion professionnelle mais nous avons constaté une période de transition. De nouveaux partenariats ont été mis en place afin d'assurer une articulation efficace entre notre travail et celui d'autres professionnels impliqués dans le parcours d'insertion, ce qui a demandé un certain temps également. Les premiers indicateurs de suivi et retour d'expériences nous ont permis d'affiner notre offre de services et nos méthodes d'accompagnement mais également notre processus d'intégration car nous avons constaté, au départ, avoir des suivis très éloignés de l'emploi et uniquement en recherche d'accompagnement santé.

L'action a connu une forte demande dès le deuxième trimestre 2023, témoignant de sa pertinence et de son adéquation avec les besoins du territoire. Face à cet afflux, l'équipe a fait preuve d'adaptabilité en optimisant les temps de présence sur certaines permanences (mise en place de deux personnes sur une permanence pour doubler la capacité d'accueil) en se mobilisant sur de nouvelles permanences : Vinon sur Verdon, Sainte Maxime.

Certaines permanences ont dû être dédoublé (Brignoles, Fréjus) pour absorber le flux d'orientation. La capacité de l'équipe à se mobiliser rapidement a permis une gestion efficace des flux entrants, évitant la constitution de liste d'attente qui aurait retardé les prises en charge. Cette flexibilité a garanti un accès continu et équitable à notre service pour l'ensemble des bénéficiaires orientés tout au long de l'action, renforçant l'impact positif de notre action.

Le profil des bénéficiaires orientés vers notre dispositif se caractérise par une complexité accrue de leurs parcours d'insertion, présentant une multiplicité de freins, exacerbés par des problématiques de santé significatives. Nous avons pu observer un nombre significatif d'individus qui se trouve en situation d'éloignement des services de santé notamment en santé mentale. Nous avons tenté de réduire les barrières à l'accès aux soins en partenariat avec les dispositifs locaux de santé tout en encourageant nos usagers à se mobiliser vers l'insertion par des mises en action : bénévolats, PMSMP, activités sportives et socialisantes.

La plupart des cas de non-intégration au programme concernaient essentiellement des individus pour lesquels l'ampleur des enjeux de santé constituait un frein majeur, rendant la formulation d'un projet d'insertion professionnelle prématurée ou inadaptée à leur situation actuelle.

## *ii. Objectifs, contenu*

Notre approche se concentre sur l'accompagnement des usagers dans la compréhension approfondie de leurs freins de santé et leur impact sur leur parcours professionnel. Nous mettons l'accent sur un processus d'introspection guidée, permettant aux bénéficiaires d'identifier clairement leurs limitations, mais aussi leurs capacités résiduelles. Cette prise de conscience est cruciale pour envisager des perspectives d'emploi réalistes et adaptées.

Une sophrologue était présente dans l'équipe en 2023 et a ainsi pu réaliser 113 entretiens « sophrologiques » pour travailler sur des problématiques particulières avec certains usagers (angoisses, phobies, sentiment mal-être généralisé...)

Parallèlement, nous travaillons sur la notion d'adaptation professionnelle. Notre équipe aide les usagers à explorer comment leurs compétences et aptitudes peuvent être valorisées dans différents contextes professionnels, en tenant compte de leurs contraintes de santé. Nous les guidons dans la découverte de métiers ou de tâches qui peuvent être ajustés pour correspondre à leur situation, ouvrant ainsi de nouvelles possibilités d'intégration dans le monde du travail.

Il est à souligner que notre objectif n'est pas toujours le rétablissement complet, mais plutôt d'apprendre à "faire avec" la situation de santé subie par l'usager. Cette perspective réaliste vise à aider les usagers à se repositionner et à s'adapter pour évoluer dans leur vie personnelle et professionnelle. Cette double approche - compréhension des freins de santé et exploration des adaptations professionnelles possibles - vise à autonomiser les usagers dans leur démarche d'insertion.

Elle leur permet de devenir acteurs de leur parcours, en développant une vision réaliste mais positive de leur potentiel d'employabilité, tout en prenant en compte leurs besoins spécifiques liés à leur santé.

## LES ATELIERS COLLECTIFS

- ✂ Nombre d'ateliers collectifs d'insertion professionnelle par an : 6
- ✂ Nombre d'ateliers collectifs de socialisation par an : 6
- ✂ Nombre d'ateliers collectifs de revalorisation de l'estime de soi : 6

Le démarrage de l'action a été plutôt lent, les premiers mois ont été axés sur la mise en place de l'action et les premiers ateliers n'ont pas pu démarrer dès le départ. De plus, les périodes d'été avec la canicule ne nous permettent pas d'organiser des ateliers au vu des difficultés de santé de la plupart des usagers, ce qui vient également limiter le nombre d'atelier possible dans ces périodes.

Nous avons organisé 20 ateliers thématiques ciblant des compétences essentielles pour l'insertion professionnelle :

- ✂ Pitch de présentation : ces ateliers ont permis aux participants de développer leur capacité à se présenter de manière concise et percutante, une compétence importante pour faire bonne impression lors des premiers contacts avec les employeurs potentiels.
- ✂ Préparation à l'entretien d'embauche : ces sessions ont outillé nos bénéficiaires pour aborder avec confiance et efficacité cette étape décisive du processus de recrutement.
- ✂ Compétences psychosociales : ces ateliers ont permis de développer des aptitudes essentielles telles que la communication, la gestion du stress et la résolution de problèmes, contribuant ainsi à l'amélioration de l'employabilité globale des participants.

8 ateliers de confiance en soi : Ces ateliers ont permis de remobiliser les usagers en ressentant le besoin sur le thème de la confiance en soi et l'estime de soi : en travaillant sur cet aspect fondamental, nous avons aidé les participants à renforcer leur confiance en eux, un élément clé pour une recherche d'emploi réussie.

En complément de ces ateliers, nous avons organisé 15 sorties collectives :

- ✂ Explorations urbaines : randonnées et photolangage dans la nature pour évoquer la confiance en soi dans le projet professionnel
- ✂ Sorties au restaurant "Les Potes aux feux" de Brignoles : repas dans un restaurant solidaire pour travailler la socialisation et le lien social.
- ✂ Sorties sur les forums de l'emploi de la région et portes ouvertes : accompagnement des bénéficiaires dans la découverte du tissu économique local et dans la rencontre avec de potentiels employeurs
- ✂ Sorties collectives organisées sur les évènements de la région en lien avec la santé (santé vous bien en Provence verte (Ufolep), sophro-dégustation, ateliers promosoins, forum santé-emploi mission locale de Fréjus)

Ces activités jouent un rôle important dans le processus d'insertion en permettant aux bénéficiaires de sortir de leur isolement, de développer leur réseau et d'acquérir une meilleure compréhension du monde professionnel. Cette approche, combinant développement des compétences techniques et renforcement des compétences sociales, a permis d'optimiser les chances de réussite de nos bénéficiaires dans leur parcours d'insertion professionnelle. Notre programme a ainsi contribué à lever les freins à l'emploi, à renforcer l'autonomie des participants et à les rapprocher concrètement du marché du travail.

## LES ENTRETIENS INDIVIDUELS

✂ 12 entretiens individuels en 6 mois

L'analyse quantitative de notre action révèle les données suivantes :

- ✂ Nombre total d'entretiens proposés : 3031
- ✂ Moyenne d'entretiens proposés par participant : 12
- ✂ Nombre d'entretiens effectivement réalisés : 2192
- ✂ Entretiens téléphoniques réalisés : 467

Ces chiffres mettent en lumière plusieurs aspects importants de notre intervention :

- ✂ **Engagement** : la proposition moyenne de 12 entretiens par participant démontre notre engagement soutenu dans l'accompagnement individualisé.
- ✂ **Taux de réalisation** : le ratio entre les entretiens proposés et réalisés (2192 sur 3031) indique un taux de réalisation d'environ 72,3%.
- ✂ **Adaptabilité des modalités d'intervention** : la mise en place de 467 entretiens téléphoniques témoigne de notre capacité à adapter nos méthodes pour maintenir le suivi, représentant 21,3% des entretiens réalisés.
- ✂ **Problématiques multifactorielles** : le public cible présente des difficultés complexes, incluant des enjeux de mobilité, de santé et de motivation professionnelle, ce qui explique le taux d'absentéisme observé.
- ✂ **Stratégie de maintien du lien** : l'utilisation d'entretiens téléphoniques comme alternative aux rendez-vous en présentiel démontre notre volonté de maintenir du lien et un suivi continu, même face aux contraintes de déplacement des usagers.

Ces données soulignent l'importance d'une approche flexible et multidimensionnelle dans l'accompagnement de ce public spécifique, tout en mettant en évidence les défis inhérents à l'engagement continu des participants dans le processus d'insertion.

## LES ENTRETIENS PSYCHOLOGIQUES

✂ 60 entretiens avec la psychologue par an

L'intervention de la psychologue sur 83 entretiens au cours de l'action démontre une implication significative dans le suivi psychologique des bénéficiaires. En 2023, la psychologue a réalisé 68 entretiens psychologiques. En 2024, le nombre d'entretiens psychologiques a été seulement de 15 en raison de la mise en place du dispositif "Mon soutien psy" (anciennement "MonParcoursPsy") qui a effectivement facilité l'orientation rapide des usagers vers des psychologues locaux. L'équipe a choisi de favoriser cette démarche pour se focaliser sur l'insertion professionnelle dans les rencontres avec les usagers.

Cette approche vise deux objectifs principaux :

- 1) Autonomisation des parcours de soins : en permettant aux bénéficiaires d'accéder plus facilement à un accompagnement psychologique, le dispositif encourage leur prise en charge autonome de leur santé mentale mais également à repérer les professionnels de santé disponibles à proximité.
- 2) Renforcement de l'insertion : l'accent mis sur le soutien psychologique s'inscrit dans une démarche plus large d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle. En effet, la stabilité psychologique est souvent un prérequis essentiel pour une insertion réussie.

Il est à noter que ce dispositif offre jusqu'à 12 séances remboursées par an, comprenant un entretien d'évaluation et jusqu'à 11 séances de suivi.

Ce dispositif offre aux personnes bénéficiant de la CSS, la possibilité de suivre des soins sans faire d'avance de frais. Cette approche permet une prise en charge adaptée aux besoins individuels, tout en s'intégrant dans un parcours d'insertion plus global. Les professionnels ont effectué des signalements CEV, en coordination avec la psychologue, pour des situations complexes où les usagers exprimaient un mal-être profond lors des entretiens (propos suicidaires). Un signalement au Procureur a également eu lieu pour une situation complexe où le bénéficiaire semblait se mettre en danger dans son quotidien (expulsion, polytoxicomanie, problèmes de santé mentale).

### *iii. Réalisation*

#### **CONNAISSANCE DE L'OFFRE DE SOIN SUR LES TERRITOIRES :**

Notre action d'insertion a significativement contribué à améliorer la connaissance et l'accès à l'offre de soins territoriaux pour nos bénéficiaires. Grâce à une approche coordonnée et personnalisée, nous avons facilité l'orientation des usagers vers un réseau de professionnels de santé locaux, incluant médecins généralistes et spécialistes, ainsi que vers des centres de soins adaptés à leurs besoins spécifiques. Cette démarche s'est appuyée sur le développement de partenariats stratégiques avec divers acteurs du territoire, notamment Promosoins, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), et le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC). Ces collaborations ont permis d'optimiser les parcours de soins en assurant une meilleure articulation entre les différents intervenants du secteur sanitaire et médico-social. En favorisant une compréhension approfondie du système de santé local, notre action a renforcé l'autonomie des usagers dans la gestion de leur santé, tout en facilitant leur accès aux ressources médicales appropriées.

#### **COMPREHENSION DU MARCHE LOCAL DE L'EMPLOI :**

Dans le cadre de notre action d'insertion, nous avons activement utilisé les services de France Travail pour optimiser les opportunités professionnelles de nos bénéficiaires. Ce travail s'est traduit par des résultats concrets et significatifs :

- ✦ Nous avons travaillé sur plus de 200 offres d'emploi avec nos bénéficiaires, couvrant divers secteurs et territoires, élargissant ainsi considérablement les perspectives professionnelles de nos usagers. Notre approche a conduit à l'inscription systématique des bénéficiaires auprès de France Travail, avec 49 inscriptions validées grâce à notre accompagnement personnalisé. Certains usagers étaient déjà inscrits, d'autres ne le souhaitaient pas dans un premier temps (la santé étant la priorité dans certains suivis).
- ✦ Notre soutien s'est également matérialisé par un accompagnement approfondi dans les démarches de recherche d'emploi, aboutissant à l'envoi de 80 candidatures. Ce processus a été couronné de succès avec la réalisation de 52 entretiens d'embauche grâce à notre intervention, pour lesquels nos équipes ont fourni un appui constant, de la préparation au suivi post-entretien.

Ces résultats témoignent de l'efficacité de notre approche intégrée, combinant l'expertise de nos services avec les ressources de France Travail, pour favoriser une insertion professionnelle durable de nos usagers.

Un accompagnement vers les portes ouvertes de certaines entreprises du territoire (par ex : AFTRAL) et sur les différents forums de l'emploi des territoires a eu lieu ce qui a permis à plusieurs bénéficiaires de rencontrer des employeurs potentiels et de s'informer sur le tissu local de l'emploi.

### CONNAISSANCE DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION DU TERRITOIRE :

Notre accompagnement à la levée des freins de santé a contribué à améliorer la connaissance des structures d'accompagnement à l'insertion du territoire pour nos bénéficiaires. Cette approche a permis de :

- ✦ Faciliter l'orientation vers des dispositifs adaptés : en travaillant sur les problématiques de santé, nous avons pu mieux identifier les besoins spécifiques de chaque usager et les orienter vers les structures les plus appropriées (Dossiers MDPH, hospitalisation, entreprises adaptées, Formation, France Travail...).
- ✦ Renforcer la collaboration avec les acteurs locaux : notre action a favorisé le développement de partenariats avec diverses structures du territoire, permettant une meilleure articulation entre les services de santé et d'insertion professionnelle (orientation vers SAPHIR, orientation vers les chantiers d'insertion, orientation en ESAT).
- ✦ Améliorer la compréhension des dispositifs existants : en abordant les freins liés à la santé, nous avons pu sensibiliser nos usagers aux différentes options d'accompagnement disponibles, comme le "Parcours Emploi Santé" proposé par France Travail.
- ✦ Favoriser l'accès aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) : notre accompagnement a permis aux bénéficiaires de mieux comprendre le rôle des SIAE et comment elles peuvent les aider dans leur parcours d'insertion, en tenant compte de leurs problématiques de santé. 44 orientations vers des IAE ont été mise en place par notre équipe.
- ✦ Encourager une approche globale de l'insertion : en traitant les freins de santé, nous avons pu montrer aux usagers l'importance d'une prise en charge des soins incluant les aspects sociaux, professionnels et sanitaires, ce qui les a rendus plus réceptifs aux différentes formes d'accompagnement proposées sur le territoire.

Cette approche a ainsi permis d'optimiser l'utilisation des ressources locales en matière d'insertion, tout en assurant une meilleure adéquation entre les besoins des usagers et les services proposés par les structures d'accompagnement du territoire.

### AMELIORATION DES SAVOIR-ETRE :

Le travail d'insertion mené par les équipes d'ISPP (ISIE) joue un rôle dans l'amélioration des savoir-être de nos bénéficiaires, un aspect fondamental pour une intégration professionnelle réussie. Notre approche vise à développer un ensemble de compétences psychosociales essentielles, allant bien au-delà des simples compétences techniques. Au cœur de notre démarche se trouve le renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi, des éléments clés pour permettre à nos participants de se valoriser efficacement dans un contexte professionnel. Parallèlement, nous mettons l'accent sur l'amélioration des capacités de communication, tant verbales que non verbales, essentielles pour réussir des entretiens d'embauche et s'intégrer harmonieusement dans une équipe de travail. Notre méthode s'attache également à familiariser les bénéficiaires avec les codes et les exigences du monde de l'entreprise, facilitant ainsi leur adaptation à divers environnements professionnels. Un aspect important de notre travail consiste à développer les compétences relationnelles telles que la communication et la ponctualité, qui sont valorisées dans de nombreux secteurs, particulièrement dans les services. Notre accompagnement vise également à travailler sur les comportements professionnels attendus, contribuant ainsi à une meilleure employabilité.

En somme, notre approche d'insertion offre un cadre structuré et bienveillant pour le développement et le renforcement des savoir-être. Ce travail approfondi sur les compétences comportementales et relationnelles augmente significativement les chances de nos bénéficiaires de réussir leur insertion professionnelle et de s'épanouir dans leur future carrière.

### MEILLEURES CONNAISSANCES DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES :

Notre action a significativement contribué à améliorer la connaissance des compétences professionnelles chez nos bénéficiaires. Cette approche s'est articulée autour de plusieurs axes clés :

Tout d'abord, nous avons mis en place un processus d'évaluation des compétences existantes de chaque participant dans le cadre d'un PPA (projet personnalisé d'accompagnement). Cette étape a permis d'identifier les forces et les axes d'amélioration de chacun, servant de base à l'élaboration de parcours de développement personnalisés. Ensuite, notre suivi a favorisé l'acquisition de compétences techniques spécifiques à différents métiers ou secteurs d'activité par l'orientation sur des formations ou sur des prestations spécifiques (France Travail). Les usagers ont pu aussi mettre en place des PMSMP pour mieux appréhender certains postes. Parallèlement, nous avons mis l'accent sur le développement de compétences transversales, essentielles dans tous les contextes professionnels. Ces compétences incluent la communication, le travail d'équipe, la résolution de problèmes et l'adaptabilité, qui sont hautement valorisées par les employeurs. Cette approche globale a permis à nos bénéficiaires de développer une meilleure compréhension de leurs propres compétences professionnelles, tout en les dotant des outils nécessaires pour continuer à les développer et à les adapter tout au long de leur carrière.

### MEILLEURE AFFIRMATION DE SOI :

Le travail mis en place sur l'estime de soi a consisté à développer une meilleure conscience des besoins, des valeurs, des émotions. Les usagers ont pu ainsi réfléchir, en ateliers ou en individuel, sur leurs forces et réalisations ainsi que sur les axes d'amélioration à mettre en place. Un travail sur l'amélioration de la communication, notamment en milieu professionnel, a également été proposé (acceptation des critiques, poser des questions pour mieux comprendre). La possibilité de pouvoir s'exprimer en groupe dans un environnement bienveillant et non-jugeant a pu permettre à plusieurs usagers de reprendre confiance en leur capacité. Enfin le travail sur la mise en place des soins de santé a permis, pour certains usagers, de retrouver un mieux-être qui a favorisé une reprise de confiance dans un projet professionnel.

### AMELIORATION DES CAPACITES DE RESOCIALISATION :

Le travail mis en place par l'équipe d'ISIE favorise la reprise d'un lien social de plusieurs manières :

- ✂ Il permet de sortir de l'isolement, qui est souvent associé aux situations de précarité et de privation d'emploi.
- ✂ Les ateliers et sorties offrent un cadre de travail collectif qui favorise les interactions sociales. Les bénéficiaires peuvent ainsi créer de nouveaux liens avec les autres personnes du groupe de travail.
- ✂ Les activités proposées, comme les ateliers de préparation à l'entretien ou l'estime de soi, encouragent le travail en équipe et les échanges, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à un groupe.
- ✂ L'accompagnement personnalisé permet aux bénéficiaires de reprendre confiance en eux et de développer leurs compétences sociales, ce qui facilite les interactions avec les autres.
- ✂ Le référent unique de parcours permet de tisser un lien privilégié avec un interlocuteur unique et ainsi reprendre confiance dans les relations.
- ✂ La reprise d'une activité professionnelle permet de retrouver un rôle social valorisant et de se réintégrer dans la société en tant que citoyen actif.
- ✂ Les ateliers favorisent la création d'un espace de confiance où les participants peuvent libérer leur parole et partager leurs expériences avec d'autres personnes dans des situations similaires.
- ✂ Le travail sur la levée des freins de santé peut aider à sortir de la stigmatisation et adapter ses recherches d'insertion à ses compétences (et pas seulement aux limites imposées par une pathologie).

En résumé, ce travail d'insertion agit comme un levier de réinsertion sociale en offrant des opportunités de créer et renforcer des liens sociaux, tout en redonnant aux participants un sentiment d'utilité et d'appartenance à la communauté. Nous travaillons sur la reconstruction du lien social et la redéfinition des représentations du monde du travail, aspects essentiels pour faciliter l'intégration des usagers dans la société et le monde professionnel.

### AMELIORATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES :

Ce travail d'insertion améliore les compétences professionnelles des bénéficiaires de plusieurs manières :

- ✚ Développement de compétences transférables comme le travail d'équipe, la communication et l'autonomie, qui sont valorisées dans presque tous les emplois.
- ✚ Évaluation et renforcement des compétences : le suivi met en place une évaluation des compétences existantes, suivie de la formalisation avec les usagers des axes d'amélioration pour combler les lacunes identifiées. Une orientation vers des formations est préconisée pour les personnes ayant besoin d'un étayage plus important.
- ✚ Le travail d'orientation professionnelle vers les métiers en tension sur chaque territoire aide les bénéficiaires à aligner leurs compétences avec les tendances du marché du travail, augmentant ainsi leur employabilité.
- ✚ Le processus de co-construction des projets d'insertion encourage l'apprentissage continu et l'adaptation, permettant aux bénéficiaires de rester compétitifs sur le marché du travail.

En somme, ce travail d'insertion offre un cadre structuré pour développer, renforcer et valoriser les compétences professionnelles, augmentant ainsi les chances d'une insertion réussie dans le monde du travail

La mission de lever les freins de santé à l'insertion professionnelle a modifié les attendus en termes d'accompagnement santé, les prescriptions venant des UTS étant moins importante et moins adaptées aux nouvelles missions de l'équipe.

Les non-intégrations étaient principalement pour des profils trop éloignés de l'emploi, n'étant pas dans une dynamique d'insertion professionnelle ou demandant en priorité un accompagnement santé.

Le Cédis a été le principal prescripteur sur tout le territoire, avec une collaboration de qualité et très intéressante. L'action s'est déployée sur tout le Var et l'équipe a pu s'organiser pour couvrir un large territoire d'intervention et répondre aux demandes des prescripteurs.

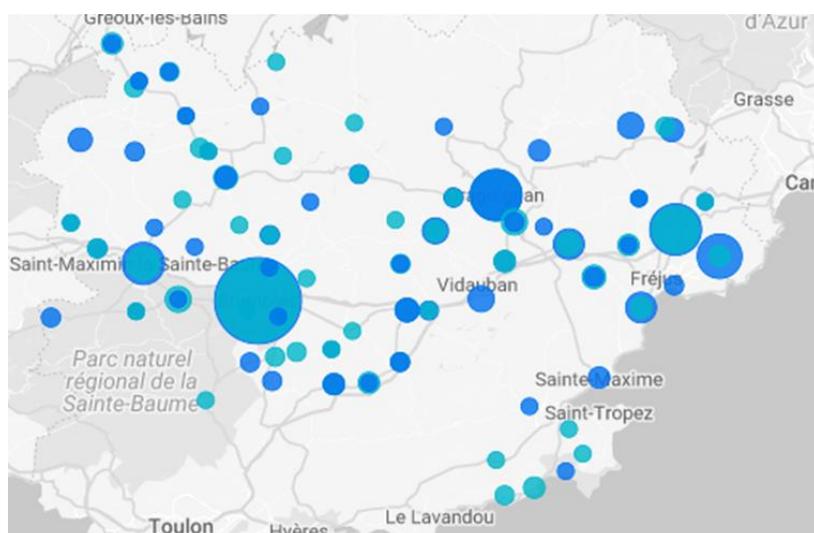
L'équipe a proposé plus de 64 PMSMP aux usagers en capacité de se mobiliser pour ce type de projet. 107 formations ont été proposées également. 62 orientations vers des prestations sur le territoire (France Travail) ont été effectuées.

Dans le cadre de notre mission d'insertion par la levée des freins de santé, notre approche s'est concentrée sur la prise en compte de la santé dans le projet professionnel. Notre stratégie principale a consisté à orienter les bénéficiaires vers les dispositifs de droit commun ou vers des partenaires spécialisés.

Néanmoins, pour les usagers dont l'accès à l'emploi nécessitait la reconnaissance d'un handicap, nous avons maintenu un accompagnement spécifique avec l'accompagnement de 38 usagers dans la constitution d'un dossier auprès de la MDPH, l'orientation de 43 bénéficiaires vers des parcours de soins prioritaires et la mise en place de 113 séances de sophrologie pour renforcer le bien-être psychologique et la confiance en soi de certains bénéficiaires.

Ces actions témoignent de notre engagement à adopter une approche globale de l'insertion, prenant en compte la santé comme composante essentielle du parcours vers l'emploi.

**Carte de répartition des orientations vers ISIE :**



**Tableau de répartition des usagers par prescripteurs :**

<b>CEDIS</b>	<b>Orientation</b>	<b>Intégration</b>
<b>Brignoles</b>	98	80
<b>Les Arcs</b>	71	67
<b>Fréjus</b>	69	69
<b>UTS</b>		
<b>Provence Verte</b>	53	37
<b>Aire Dracénoise</b>	21	15
<b>Var Esterel</b>	12	6
<b>Cœur du Var</b>	5	4
<b>Haut Var Verdon</b>	4	2
<b>Fayence</b>	3	0
<b>Missions Locales</b>	16	10
<b>Divers (CSS, CMS, CS...)</b>	5	5

Dans le cadre de notre mission, nous avons été confrontés à des défis complexes liés à la levée de nombreux freins et notamment les freins de santé entravant l'insertion professionnelle de notre public cible. Le public accompagné présentait des problématiques de santé multiples, souvent aggravées par des situations de précarité.

Cette accumulation de difficultés a considérablement ralenti le processus d'insertion, nécessitant une prise en charge plus longue et plus intensive que ce qui avait été initialement anticipé. Malgré un fort engagement de notre équipe pluridisciplinaire, l'insertion professionnelle s'est avérée difficile pour ces personnes en grande vulnérabilité.

Cette expérience nous engage à envisager la nécessité d'adopter une approche à long terme, prenant en compte la complexité des situations individuelles, pour accompagner efficacement ce public vers une insertion professionnelle durable.

#### *iv. Difficultés*

Notre zone d'intervention se caractérise par une faible densité de pôle d'emploi, avec un marché du travail tendu, notamment dans les zones rurales. Cette situation se traduit par une pénurie d'offres d'emploi et des exigences professionnelles souvent en inadéquation avec les profils de nos bénéficiaires, complexifiant davantage les parcours d'insertion. La durée d'accompagnement initialement prévue de 6 mois à un an, s'est avérée insuffisante pour générer un impact significatif sur les parcours des usagers compte tenu de la multiplicité des freins rencontrés et des délais actuels pour l'obtention de rendez-vous médicaux. L'obtention d'une reconnaissance RQTH, indispensable pour travailler sur des offres adaptées, peut prendre 6 mois après envoi du dossier.

La mobilité constitue un obstacle majeur dans notre secteur d'intervention. Une proportion importante de nos bénéficiaires se trouve dans l'incapacité de se déplacer efficacement, que ce soit en raison de l'absence de permis de conduire (liée à des problèmes d'addiction chronique, au coût du permis ou à l'incapacité d'envisager un apprentissage de la conduite...), de l'éloignement géographique des bassins d'emploi, ou de la limitation des transports en commun. Cette problématique restreint considérablement les opportunités professionnelles accessibles. Nous avons aussi pu observer un décalage significatif entre les compétences de la majorité de nos usagers et les exigences du marché du travail actuel. 74,7% des bénéficiaires intégrés possédaient un niveau de qualification équivalent ou inférieur au niveau 3, rendant l'insertion professionnelle directe particulièrement difficile. Des parcours de formation ne sont pas envisageables pour tous, en raison des contraintes personnelles (âges, mobilité, situation familiale, capacité à s'investir dans une formation...). Les compétences psycho-sociales (savoir-être) sont de plus en plus valorisées dans les offres d'emploi, mais ce sont les compétences qui doivent être travaillées en priorité avec nos usagers et qui demandent un temps assez long pour être comprises et intégrées.

La chronicité des situations de précarité est un facteur aggravant : 52,6% des usagers intégrés à notre percevaient le RSA depuis plus de 5 ans. Cette longue période de privation d'emploi engendre une perte de confiance et une démotivation profonde chez de nombreux bénéficiaires, nécessitant un accompagnement intensif pour réactiver leur engagement et leur projection vers l'avenir. Par ailleurs, 68,4% des usagers intégrés sont des personnes seules, confrontées à un isolement social entraînant souvent des difficultés relationnelles, un désinvestissement de la sphère sociale et une grande difficulté à se mobiliser vers des actions collectives, dont l'emploi fait partie.

Enfin, une proportion importante de notre public présentait des problèmes de santé physique et/ou mentale sérieux, souvent non traités ou mal pris en charge. La mise en place des soins nécessaires s'avère souvent longue et difficile en raison du manque de ressources sur certains territoires et du rejet du système de santé par certains bénéficiaires. Souvent les démarches d'insertion ne peuvent aboutir sans la mise en place préalable de soins. Ce cumul de difficulté a demandé un assouplissement de la méthodologie d'insertion afin de s'adapter constamment aux besoins de chaque usager.

L'équipe a aussi été confrontée à une difficulté d'accès aux réseaux internet dans les UTS (Fréjus et Draguignan) ce qui est un réel frein pour les suivis en insertion professionnelle. Des solutions ont pu être mises en place (tentative de connexion filaire, sollicitation des services informatiques des UTS, travail en médiathèque ou « or les murs ») pour pallier cette problématique. Nous n'avons cependant pas trouvé de solutions pérennes pour accéder au réseau internet de manière fluide ce qui a souvent entravé la mise en place de certaines actions.

## v. Points forts

Un accompagnement intensif et personnalisé est particulièrement pertinent pour le public orienté vers notre action de lever les freins de santé à l'insertion. Cette approche favorise l'établissement d'une relation de confiance entre le référent et la personne accompagnée. Cette relation de confiance est essentielle pour identifier et travailler efficacement sur les freins à l'insertion. Le maintien d'une file active de 50 usagers nous a permis de proposer un accompagnement personnalisé et intensif. Cette approche qui place l'individu au cœur de la démarche et est une stratégie efficiente pour offrir un accompagnement de qualité, intensif et personnalisé, particulièrement adapté au public privé d'emploi.

L'approche proactive d'Axis, fondée sur le principe d'"aller vers", a démontré son efficacité dans de nombreuses situations. Cette capacité à faire preuve de souplesse et à s'adapter aux spécificités de chaque profil permet de travailler de manière fluide et pertinente avec des publics aux besoins diversifiés. Notre équipe, composée de professionnels qualifiés et expérimentés dans divers domaines (insertion professionnelle, psychologie, travail social et prévention santé) a su s'adapter aux difficultés de notre mission. L'équipe a évolué au fil de l'action, et se compose d'une psychologue, d'une CIP, d'une éducatrice spécialisée ce qui permet un enrichissement mutuel permanent par le partage des compétences.

La formation continue est un point fort de notre action avec des actions de formation tout au long de l'année pour toute l'équipe :

- ✂ Premiers secours en santé mentale
- ✂ Atelier d'éducation thérapeutique
- ✂ Techniques d'animation psycho-sociales
- ✂ Addictions
- ✂ Arrêt du tabac...

La coordinatrice a validé une formation en manager expert-qualité de l'économie sociale et solidaire afin de répondre au mieux aux exigences méthodologiques d'une action d'envergure. Cette approche nous permet de proposer des actions de qualité, pensées pour répondre au mieux aux besoins repérés chez nos usagers. La capacité d'adaptation aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire est un atout nécessaire pour proposer les meilleures solutions au public rencontré.

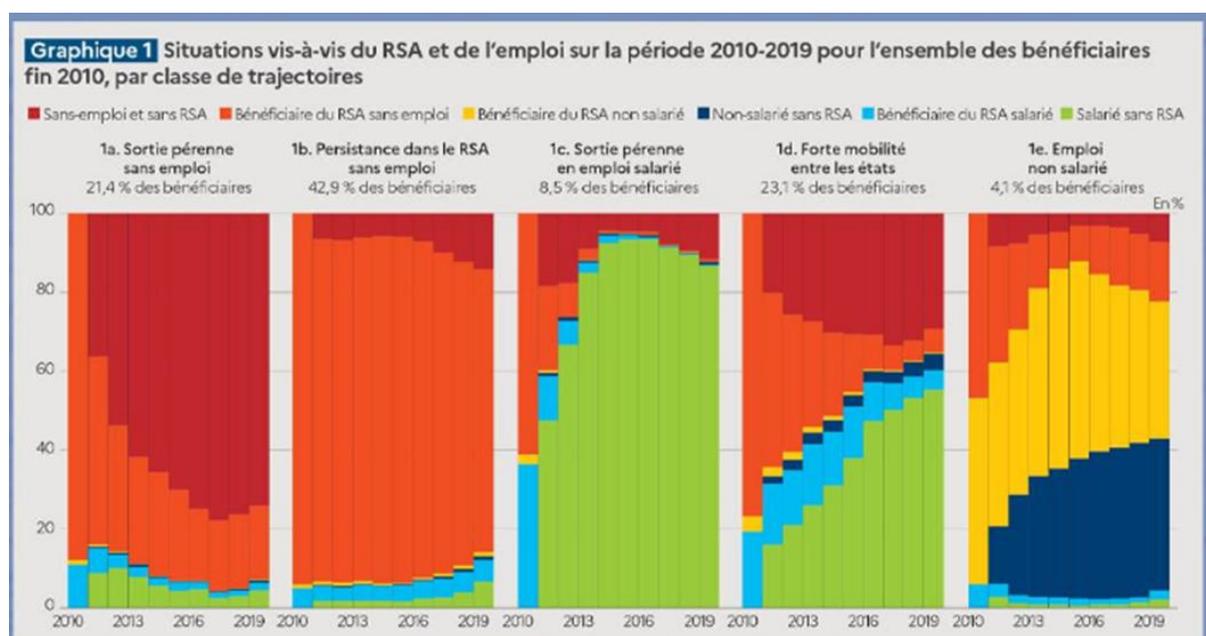
La mobilité est également un atout de notre action, la stratégie d'aller-vers est au cœur de nos pratiques professionnelles depuis des années et nous permet d'atteindre les personnes les plus isolées et en besoin d'accompagnement. Cette approche permet également de créer des partenariats locaux afin de proposer aux usagers des solutions accessibles et faciles à mettre en place. La mise en place d'une évaluation continue de nos pratiques (questionnaires de satisfaction et retour d'expériences) nous permet d'ajuster nos actions et nos interventions au plus près des besoins. L'optimisation de nos missions par la mise en place de process (fiches actions, livret d'accueil, projet personnalisé, réunions d'équipes régulières...) nous permet non seulement de mieux tracer notre activité mais également de mieux structurer nos interventions et harmoniser nos pratiques pour offrir le meilleur service sur tous les territoires d'intervention.

Les valeurs fondatrices d'Axis sont également au cœur de notre projet qui se veut engager dans le respect de chaque personne accompagnée. Notre approche est empathique, bienveillante et non-jugeant, dans la conviction que chaque individu a le potentiel de se réaliser indépendamment de sa situation actuelle. La mise en place de points mensuels avec le Cédis a renforcé les liens partenariaux et a permis une meilleure prise en charge des usagers en croisant les informations et en collaborant sur les projets individuels.

Notre réseau partenarial est riche et de qualité sur tous les territoires d'intervention, que ce soit avec nos prescripteurs ou des associations partenaires, l'équipe a toujours travaillé dans la collaboration afin de favoriser le parcours des usagers. Nous avons réussi ainsi à absorber les flux importants de dossiers en maintenant une qualité d'accompagnement et un engagement constant au service des usagers. Cette méthodologie axée sur la qualité nous a permis d'éviter de fonctionner avec une liste d'attente et de répondre de manière rapide et efficace aux demandes de nos prescripteurs. Une montée en compétences de l'équipe avec des réunions régulières pour travailler sur les axes d'amélioration, des formations (webinaire insertion, formation MEQP pour la coordinatrice) et une supervision d'équipe afin de soutenir les professionnels. Des réunions qui permettent aussi des échanges constructifs et créatifs afin de penser l'action et de maintenir une dynamique de réflexions.

## Bilan de l'action

Les publics très éloignés de l'emploi, notamment ceux cumulant des freins importants tels que la précarité prolongée, le faible niveau de qualification, les problèmes de santé ou le manque de mobilité, présentent des taux d'insertion structurellement bas. Notre équipe a réussi à mobiliser un taux non-négligeable des usagers très éloignés de l'emploi, cumulant de nombreux freins, vers des parcours d'insertion professionnelle. On peut constater sur le graphique ci-dessous qu'en moyenne, les bénéficiaires du RSA sont à risque d'enlèvement dans le RSA s'ils ne sont pas mobilisés rapidement.



Notre action a concerné 52,6% de bénéficiaires du RSA depuis plus de 5 ans et donc plus à risque de ne pas se remobiliser, nos chiffres sont très positifs pour une action d'insertion nouvelle et innovante.

## i. Les sorties

Typologie de sorties	En % de personnes accompagnées au 31/12/2024
Taux de "Sorties emploi" (sorties en emploi durable ou de transition sur le nombre de personnes accompagnées)	10,41 %
Taux de "Sorties dynamiques" (sorties emploi et sorties positives)	24,63 %
Taux de Sorties positives (IAE (dont CDDI), formations qualifiante certifiante + accès à d'autres aux droits (RQTH, AAH et retraite)	14,22 %
Autres résultats obtenus dans le cadre de l'accompagnement : PMSMP, obtention du permis de conduire, accessibilité à un moyen de mobilité, autres mises en activité, accès à mode de garde	12,3%
Taux de sorties "Autres sorties positives"	8,79 %

### Autres éléments d'appréciation qualitative des sorties :

Dans le cadre de notre mission d'insertion la levée des freins de santé à l'emploi s'est révélée être un processus particulièrement complexe et chronophage. La situation de santé et la précarité de notre public nécessitait souvent un temps considérable, tant pour obtenir un diagnostic que pour la mise en place d'un traitement et d'un suivi.

Nous avons constaté que de nombreux usagers ne disposaient pas des ressources nécessaires (matérielles, psychologiques, cognitives...) pour mettre en place et suivre les soins demandés. Certains bénéficiaires ne saisissent pas pleinement l'importance de la démarche santé dans leurs parcours d'insertion, les situations sont parfois enlisées depuis des années et nécessitent une approche adaptée mais qui demande du temps. Un engagement sur le long terme nous semble souvent nécessaire pour obtenir des résultats durables en matière d'insertion professionnelle.

Le travail mis en place par l'équipe a néanmoins permis à de nombreux usagers de faire un point sur leur santé et d'avoir des informations pertinentes pour un retour vers l'emploi. Les actions de sorties collectives ont pu amener des personnes à se resocialiser ce qui est une première étape indispensable pour un retour à l'emploi.

#### Exemple de suivis :

- ✚ Mr X. a 53 ans, à la suite d'un gros accident du travail (traumatisme crânien) et un accident de la route avec des séquelles, Mr se présentait comme « handicapé », asocial et ne se projetait pas du tout vers l'emploi. Mr vit seul, très isolé, et présentait un discours assez inquiétant, pensant que la fin du monde était proche, il ne voyait pas l'intérêt de se mobiliser pour sa santé ou un emploi. Le travail mis en place a permis de l'aider à se mobiliser sur sa santé dans un premier temps,
- ✚ Mr s'est impliqué dans les sorties proposées par l'équipe, il a repris une activité sportive avec l'UFOLEP à la suite de notre orientation et a pu mettre en place une activité de bénévolat régulière. Un dossier MDPH a été instruit au vu de son état de santé général qui est effectivement très dégradé. A la fin de notre suivi, Mr était d'accord pour s'orienter en ESAT afin de retrouver une activité régulière mais adaptée à sa situation de santé.
- ✚ Mme Y. a 45 ans, n'a pas de qualifications et travaille sur les marchés depuis des années mais sa situation de santé rend ce travail de plus en plus pénible et difficile à maintenir régulièrement,

impactant ses revenus de manière importante. Mme vit dans un secteur rural, est mère célibataire et a donc des contraintes horaires à respecter, elle souhaitait donc se réorienter et avait besoin d'être accompagné pour s'approprier les outils de recherche d'emploi. Notre équipe l'a accompagné en lui apprenant à rédiger un CV, se positionner sur des offres adaptées et se présenter à un entretien. Après plus de 60 candidatures envoyées, Mme a réussi à décrocher un CDI adapté à sa situation de santé et accessible pour elle.

✈ Mr Z. a 50 ans, a été à la rue et est hébergé pour le moment, ne travaille plus depuis 10 ans, et nous indique ne plus avoir de CMU, ne pas avoir vu de médecins depuis 15 ans et être très inquiet pour sa santé qui se dégrade (Mr est gros fumeur et a très peur de retourner vers les soins dans la crainte d'une « mauvaise nouvelle »). L'accompagnement a permis de débloquent rapidement sa situation et de le rassurer sur sa santé mais également de l'aider à se repositionner vers l'insertion. Un poste accessible pour lui a été trouvé dans un chantier d'insertion, idéalement adapté à son profil qui avait besoin de reprendre une activité adaptée et à son rythme après des années d'errance. Mr s'est engagé dans ce projet et la prise de poste s'est bien passée.

#### Autres éléments relatifs à l'accompagnement :

<b>Nombre de parcours ayant fait l'objet d'un renouvellement</b>	36
<b>Nombre de parcours ayant fait l'objet d'un accompagnement dans l'emploi</b>	2
<b>Nombre de parcours ayant été suspendus pour raisons de santé</b>	12

#### ii. Indicateurs de réalisation et de résultats

Indicateurs conventionnés	Réalisé 2023/2024 (% ou nombre)	% de réalisation/conventionné	Commentaires
25% sorties emploi	9,69 %	42,76 %	Le public reçu présentait un profil très éloigné de l'emploi, avec un cumul des freins à l'emploi. La levée des freins de santé est souvent un objectif à long terme, les 6 mois d'accompagnement (même renouvelé) étaient court pour aboutir à une insertion professionnelle pérenne.
10 ateliers technique de recherche d'emploi /an	20	100 %	Les flux d'orientation très variés n'ont pas permis de démarrer les ateliers dès le début de l'action, ce retard n'a pas pu être rattrapé par la suite.

6 ateliers de socialisation / an	15	125 %	L'équipe s'est mobilisée sur des sorties permettant de répondre à un fort besoin de socialisation. 3 sorties en plus ont été réalisées sur l'année au vu de la forte demande pour ce type d'atelier
6 ateliers estime de soi / an	8	66 %	L'équipe a favorisé les ateliers TER et les sorties qui ont également permis de travailler la confiance en soi de manière adaptée.
60/an entretiens de bilan professionnel avec la psychologue	83	69 %	La démarche d'un bilan professionnel n'était pas adaptée au public accueilli. La psychologue a proposé des entretiens de soutien psychologique quand c'était nécessaire.  L'équipe a privilégié l'orientation vers le dispositif « MonParcoursPsy » dans le cadre de la mise en place de suivis sur le long terme.
12 entretiens par bénéficiaires suivis	3031	108 %	En moyenne, les usagers se sont vu proposer plus d'entretiens que prévus.

Le déploiement lent de l'action a impacté notre capacité à atteindre les objectifs chiffrés initialement fixés. Le démarrage de l'action a plutôt commencé en avril 2023 avec une montée en charge progressive. Très peu d'usagers ont été initialement orientés vers nos services, nous empêchant de mettre en place les ateliers prévus dans un premier temps. Les entretiens individuels ont été privilégiés pour travailler efficacement les projets d'insertion de chacun.

Les premières orientations concernaient beaucoup un public en grand besoin d'accompagnement santé, pas toujours mobilisable rapidement sur l'emploi. Il a fallu un temps d'adaptation à l'équipe pour affiner le processus d'insertion, et « sélectionner » les candidats en capacité d'aller vers l'emploi sur le court terme. En tant que nouvel acteur dans le domaine de l'insertion sur le territoire, AXIS n'était pas initialement identifié comme tel par certains partenaires. Ces éléments ont nécessité une période d'ajustement et de consolidation de notre positionnement auprès des partenaires locaux de l'insertion. Nous avons également dû créer de nombreux partenariats dans le secteur de l'insertion, n'étant pas positionné dans ce domaine initialement, cela nous a demandé un travail de communication et d'échanges important.

Les défis rencontrés tout au long de l'action ont légèrement affectés nos résultats quantitatifs à court terme mais nous ont permis de poser les bases d'une action plus efficace et mieux ciblée en améliorant la qualité de notre communication et la pertinence de nos propositions aux usagers. L'approche centrée sur la personne et ses besoins ainsi que la connaissance des ressources du territoire nous semble aujourd'hui être la plus adaptée à la mise en place d'une action d'insertion pertinente sur notre territoire.

## VIII. PERSPECTIVES 2025

### Actions

- ✚ Consolider le fonctionnement et l'organisation des Espaces Rencontre mise en place pour sécuriser et fluidifier les parcours : création de poste de coordination sur chaque site (Les Arcs, Fréjus), augmentation des ETP
- ✚ Sécuriser le déploiement des actions de la Maison des Parents sur le territoire toulonnais par le renforcement des effectifs et l'ouverture d'une antenne sur le centre-ville.
- ✚ Poursuivre l'inscription de la Maison de l'Enfance et de Parentalité de Draguignan comme lieu ressource pour les familles et les professionnels
- ✚ Maintenir l'axe prévention santé d'Axis par le déploiement de nouvelles actions
- ✚ Développer l'offre de formation pour donner suite à l'obtention de la certification Qualiopi
- ✚ Maintenir le niveau de qualité actuel en matière d'animation réseau parentalité
- ✚ Poursuivre l'installation de l'animation réseau sur le Pays de Fayence, répondre aux attentes du territoire en lien avec l'existant

### Stratégie financière

- ✚ Poursuivre le dialogue avec les financeurs dans un souci de coopération et de pérennisation des actions
- ✚ Diversifier les sources de financement compte-tenu du contexte actuel

### Vie associative

- ✚ Améliorer la communication interne
- ✚ Permettre aux salariés d'avoir une culture commune et un projet commun
- ✚ Poursuivre le travail engagé avec le conseil d'administration sur la stratégie associative

### Partenariat / environnement

- ✚ Favoriser, développer et maintenir les partenariats pour les actions parentalité Est-Var : Fayence, Draguignan
- ✚ Maintenir les partenariats existants et développer de nouvelles collaborations pour les actions parentalité à Toulon
- ✚ Formaliser de manière systématique les partenariats par convention

### Ressources humaines

- ✚ Stabiliser les effectifs des espaces rencontres
- ✚ Accompagner les coordinatrices dans leur fonction
- ✚ Favoriser les espaces d'échanges et de coopération entre coordinatrices
- ✚ Mettre en place des espaces d'analyse des pratiques pour l'ensemble des services et fonction

### Communication

- ✚ Maintenir un axe fort de communication et de visibilité de l'association
- ✚ Fluidifier la communication : mettre en œuvre des personnes ressource en matière de communication à l'échelle des territoire

## IX. FINANCEURS

L'ensemble des actions a été réalisé avec l'aimable concours et soutien des financeurs suivants :

<p><b>EUROPE</b></p>	 Cofinancé par l'Union européenne
<p><b>ÉTAT</b></p>	
<p><b>RÉGION</b></p>	
<p><b>DÉPARTEMENT</b></p>	
<p><b>PRÉFECTURES</b></p>	
<p><b>COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION</b></p>	
<p><b>COMMUNES</b></p>	
<p><b>ORGANISMES SOCIAUX</b></p>	